



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2019



Association des Amitiés Sociales - Iliade Habitat Jeunes

Tél : 02 43 07 27 05

Siège social
9 rue du 8 mai 1945
53200
Château - Gontier

www.iliade.asso.fr

SOMMAIRE

Le mot du Président

Pages 2 et 3

LA GOUVERNANCE

L'organisation et les données sociales de l'association au service du projet

Pages 5 à 9

La formation des professionnels

Pages 10 et 11

Notre projet associatif 2018-2022

Page 12

La feuille de route de l'association 2018-2022

Page 13

D'une démarche qualité à une démarche RSO

Pages 14 à 22

Une nouvelle corde à notre arc : l'évaluation externe !

Pages 23 et 24

L'offre de logements

Pages 25 et 26

Les Tiny Houses opérationnelles depuis 2018

Page 27

Le projet Bains Douches

Pages 28 et 29

L'extension de la résidence Nelson Mandela

Page 30

L'entretien du parc de logements

Pages 31 et 32

Chiffres d'affaires et taux d'occupation

Page 33

L'ACCUEIL

L'observatoire de la demande de logements

Page 35

Typologie et chiffres clés de la demande d'hébergement

Pages 36 à 39

Les outils d'accueil

Pages 40 à 45

Les projets envisagés en 2020

Page 46

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La typologie des jeunes hébergés en 2019

Pages 48 à 51

Les données générales par résidence

Pages 52 à 57

Les spécificités des publics accueillis à L'Illiad

Pages 58 à 66

Les actions mises en place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

Pages 67 à 71

Les projets envisagés en 2020

Page 72

L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Rétrospective de l'année passée

Page 74

Voyage à la rencontre de l'autre : projet fil rouge 2017/2020

Page 75

« la diversité culturelle », fil conducteur des actions menées en 2019

Pages 75 à 77

Nos autres projets

Pages 78 à 89

Budget réalisé

Page 90

La Caisse de solidarité et les Comités de résidents

Page 91

Les projets 2020

Page 92

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Un développement territorial à travers la gouvernance

Page 94

Un développement territorial à travers l'accompagnement

Pages 95 à 99

RESTAURATION ET LOCATION DE SALLES

Des lieux de convivialité, de partage et d'ouverture sur l'extérieur

Pages 101 et 102

La restauration en 2019

Page 103

Les priorités en 2020

Page 104

CONCLUSION ET CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2019

Page 106

LE MOT DU PRESIDENT

« Maintenir le cap ! »

Au regard de la boussole de notre projet associatif 2018-2023 (Donner envie, Créer du lien), il s'agira de maintenir le cap en 2020 et d'articuler notre préparation autour de quatre orientations stratégiques et opérationnelles :

- Conforter notre solidité financière par une gestion rigoureuse, maîtrisée et responsable.
- Poursuivre nos investissements d'avenir pour maintenir l'état de notre patrimoine immobilier, mieux accompagner les jeunes accueillis, moderniser nos performances de gestion et développer nos activités.
- Développer notre écosystème « Economie Sociale et Solidaire » au cœur du territoire du Haut-Anjou et avec nos partenaires institutionnels et économiques.
- Coopérer activement avec le réseau Habitat Jeunes départemental et régional, pour mutualiser certaines actions et dynamiser notre visibilité.

1/ Conforter notre solidité financière par une gestion rigoureuse, maîtrisée et responsable

- Stabiliser globalement notre politique tarifaire (évolution de notre catalogue) à l'exception du portage en progression convergente de +2%.
- Adapter de façon responsable nos effectifs au développement de nos activités (Assistance en comptabilité, 2^{ème} second de cuisine).
- Investir dans la formation (PSC1, extincteurs, ADP) et améliorer en permanence les conditions de travail de nos collaborateurs, première richesse de notre organisation.
- Conforter la restructuration efficace du pôle restauration et son équation économique dans un contexte de concurrence renouvelée, et de mutation des consommations alimentaires.
- Pérenniser les excellents taux d'occupation actuels de nos résidences et optimiser les périodes estivales.
- Déployer notre projet socio-éducatif auprès des jeunes, en saisissant les opportunités de financements externes.
- Amorcer notre nouvelle activité d'évaluation externe.

2/ Poursuivre nos investissements d'avenir pour maintenir l'état de notre patrimoine immobilier, mieux accompagner les jeunes accueillis, moderniser nos performances de gestion et développer nos activités et étudier l'élargissement de nos activités

- Maintenir l'état de notre patrimoine immobilier.

Les dialogues de gestion, réguliers avec nos différents bailleurs, ont permis d'amorcer des travaux de rénovation d'une partie de nos logements et d'extension d'une de nos résidences en 2019 ; Il s'agit notamment des sites : Paul Armand Lepage, René Perreault et Alphonse Cochard.

Nous poursuivrons ces actions en 2020 avec les chantiers prioritaires de Bazouges et de Segré.

- Mieux accompagner les jeunes accueillis.
- Absorption complète de la facture énergétique (+ 11 000 euros)
- Reconduction de l'enveloppe annuelle de 5 000 euros pour outils socio-éducatifs

- Moderniser nos performances de gestion.
- Consolidation de la démarche « Qualité » de l'URHAJ
- Exploitation optimisée du nouveau Système d'Information SI UNHAJ
- Etudier l'élargissement de nos activités.
- Approfondissement de notre démarche partenariale « inclusive » avec l'ADAPEI autour du projet « Renaissance Bains Douches » du CHHA
- Conduite d'une étude « Tiers Lieux »

3/ Développer notre écosystème « Economie Sociale et Solidaire » au cœur du territoire du Haut-Anjou et avec nos partenaires institutionnels et économiques.

Il s'agit de conforter nos relations partenariales dans les différentes intercommunalités d'implantation de nos résidences.

- CC du Pays de Château-Gontier
 - Affermissement de notre partenariat de portage de repas à Pré d'Anjou
 - Veille proactive sur nos marchés de portage (Chemazé, Château-Gontier)
- CC de la Vallée du Haut Anjou
 - Ecoute active auprès de la collectivité et de notre bailleur Maine-et-Loire Habitat, et conduite d'études territoriales complémentaires
- CC d'Anjou Bleu Communauté (ABC)
 - Etude détaillée de l'agrandissement de la résidence Nelson Mandela, à Segré en Anjou Bleu, avec notre bailleur Podéliha, en restant vigilant sur le marché immobilier du segréen
- Senonnes – Ombré en Anjou / ABC – Pays Craon
 - Mise en œuvre avec l'ensemble des acteurs du Pacte en faveur de la filière hippique, dont nous enregistrons les 1ers résultats positifs
 - Recherche de nouveaux partenariats pour la période des vacances scolaires
- CC du Pays de Craon et CC du Pays de Sablé sur Sarthe
 - En résonance aux orientations du schéma de développement de l'URHAJ, nous envisageons de conduire deux études stratégiques sur ces deux bassins de vie, en lien avec les nouvelles équipes municipales et territoriales

4/ Coopérer activement avec le réseau Habitat Jeunes départemental et régional, pour mutualiser actions et dynamiser notre visibilité.

- Participation aux activités du réseau régional et notamment ces démarches : RSO ou communication
- Mutualisation des solutions RH en Mayenne ; Projet de Groupement d'employeurs.



LA GOUVERNANCE

Définir les ambitions qualité, porter, organiser, communiquer, suivre et évaluer la démarche qualité au niveau de la gouvernance. Donner place aux jeunes et chercher la co-construction du projet avec la jeunesse accueillie. Adapter le projet aux besoins des jeunes et des territoires.

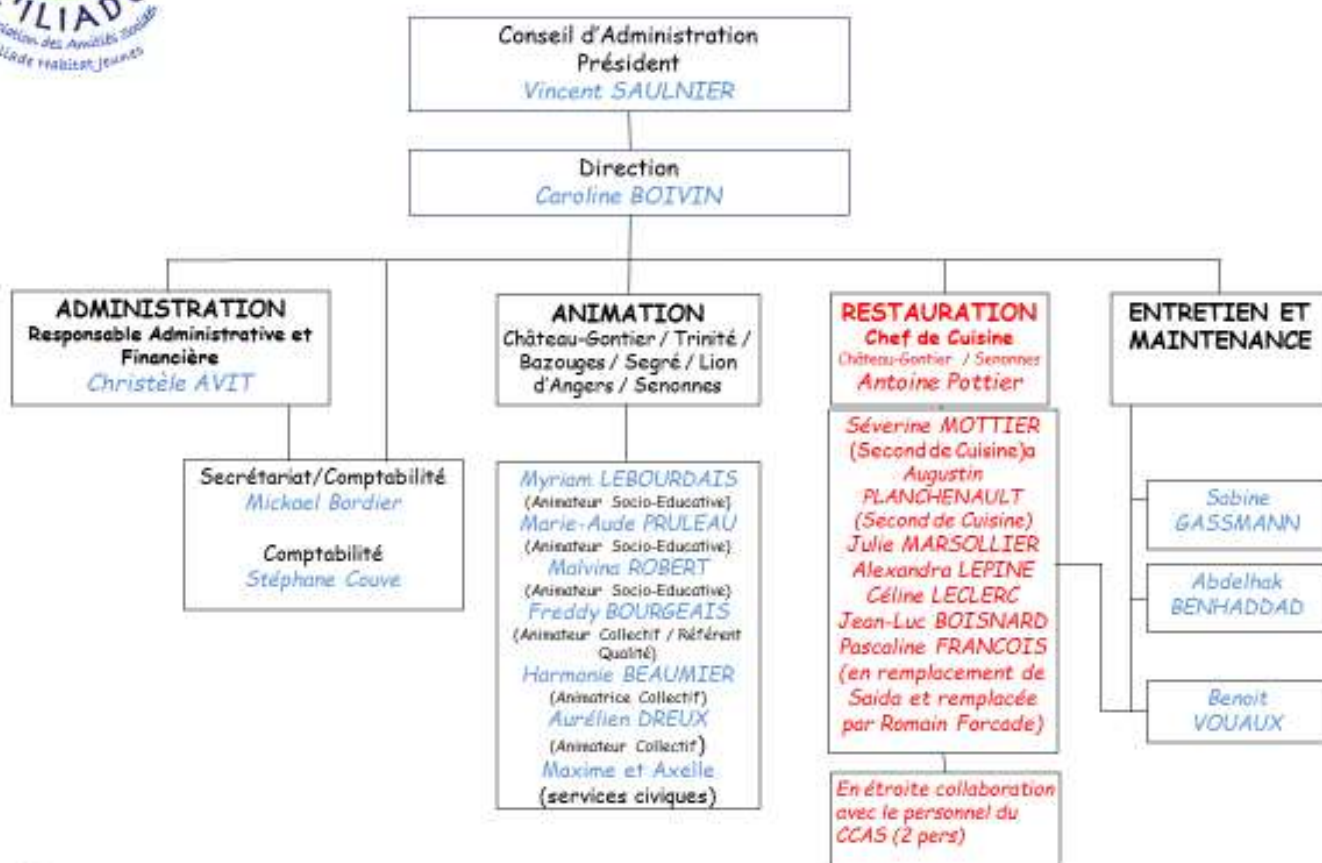
LA GOUVERNANCE

L'ORGANISATION ET LES DONNÉES SOCIALES DE L'ASSOCIATION AU SERVICE DU PROJET

L'organigramme de l'association

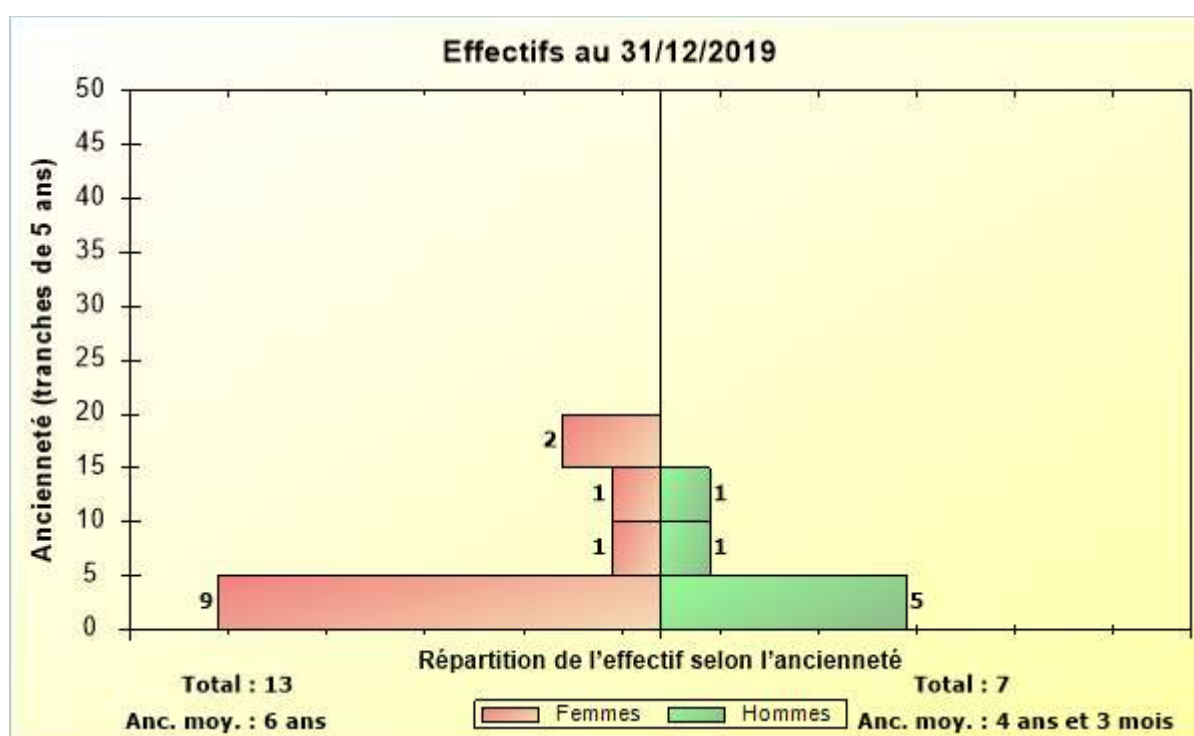
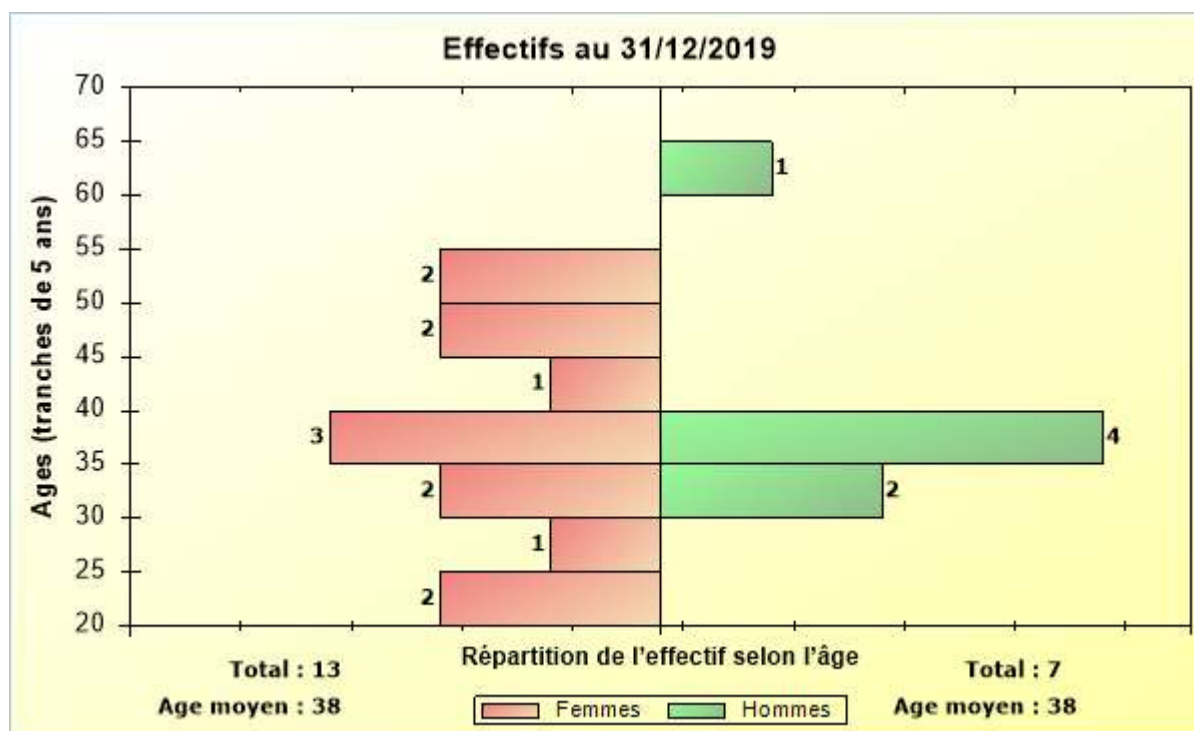


Les Amitiés Sociales - Iliade Habitat Jeunes ORGANIGRAMME

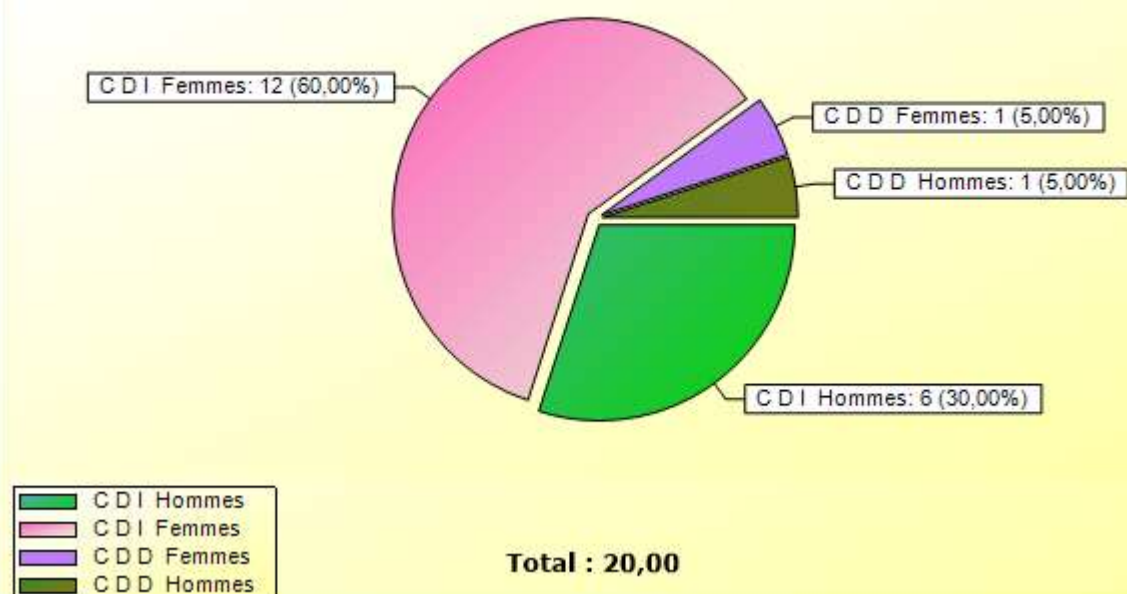


MAJ 04/02/20

Effectifs et données sociales 2019



Répartition de l'effectif au 31/12/2019

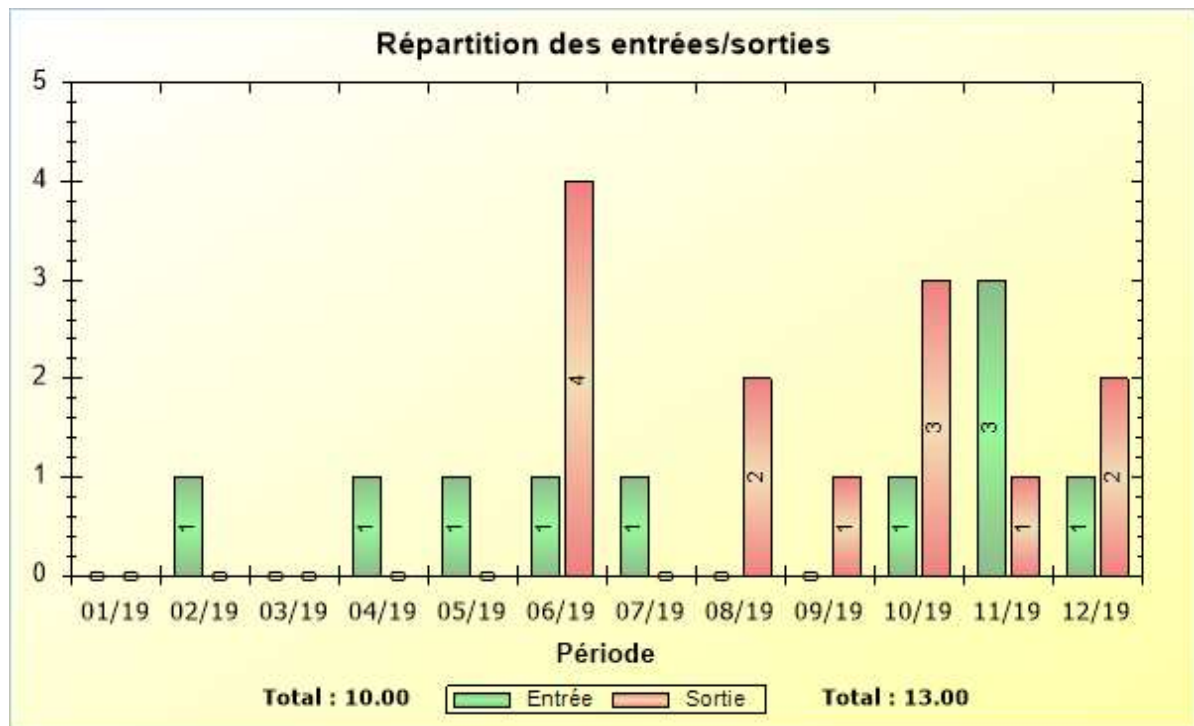


Répartition de l'effectif par sexe au 31/12/2019

Catégorie	F	H	Total	CDI F	CDI H	Total	CDD F	CDD H	Total
Total	13	7	20	12	6	18	1	1	2

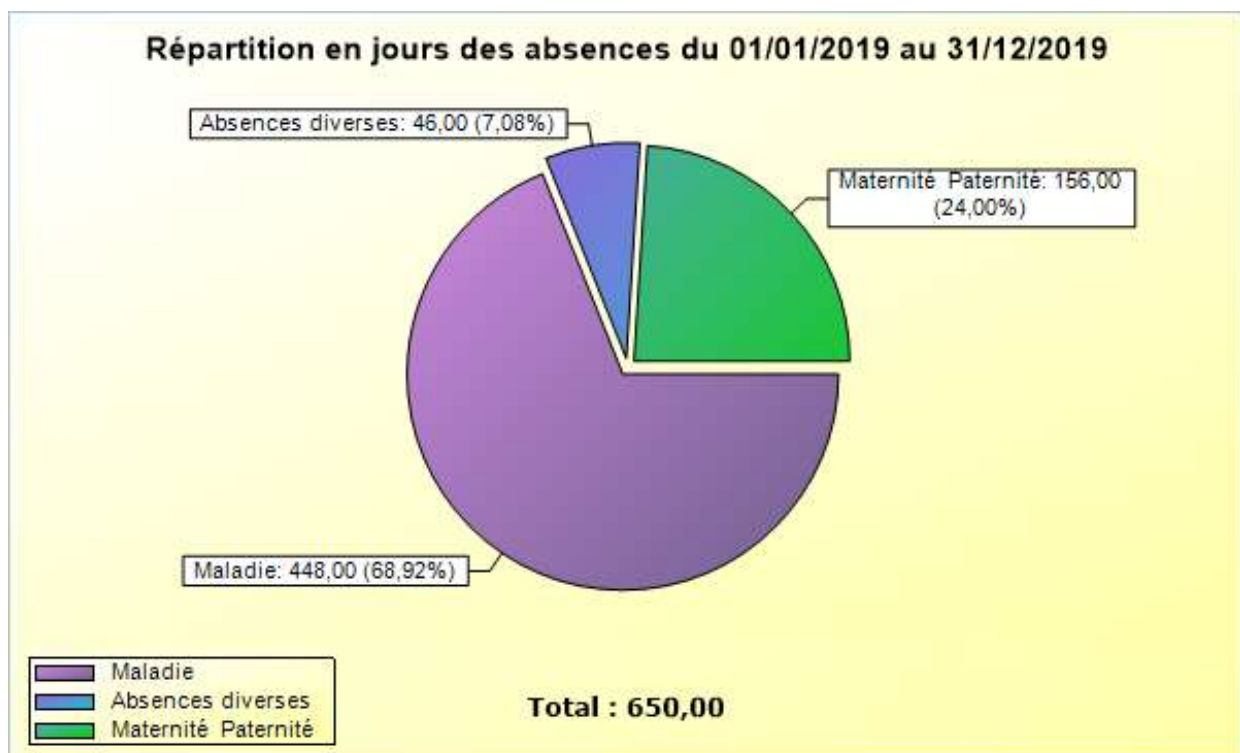
Répartition de l'effectif au 31/12/2019 et évolution depuis N-1

Catégorie	Sexe	Total	CDI T.C.	CDI T.P.	CDD T.C.	CDD T.P.
	H	7	5	1	1	
	F	13	9	3	1	
Total période N		20	14	4	2	
	H	8	6	1	1	
	F	13	8	3	2	
Total période N-1		21	14	4	3	
	H	- 1	- 1			
	F		1		- 1	
Écart N-1 / N		- 1			- 1	



Absences

Nombre de journées d'absences au 31/12/2019			
Catégorie	Jours travaillés théoriques	Jours d'absences	Taux d'absentéisme (%)
Total	5 197.00	650.00	12.51



Nombre de journées d'absences pour MALADIE au 31/12/2019			
Catégorie	Jours travaillés théoriques	Jours d'absences	Taux d'absentéisme (%)
Total	5 197.00	448.00	8.62

Répartition des absences pour MALADIE selon leur durée au 31/12/2019					
Catégorie	Moins de 3 jours	Entre 3 et 7 jours	Entre 8 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Plus de 90 jours
Total	13	6	7	1	1

Les faits marquants

En 2019, l'association a en plus accueillie deux services civiques en charge de conduire des actions pour et avec les jeunes.

L'un est basé sur les sites de Senonnes et de Segré, l'autre sur les sites de Château-Gontier et le Lion d'Angers.

Perspectives 2020

Maintenir la stabilité de l'équipe et se saisir de la démarche RSO pour rassembler toujours plus, avoir une réflexion RH en parallèle des projets de développement.

LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Comme nous l'avions précisé dans notre précédent rapport, deux salariés et deux administrateurs ont été formés entre 2018 et 2019, aux techniques de l'évaluation externe. Tous ont validé cette formation. Nous sommes à présent en attente d'une habilitation de l'HAS, pour pouvoir développer cette nouvelle compétence. *(Cf: page 23)*

Deux salariés de l'équipe socio-éducative sont également partis en formation sur la thématique des « enfants exposés aux violences conjugales ». Cette formation s'est déroulée en deux sessions, le 23 mars 2018 et le 12 novembre 2019. Elles ont pu participer à une autre journée de formation, le 19 septembre 2019, sur le thème de la « prostitution : comment et pourquoi se mobiliser ? »

Le 18 septembre 2019, c'est l'équipe de restauration qui a pu bénéficier d'une journée de formation sur les rappels en matière de HACCP.

Plan de formation 2020

CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION												
N° d'action	Intitulé	organisme de formation prévisionnel	Catégorie 1	Public visé	Nb de Stagiaires	Dates		Nb d'heures théoriques /pratiques	Nb d'heures hors temps de travail 2	salarié remplacé oui/non	Cf ou Df sollicité oui/non	CDI/CDD
						Début	Fin					
1	PSCI	croix rouge	1	salariés	2	1-avr.-20	30-juin-20	16	16	non	non	Services Civiques
2	utilisation d'un extincteur	apave	1	salariés	6	3-mars-20	3-mars-20	24	0	non	non	CDI
3	hygiène et entretien des locaux	inhri	1	salariés	1	23,24 et 31 mars	31-mars-20	21	0	oui	non	CDI
4	intégrer une démarche éco-citoyenne	graine Pays de la Loire	2	salariés	3	28, 29 mai 2020	29-mai-20	42	0	oui	non	CDI
5	habilitation électrique	apave	1	salariés	6	1-avr.-20	30-avr.-20	126	0	oui	non	CDI
6	faisabilité économique	unhai	2	salarié	1	1-janv.-20	30-janv.-20	14	0	oui	non	CDI
7									0	non	non	
										Coût Total		
										3 200,00 €	538,00 €	150,00 €
										290,40 €	- €	- €
										- €	- €	4178,40 €

Créer du lien, donner envie.

Le projet associatif, créé sous format vidéo en 2018, englobe aujourd'hui trois dimensions :

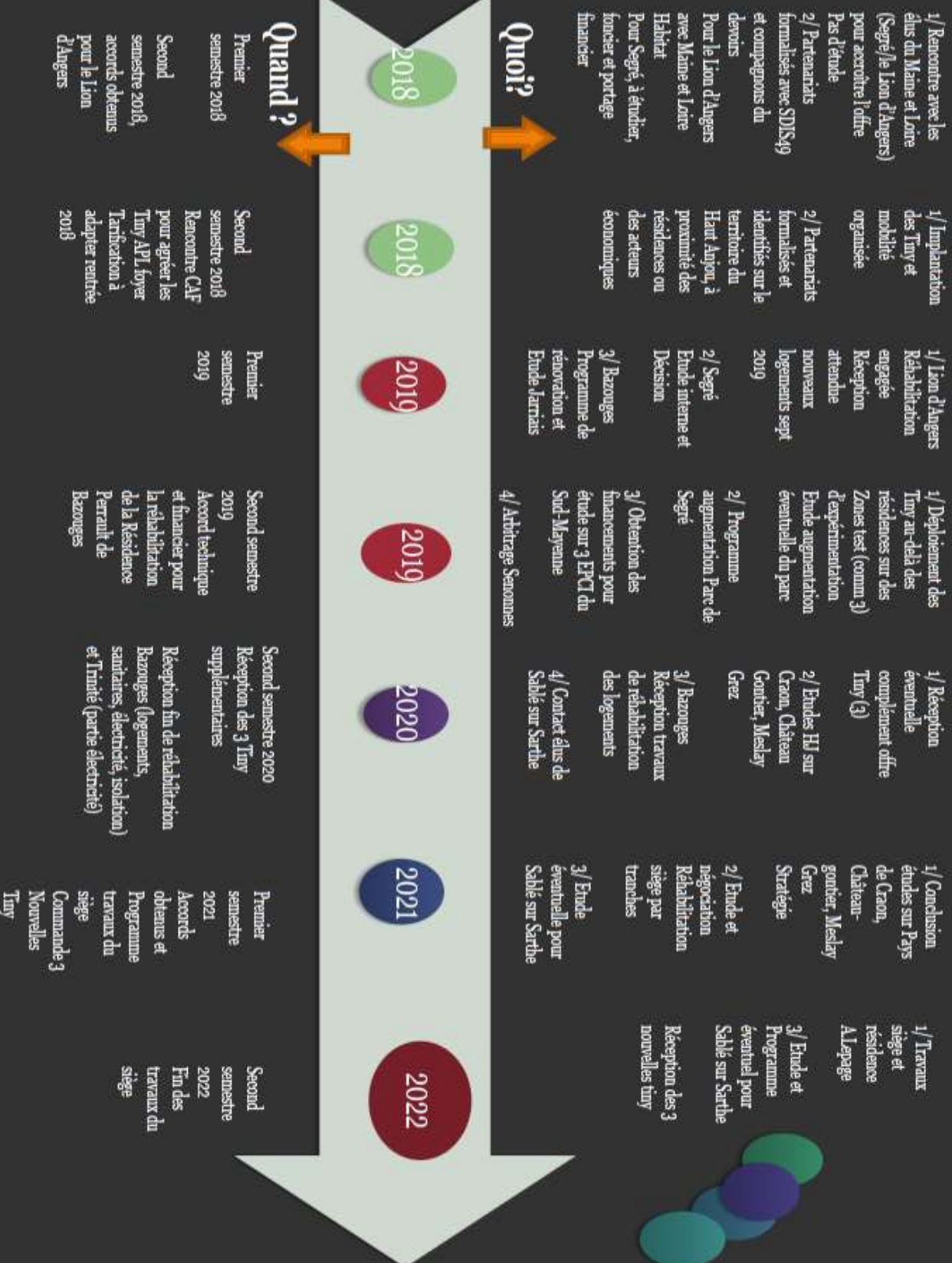
- La dimension politique via l'analyse de situations, l'identification des besoins des jeunes d'un territoire et la construction de réponses en partenariat avec les acteurs locaux ;
- La dimension pédagogique via l'accompagnement des jeunes dans une démarche d'autonomie ;
- La dimension économique en contribuant à l'accueil et au maintien des jeunes sur le territoire et en impulsant des collaborations avec le tissu économique local.



<https://www.facebook.com/1390950454502948/videos/2064898947108092/>

LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ASSOCIATION 2018-2022

Feuille de route de l'Association des Amitiés Sociales Iliade Habitat Jeunes 2018-2022



D'UNE DEMARCHE QUALITE A UNE DEMARCHE RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)

Pour rappel, « la démarche qualité est aujourd'hui considérée comme un levier pour affirmer la cohérence et la force du réseau et pour maintenir la dynamique et la solidarité entre les membres adhérents. Cette méthodologie régionale qui a permis une ouverture du réseau sur son environnement s'appuie sur une démarche associative permettant aux adhérents de s'approprier celle-ci comme un véritable outil de management au service du projet. Cela a permis entre autres à l'ensemble des salariés et des administrateurs de prendre le recul nécessaire à une analyse objective de leurs activités. » *(Cf : Rapport d'activités 2018)*

A l'échelle de notre association, depuis 2016, nous construisons nos projets, nous pensons nos manières de faire, avec en toile de fond cette Démarche Qualité. Notre projet socio-éducatif 2017/2020 et nos rapports d'activités, sont structurés sur la base de nos engagements pris dans le cadre de notre Démarche Qualité, pour toujours plus de cohérence et de lisibilité.

Le projet socio-éducatif 2017/2020 en lien avec les engagements de la Démarche Qualité

Engagement 1/La gouvernance

Objectifs principaux :

- Installer et faire vivre le CVS (Conseil de Vie Sociale) et être conforme à la loi 2002.2,
- Donner aux jeunes les moyens, les clés pour s'impliquer (création d'outil, explication du fonctionnement d'une association, du rôle d'un administrateur).
- Encourager la solidarité et la transmission de savoirs entre jeunes (repérer les compétences, organisations de rencontre d'échanges de savoirs...).
- Transposer l'implication des jeunes sur le territoire (inscrire les jeunes sur des actions du territoire en Mayenne ET en Maine-et-Loire).

Engagement 2/L'accueil

Objectifs principaux :

- Améliorer nos pratiques en matière d'accueil et s'adapter aux besoins et demandes des jeunes.
- Mettre à jour notre site internet, rendre effective les demandes d'hébergement en ligne.
- Tracer les demandes d'hébergement et les réponses apportées,
- Améliorer nos pratiques en matière d'accueil téléphonique, physique et numérique.
- Améliorer notre visibilité en matière de signalétique.
- Diffuser, traiter et analyser les enquêtes de satisfaction à l'entrée et au départ du jeune.
- Accueillir, informer et orienter les publics jeunes, avoir une procédure d'admission commune, aider et soutenir au plan administratif (APL, système alerte RC, relance...), organiser le départ, évaluer et orienter.

- Avoir une présentation claire de nos différentes résidences et de leurs services, communiquer aux jeunes les outils et prestations des résidences, faire de ce livret d'accueil, un outil de repère pour chaque arrivée.
- Transmettre aux jeunes les informations en matière de santé, culture, loisirs, mobilité ; école, emploi... (création d'un lieu ressource impliquant les partenaires, faire vivre ces lieux par les jeunes).
- Etablir un contrat de séjour complet ; un règlement intérieur, des conventions tripartites qui justifient le rôle, les objectifs et limites d'intervention des uns et des autres en y associant le jeune.

Engagement 3/L'Accompagnement collectif

Objectifs principaux :

- Encourager les jeunes à participer à la vie de la résidence et du territoire, favoriser et développer les solidarités, valoriser le bénévolat, sensibiliser les jeunes sur les droits et devoirs, favoriser les espaces de participation et le vivre ensemble, impliquer les partenaires dans le travail sur le droit et le devoir de chacun.
- Développer l'ouverture d'esprit (accès art et culture), susciter la curiosité.
- Travailler sur la question de la santé/Veiller, repérer et comprendre les pratiques en matière de santé des jeunes, écouter, conseiller, orienter et ou accompagner dans différentes démarches de façon individuelle ou collective, construire en partenariat des actions autour des comportements à risques, informer sur l'accès aux droits en matière de santé, promouvoir les activités physiques et sportives, utiliser une démarche préventive innovante (spot publicitaire, outil virtuel ...).
- Etre un lieu ressource en matière de vie quotidienne.
- Faciliter et encourager les pratiques modernes et innovantes, accompagner les jeunes dans la création de support numérique (spot santé, spot logement...).
- Créer des vrais espaces numériques au sein de toutes les résidences, améliorer la qualité de nos offres internet.

Engagement 4/L'Accompagnement personnalisé

Objectifs principaux :

- Repérer et anticiper les difficultés des jeunes, assurer l'accompagnement des jeunes dans un parcours de continuité et en relation avec les partenaires identifiés (prise en compte des besoins, de l'environnement, rôle des uns et des autres...) dans un cadre déontologique.
- Assurer une complémentarité entre l'aide individuelle et l'action collective (temps d'action en commun, repère et échanges entre les équipes...).
- Prévenir la gestion des impayés (+ de 20 000 euros par an).
- Pour le public jeune hippique, apporter une image positive de la résidence auprès du public accueilli (jeunes, employeurs, institutions), remobiliser le comité de pilotage à la création de la résidence, développer un partenariat inter-régional auprès des entreprises limitrophes, écoles de formation spécifiques au milieu hippique, pôle emploi, lycées, travailler en réseau entre institutions partenaires du milieu hippique,

créer une veille qui permet le repérage des situations particulières sur le plan éducatif, sanitaire, social.....

- Pour le public des jeunes hippiques, agir sur le plan santé par des actions fortes, partagées et novatrices pour obtenir leur adhésion (virtuel).
- Pour le public MNA, réaffirmer le rôle des uns et des autres et s'y tenir, préparer les jeunes à l'autonomie (hygiène, recherche de stage, santé, mobilité, démarche administrative), travailler avec le public MNA, les notions de droits et de devoirs, favoriser l'intégration des jeunes sur les territoires, se former, se maintenir en veille permanente sur les évolutions législatives de l'accueil du public.
- Pour les femmes victimes de violences conjugales, travailler à l'ouverture d'un deuxième appartement pour répondre à la demande, contractualiser l'accompagnement en intégrant le travail partenaire, être en veille de nouveaux partenaires pour répondre aux besoins des femmes.
- Pour le public en situation de handicap, être un acteur pour l'accueil du public en situation de handicap, valoriser leur intégration, valoriser leurs compétences, construire pour une meilleure compréhension des actions et outils adaptés, construire un réseau de partenaires autour du domaine du handicap pour des échanges, formations.

Engagement 5/Le logement

Objectifs principaux :

- Proposer et développer le parcours résidentiel, solliciter l'extension des conventions (logement pour femme victime de violences conjugales, aide au logement temporaire sur le site de Senonnes pour permettre aux jeunes les plus défavorisés d'accéder à un logement de droit commun), travailler à la labélisation de l'accueil pour personnes en situation de handicap sur nos parties ERP.
- Proposer un parc de bonne qualité et en bon état de fonctionnement, organiser la maintenance et le suivi du bâti, tracer les travaux effectués, avoir une politique de travaux à moyen et à long terme, travailler avec les bailleurs sur la prévision des travaux, veiller à la propreté des lieux en impliquant les jeunes, sensibiliser les jeunes au maintien du bon état des résidences.
- Mettre en place les dispositifs de sécurité, veiller au respect des dispositifs de sécurité, former le personnel pour les obligations en matière de sécurité.
- Favoriser la socialisation des jeunes et la convivialité par le bâti, éviter la solitude, favoriser l'autonomie, favoriser la gestion collégiale des espaces.

Engagement 6/L'implication territoriale

Objectifs principaux :

- Être un partenaire facilitateur et indispensable aux territoires pour l'accueil des jeunes, participer à l'animation du réseau par la mutualisation des compétences, des moyens et des expériences locales, départementales, régionales, nationales, faire valoir ses compétences et son expertise de la jeunesse dans les instances de réflexions, de

concertations, de décisions du territoire, favoriser les échanges, rencontres, ouvertures par l'accueil dans ses espaces des entreprises, associations, services....

Engagement 7/La restauration durable

Objectifs principaux :

- Faire de nos restaurations, des lieux d'éducation à la vie sociale(ouverture au monde du goût et à la diversité culturelle, prise en compte des habitudes culinaires des autres pays...), sensibiliser à la consommation durable et locale, multiplier les partenariats (restaurant du cœur, téléthon, soupe solidaire) en impliquant les résidents, associer les publics jeunes à l'élaboration des repas, faire des services de restauration, un lieu d'apprentissage pour les apprentis, les TIG (relancer l'agrément), les stagiaires.
- S'adapter aux besoins et problématiques des usagers et communiquer en ce sens (servir des repas sans ajout de sel, des repas allégés en sucre, indiquer la présence de gluten, communiquer sur les allergènes).
- Favoriser l'achat, la production et le transport des repas durables et responsables, proposer à travers les services de restauration une alimentation équilibrée et de qualité, à des prix optimisés, tendant à répondre aux objectifs du développement, valoriser le patrimoine culturel et l'alimentation locale, le fait maison, veiller au gaspillage alimentaire, veiller à la consommation des fluides et des produits d'entretien.
- Travailler à l'éducation nutritionnelle et sensorielle, Soigner l'aspect esthétique, les couleurs, l'ambiance, la musique, les bruits des salles de restauration, éveiller les sens, innover en matière culinaire.

Chaque année, un bilan est réalisé sur l'avancée de ces engagements. (*Cf: Annexe 1 - PACQ 2017/2020*).

En route vers la RSO !

Forts des retours de l'association Copainville, dans le cadre de l'évaluation interne 2018 (*cf: Rapport d'activités 2018*), et de l'investissement de l'ensemble des équipes dans une démarche participative, nous voulons confirmer notre inscription dans la dynamique régionale insufflée par notre union (URHAJ Pays de la Loire).

Nous l'avons évoqué dans notre précédent rapport, le réseau URHAJ souhaite désormais s'inscrire dans une démarche RSO, pour donner un nouveau souffle à la démarche qualité et s'engager toujours plus dans une démarche écocitoyenne et responsable. Pour ce faire, c'est le cabinet RSCOP qui a été sélectionné pour accompagner notre réseau.

Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2019, pour préparer au mieux le lancement de cette nouvelle démarche.



D'une mise en culture, en passant par la méthodologie, ou encore la présentation d'une plateforme numérique (« ESSpratiques »), qui nous permettra d'assurer un réel suivi au

quotidien de notre démarche, l'ensemble des trinômes porteurs de la Démarche Qualité, au sein de leur association, a pu s'acclimater à ce nouveau défi. Dans un premier temps, il fallait identifier les plus d'une Démarche RSO :

Démarche Qualité (L'usager au cœur de la démarche)	Démarche RSO (Toutes les parties prenantes au cœur de la démarche)
DQ : 7 engagements ▶ La gouvernance ▶ L'accueil personnalisé des résidents ▶ L'accompagnement collectif ▶ L'accompagnement individuel ▶ L'Habitat / Le logement ▶ Le développement territorial ▶ La restauration sociale	RSO : 7 engagements 

Dans un second temps, il s'agissait d'harmoniser notre entrée dans cette Démarche RSO avec notre calendrier propre à notre Démarche Qualité d'ici à 2025, le tout au regard des impératifs législatifs.

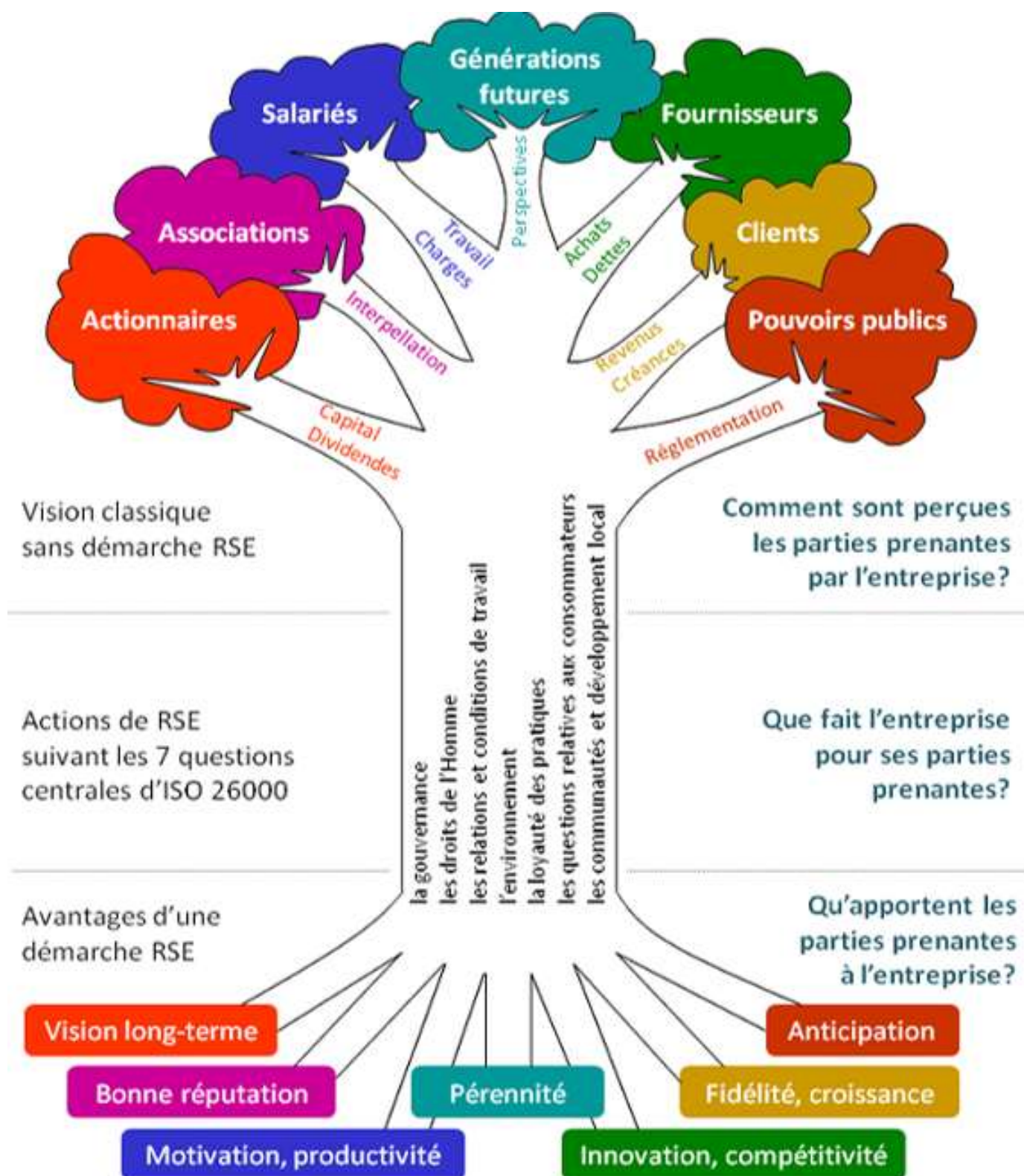


Pourquoi la RSO ?

Aller vers une Démarche RSO, c'est prendre plus de hauteur sur l'ensemble de nos activités au regard de la société. C'est une suite logique à notre Démarche Qualité, et à notre inscription dans la dynamique régionale. C'est également l'occasion de mobiliser et fédérer toujours plus les parties prenantes (Administrateurs, salariés, résidents, usagers, partenaires, ...) autour de notre projet.

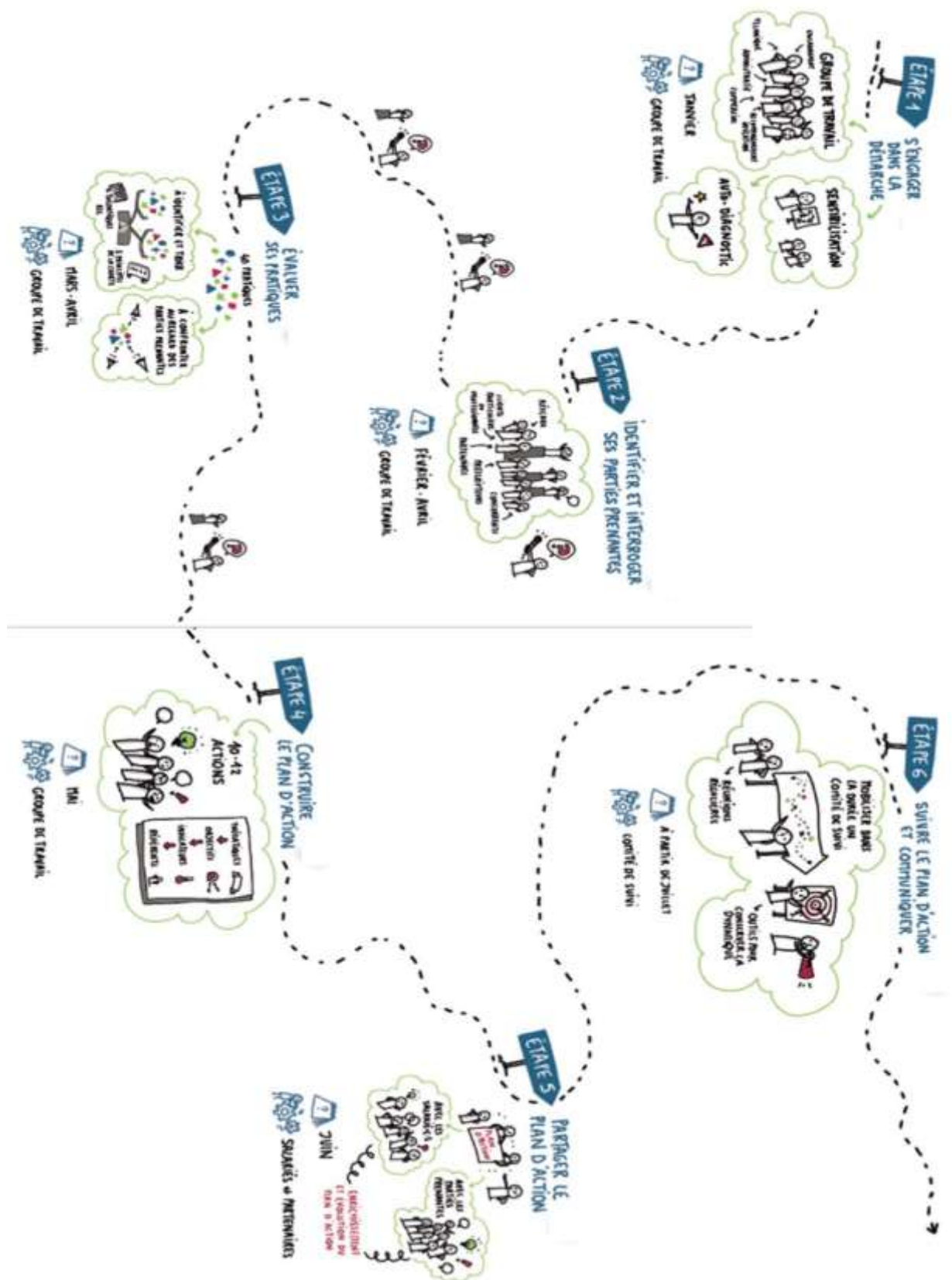
A l'échelle de notre Union Régionale (URHAJ), une journée de mise en culture s'est déroulée à l'Iliade Habitat Jeune. Cette démarche était destinée aux administrateurs, aux référents qualité et aux directions. En juin 2019, ce sont 70 personnes qui ont participé à cette journée, animée par notre réseau URHAJ et le cabinet RSCOP.





© Coop alternatives - Tous droits réservés

Le lancement de la RSO devra se faire étape par étape comme le résume bien le schéma ci-dessous :



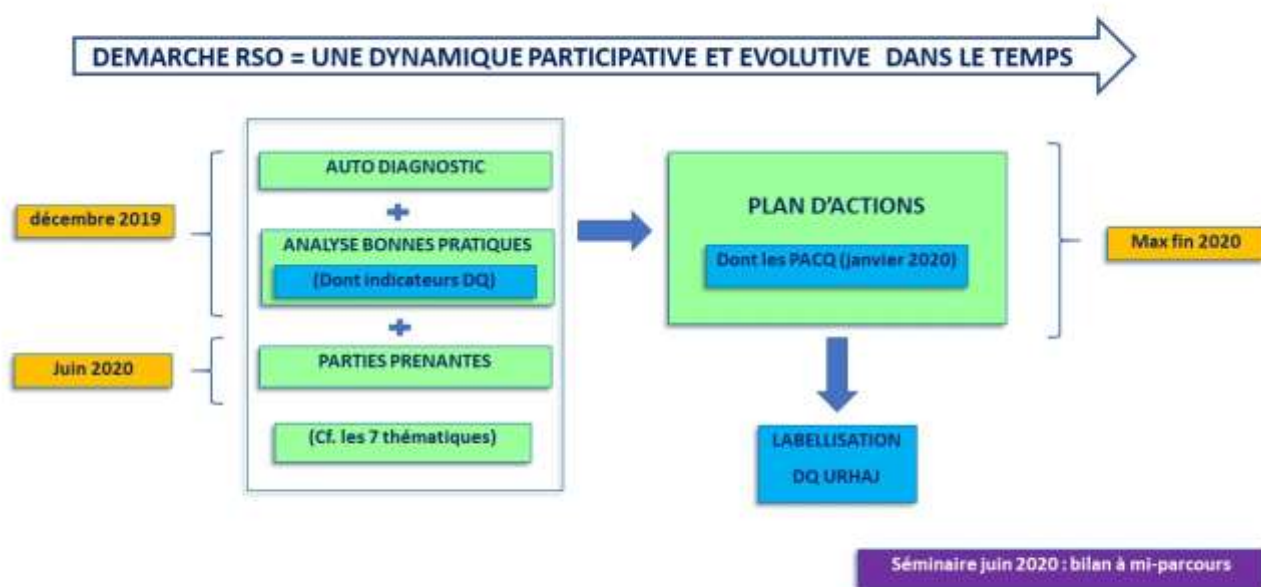
L'étape 1 sera l'occasion de créer un groupe de travail qui pilotera la mise en place de la Démarche RSO. A la différence du trinôme Qualité, ce groupe sera élargi à d'autres professionnels, de tous les services. Les volontaires se sont déjà manifestés, un premier temps de travail sera prévu en janvier 2020.

A l'échelle régionale, ci-dessous, le déroulé arrêté en Conseil des Directeurs et CA de l'URHAJ.



CONSEIL DES DIRECTIONS – 4 octobre 2019

RSO / DQ



UNE NOUVELLE CORDE A NOTRE ARC : L'ÉVALUATION EXTERNE DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX !

Nous l'avons mentionné dans notre rapport d'activités 2018, deux administrateurs et deux salariés ont été formés pour être Évaluateurs Externes. Tous les quatre sont désormais certifiés, depuis le 25 mai 2019 (Formation et Certification Cabinet ACTAN).

Au-delà du simple fait de développer une nouvelle compétence pour notre association, cette certification qui en découle atteste de notre « volonté permanente de progresser et d'être au plus près des exigences réglementaires pour servir le public accueilli, [...] mais également se saisir de cette formation pour, de l'évaluation des autres, grandir en interne et fructifier le projet de l'Iliade par la rencontre de l'autre ». *(Cf : Rapport d'activités 2018)*

A la suite de cette certification, nous avons entamé les démarches afin d'obtenir l'habilitation auprès de la Haute Autorité de Santé (HAS). Nous avons également travaillé à la réalisation d'une plaquette pour communiquer sur ce dernier. Toutes ces démarches se finaliseront en 2020.

Projet de plaquette en cours de finalisation

Les intervenants



Caroline Bolvin
Directrice

Active depuis une vingtaine d'années en secteur social et médico-social (travailleur social SIAO, coordinatrice de service tertiaire, responsable d'un site d'hébergement jeune), Caroline Bolvin s'occupe d'organiser, d'articuler des compétences, le travail en équipe, la gestion.



Vincent Sautier
Président de l'association

Du local engagé dans les domaines de la jeunesse, du sport et de l'environnement, Vincent Sautier est familier du cadre institutionnel, qui définit et encourage les politiques territoriales et les dynamiques territoriales.



Freddy Bourgeois
Administrateur / référent qualité

Recherche du client, il a rejoint l'Iliade Habitat Jeunes il y a huit ans, comme animateur jeunesse. Garant de la cohésion de l'équipe, de la cohérence et de la qualité de son action, il supervise aussi les choix de communication qui en font la promotion.



Laurence Devillers
(Administratrice, membre du bureau)

Manager de proximité dans le privé, mais aussi Coach certifiée de cadres et dirigeants, Laurence Devillers apporte, dans le cadre associatif, sa connaissance de l'humain et ses repères sur l'animation de la performance.



L'Iliade Habitat Jeunes

SIÈGE SOCIAL 9 rue du 8 mai 1945 55200 Château-Gondier	SECRETARIAT 02 43 07 27 05 secretariat@iliade.asso.fr
--	---

DU LUNDI AU JEUDI : 8 h 30 à 18 h 30
VENDREDI : de 8 h 30 à 16 h 30

www.iliade.asso.fr

Habilitation HAS : référence :
Certification Actan : références

ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX
ET MÉDICO-SOCIAUX

VOTRE
ÉVALUATEUR
EXTERNE



L'ILIADÉ
Expertise

Habilitation le 25 mai 2019 par la HAS
Certifié le 25 mai 2019 par ACTAN

L'ÉVALUATION

De la contrainte à l'exigence !

Sept ans, déjà... Vous devez vous plier à l'obligation réglementaire de l'évaluation externe. Suivez les règles et donnez du sens !

CONSOLIDEZ VOTRE AGRÈMENT :

des garanties pour votre autorité de tutelle

- Les droits des usagers et des familles sont-ils garantis ?
- L'amélioration continue des services rendus est-elle effective ?
- Quel examen des 15 thématiques et documents spécifiques ?

DYNAMISEZ VOTRE STRUCTURE :

bénéficiez d'un outil de conduite de projets

- L'opérationnel globale : une boussole
- Clarté des projets définis par l'évaluation interne : une direction
- Des priorisations et propositions concrètes : un itinéraire

L'ÉVALUATEUR

iliade Habitat Jeunes, depuis 1969 un acteur de terrain reconnu.

Votre évaluateur - Association Loi 1901, Liliade fait quotidiennement la preuve de son professionnalisme et de sa polyvalence sur le territoire du Haut Anjou, où elle gère 4 structures (Mayenne 4, Maine-et-Loire 2).

180
places
d'hébergement
conventionnées
et tenues

22 salariés

400
jeunes
accueillis
chaque année

- Portage du repas pour les séjours
- Accueil et projet personnalisé victimes de violences conjugales
- Logements et stages adaptés handicap et perte d'autonomie
- Accueil et projet personnalisé mineurs non-accompagnés



Label « Démarche qualité » / Démarche RSE



ACCOMPAGNÉ

PAR L'ILIADÉ

SE COMPRENDRE PROGRESSER !

Votre action et vos préoccupations sont aussi les nôtres ! Au quotidien, nous exerçons les mêmes fonctions, poursuivons les mêmes objectifs et sommes soumis aux mêmes contraintes.

Notre sens et les acquis de l'expérience nous font aborder chaque évaluation avec le bon dosage exigence / humilité.

LES ÉTAPES DE NOTRE INTERVENTION



UNE DYNAMIQUE 100% ASSOCIATIVE

- Un outil d'aide à la décision et à l'organisation pour votre structure.
- Un bénéfice affecté à notre projet associatif.

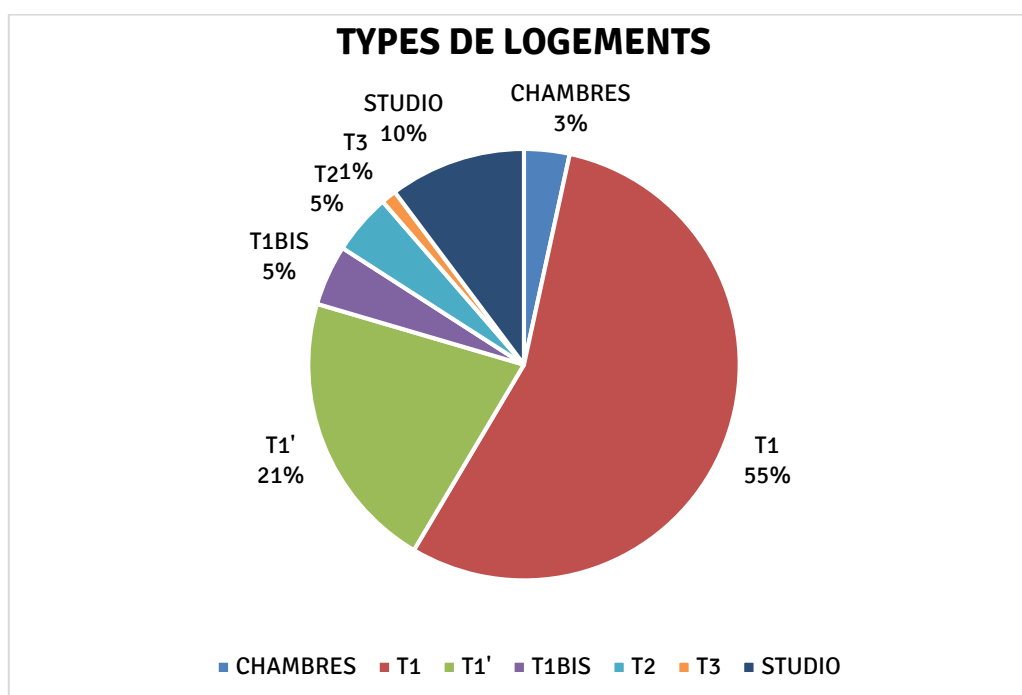
L'OFFRE DE LOGEMENTS (tarifs, répartition et gamme de logements)

Les tarifs

tarifs 2018 -2019			
Hébergements / Redevance			
	Type de logement	2018	2019 *
CHÂTEAU-GONTIER	Chambre pal	199,16 €	201,65 €
	Studio bazouges	347,28 €	351,62 €
	T1 pal	347,28 €	351,62 €
	T1' pal	388,31 €	393,16 €
	T2 bazouges	391,31 €	396,20 €
	T3 trinité	387,50 €	392,35 €
	T2 trinité	375,57 €	380,26 €
	T1 BIS TRINITE	355,18 €	359,62 €
LION D'ANGERS	T1	314,25 €	318,18 €
	T1'	417,35 €	422,57 €
	LOGT 1/2/3	460,79 €	466,55 €
SEGRE	T1	314,25 €	318,18 €
	T1'	417,34 €	422,56 €
SENONNES	T1	314,73 €	318,66 €
	T1'	418,58 €	423,81 €
NUITES	CG- Chambre	12,00 €	12,15 €
	CG- Appartement	16,00 €	16,20 €
	LA-Appartement	16,00 €	16,20 €
	SG-Appartement	16,00 €	16,20 €
	SN-Appartement	16,00 €	16,20 €
	Tous sites - Invités	5,00 €	5,06 €
	* : Selon l'IRL 2018	1,25%	

La plupart des résidents de l'association bénéficie de l'Aide Personnalisée au Logement, versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Cela leur laissait, pour 2019, comme en 2018, un résiduel de loyer à charge allant d'environ 37 € pour un T1 à environ 154€ pour un T1'.

Les types de logements



Les résidences Habitats Jeunes permettent à des jeunes, ne dépassant pas un certain seuil de ressources, de se loger à un coût inférieur à celui du parc privé. Les résidents paient une redevance, qui couvre le loyer et les charges. Celle-ci est entièrement éligible aux aides de la CAF, ce qui permet de limiter l'effort financier des résidents. Des espaces de vie au service d'un projet socio-éducatif, celles et ceux qui vivent en habitat jeunes profitent donc de résidences conçues pour répondre à leurs besoins, rencontrent d'autres jeunes et sont entourés d'une équipe de professionnels qui leur proposent un accompagnement.

Les résidences offrent des logements privatifs et des espaces collectifs, qui peuvent s'articuler selon différentes formes : appartements partagés, studettes avec kitchenette, chambres avec restauration ou cuisine collective, et 3 tiny houses.

Pour les équipes, la configuration des espaces est un support pour l'accompagnement vers l'autonomie.

Les projets à venir (Bains douches à Château-Gontier, extension de notre résidence Nelson Mandela à Segré), réhabilitation de la résidence Renée Perreault de Bazouges, vont nous permettre d'élargir toujours plus notre gamme de logements, et ainsi répondre aux besoins de nos publics et des territoires.

LES TINY HOUSES, opérationnelles depuis 2018

En lien avec nos partenaires territoriaux (collectivités, entreprises, ...), nous avons souhaité développer en 2018, une nouvelle gamme de logements innovants. Nous avons, pour cela, acquis trois Tiny Houses.

Cette nouvelle offre de logement n'est pas essentiellement destinée aux jeunes 16-30 ans, mais elle est élargie à l'ensemble de la population (salariés, cyclistes de passage, ...).

Nous souhaitons servir les territoires, réfléchir à un nouveau mode d'habitat et d'habiter et répondre aux difficultés de recrutements des entreprises, à la problématique mobilité sur nos territoires ruraux et au manque de petits logements sur ces mêmes zones.

Dans un premier temps, implantées sur le territoire de Château-Gontier, pour tester et faire connaître le produit et faire le lien avec notre Label Accueil Vélo. En 2019, elles sont allées sur le territoire du Lion d'Angers, pour répondre aux besoins des entreprises. Une convention de partenariat dessine et définit les contours de la mise à disposition de nos 3 Tiny Houses sur le Pays des Vallées du Haut-Anjou.

(Cf : Annexe 2 – Convention triennale 2018/2020 Iliade Habitat Jeunes – CC des Vallées du Haut-Anjou)



Les projets envisagés en 2020

Une rencontre avec les services de la CAF 53 a été demandée pour que ces Tiny Houses puissent être agréées APL. L'association souhaiterait par ce dispositif offrir une gamme de logements supplémentaires pour rapprocher Habitat et Emploi.

Un plan de communication pour valoriser et faire vivre cette nouvelle formule d'habiter est en cours de construction.

Le Projet « Bains Douches »

Notre association a souhaité, en collaboration avec l'ADAPEI 53, répondre à un appel à projet de réhabilitation d'un espace situé face au Centre Hospitalier de Château-Gontier.

Liées par des conventions sur les domaines transposables au projet des bains douches, le travail partenarial existe déjà entre nos deux structures, les équipes se connaissent et sont en proximité.

Voisines (foyer d'hébergement de la résidence du 8 mai et siège social de l'Iliade au 9 rue du 8 mai), liées par le même bailleur, elles travaillent en étroite collaboration.

En septembre 2017, nos structures se sont rapprochées pour établir une convention de mise à disposition de deux logements au sein de l'Iliade Habitat Jeunes Château-Gontier pour les personnes en situation de Handicap.

Cette convention actuelle a plusieurs objectifs :

- Expérimenter une solution d'habitat autonome dans des conditions de sécurité et en accord avec les besoins de la personne en situation de handicap
- Définir au sein de l'Iliade Habitat jeunes les conditions d'accueil de la personne en situation de handicap
- Veiller et accompagner le vivre ensemble
- Définir les besoins et moyens d'accompagnement

En 2018, le partenariat s'est enrichi en permettant d'accueillir des personnes en situation de handicap dans les cuisines de l'Iliade pour s'expérimenter en restauration, tester leur autonomie et capacité à travailler en milieu ordinaire ou juste couper leur quotidien par une nouvelle expérience.

Les équipes respectives sont sensibilisées à l'accueil du handicap, les structures travaillent ensemble pour accueillir et permettre cette expérimentation.

L'idée étant d'encourager la formation et la Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience.

De vérifier l'employabilité des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire.

De tester l'adaptabilité des personnes au milieu ordinaire mais aussi d'enrichir les salariés de l'Iliade.

De simplifier les process pour une bonne compréhension de tous.

D'adapter et de partager ses compétences, de prendre le temps de s'attarder à l'autre....

Le territoire est donc riche de deux associations de l'Economie Sociale et Solidaire qui œuvrent dans le même sens pour la mixité et l'intégration de toutes et tous.

Fortes de ses expériences, les deux associations souhaitent asseoir leur partenariat par le portage commun de la reprise des Bains douches en développant les mêmes volets à savoir l'hébergement inclusif et la tenue d'un snacking cafétéria presse par les jeunes et les personnes en situation de handicap encadrés par les professionnels des deux structures.

L'idée est celle d'un projet type « les cafés joyeux » aux bains douches de l'Hôpital avec **le plus** de l'hébergement adossé.

Ce projet a été retenu par le centre hospitalier du Haut Anjou. Des rencontres avec les autorités seront programmées pour expliquer le projet et obtenir des aides, du soutien, du portage. L'objectif serait pour les partenaires et le Centre Hospitalier du Haut-Anjou, une ouverture fin 2021.



L'extension de la résidence Nelson Mandela

A l'étude depuis déjà quelques mois, l'extension de notre résidence Nelson Mandela de Segré est en discussion.

Les rencontres avec les différents acteurs du projet se poursuivent, certains points restent à valider, notamment ce qui concerne les autorisations dues à l'investissement.

Pour l'heure, le besoin identifié, au regard du PLH et du parc actuel, est de 10 nouveaux logements répartis comme suit :

- 3T 1 de 18M²
 - 4 T1' de 20 M²
 - 3 T2 de 46 M²
-

L'objectif est de répondre au mieux à la demande des jeunes 16-30 ans sur le territoire de Segré en Anjou Bleu.

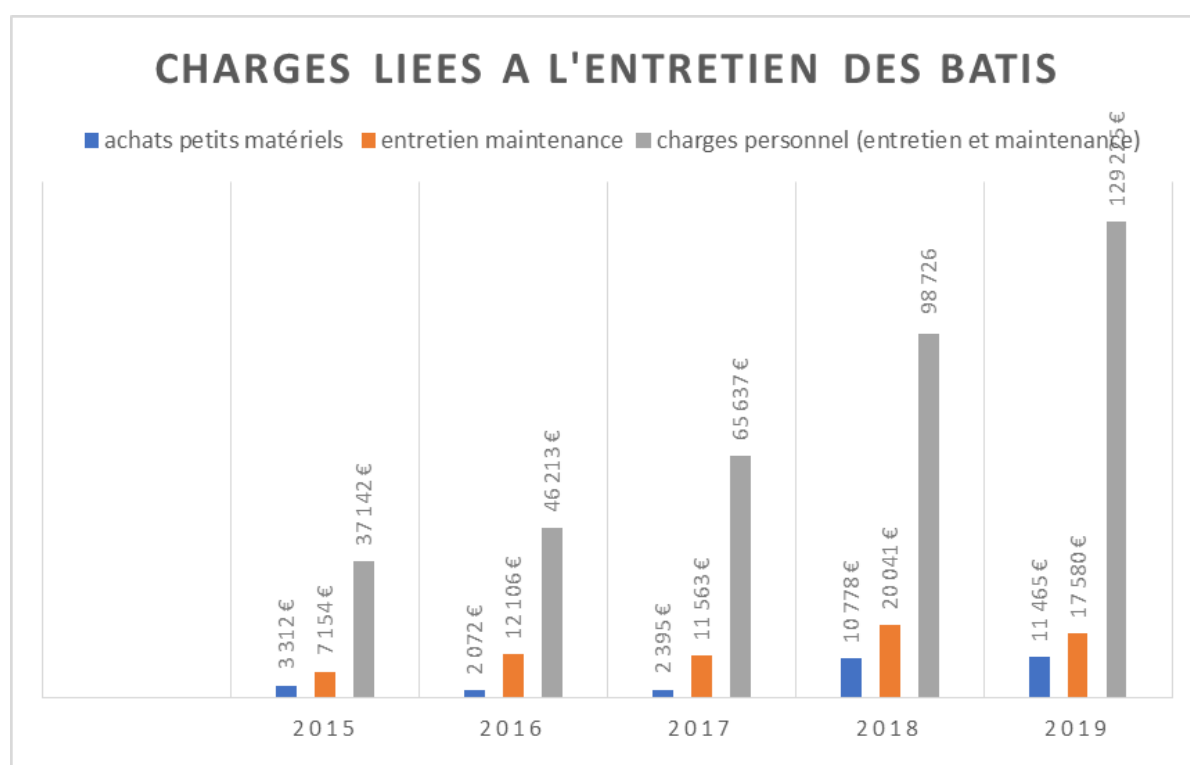
Avec le soutien des élus d'Anjou Bleu Communauté, une ouverture serait envisagée en 2021.



L'ENTRETIEN DU PARC EXISTANT

Chaque année, nous attachons une importance particulière à l'état du parc des logements ainsi qu'aux locaux. L'association est gestionnaire de 6 résidences et est en contact avec 5 bailleurs sociaux distincts. Les rénovations doivent être ancrées dans les objectifs, en vue d'offrir aux résidents et usagers une qualité d'hébergement et de services.

Pour l'association, ci-dessous les dépenses allouées à l'entretien des bâtis de l'association sur les années 2015-2016-2017-2018-2019 (à celles-ci s'ajoutent le renouvellement du mobilier et des équipements (meubles, literie...)).



En 2019, l'association a mis en place un point d'honneur à l'entretien de son parc et a ainsi procédé à :

- La réfection de 7 salles de bain au sein de la résidence **Paul Armand Lepage**, l'accueil a été réaménagé ;
- 6 logements ont été inaugurés sur le **Lion d'Angers** (résidence Alphonse Cochard) ;
- A **Bazouges**, 7 salles de bains ont été refaites.

Afin d'organiser la maintenance et le bon suivi du bâti, tracer et réaliser les travaux pour les jeunes et usagers, l'association a fait le choix dès 2017 de :

- Passer de 0,5 ETP à 1,5 ETP ;
- De définir une politique travaux à court, moyen et long terme ;

- De se rapprocher de tous ses bailleurs et d'organiser le recensement des priorités de travaux ;
- De veiller à la propreté des lieux en y associant les jeunes et salariés (visite hygiène et planning tenu par les équipes socio-éducatives pour l'accompagnement à l'autonomie).

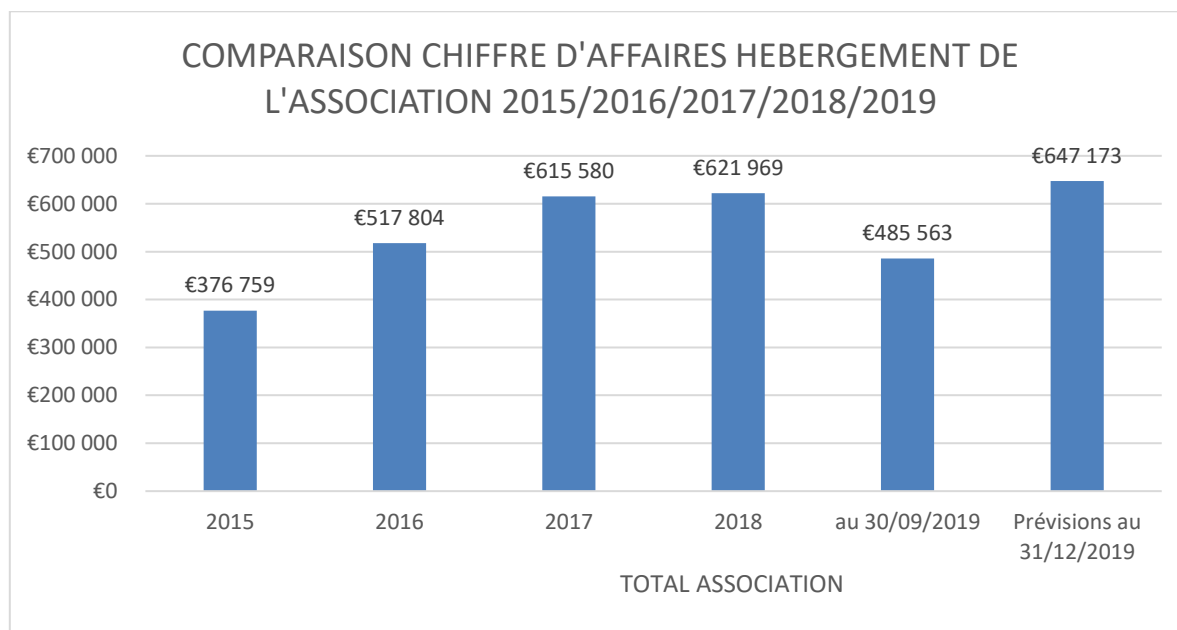
Afin de rattraper les retards des dernières années, une feuille de route a été mise en place avec chaque bailleur et un prévisionnel à court et moyen terme.

En 2020, nous prioriserons les résidences les plus anciennes, la résidence Paul Armand Lepage (Château- Gontier) et René Perreault (Bazouges).

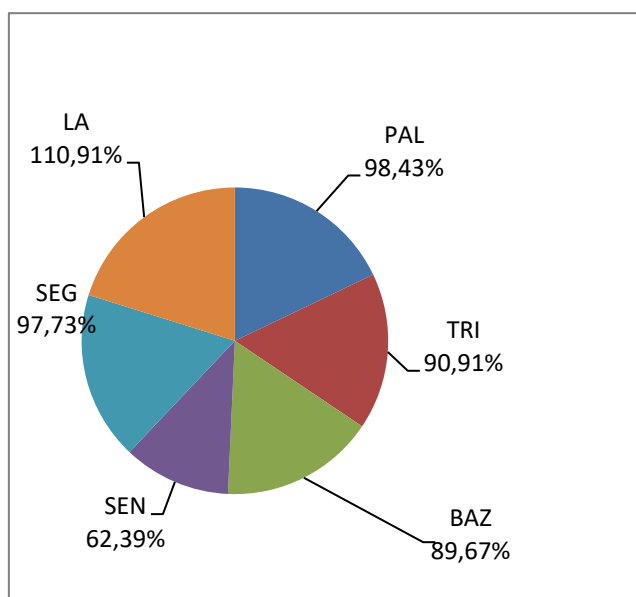
Les priorités en 2020 sur l'entretien des logements

- Réhabilitation complète de la résidence Renée Perreault de Bazouges.
- 7 logements au dernier trimestre sur notre résidence Paul Armand Lepage de Château-Gontier.
- Remplacement du mobilier ancien et changement des literies.

CHIFFRE D'AFFAIRES HEBERGEMENT ET TAUX D'OCCUPATION DE L'ASSOCIATION ILIADE HABITAT JEUNES



Taux d'occupation au 30/12/2019



LA : résidence Alphonse Cochard au lion d'Angers
SEG : résidence Nelson Mandela à Segré
SEN : résidence André Baslé à Senonnes
BAZ : résidence René Perreault à Bazouges
TRI : résidence la Trinité à Château-Gontier
PAL : résidence Paul Armand Lepage à Château-Gontier

Une fois de plus, l'année écoulée est très positive en matière de taux d'occupation. Nos partenariats (ASE, ADAPEI, Communauté de Communes, ...) nous permettent d'accueillir toujours plus de jeunes, et asseoir notre volonté de garder une réelle mixité sociale au sein de nos résidences Habitat Jeunes.

Depuis plusieurs années, nous avons fait évoluer nos modes de communication, nos outils, nous avons créé de véritables liens avec les acteurs locaux de nos territoires. Les taux d'occupation positifs de 2019 viennent confirmer ces nouvelles orientations, déclinées à tous les niveaux.



L'ACCUEIL

Accueillir, informer, orienter tous les publics jeunes (16/30 ans) en leur proposant une prestation logement adaptée à leurs besoins, mais aussi une orientation globale, dans un cadre propice au développement personnel et respectueux des droits et devoirs de chacun.

Concernant la **résidence Alphonse Cochard**, il faut souligner que 6 nouveaux logements ont été inaugurés en juillet 2019 et ont été occupés dès le mois d'août. En 2019, on dénombre, un taux de réponses favorables de 34% : 29 demandes ont été enregistrées pour 10 jeunes ayant bénéficiés de l'accès à un logement.

L'acquisition des 6 nouveaux appartements, a permis d'accueillir plus de jeunes et donc de diminuer le nombre de refus d'attribution de logement passant de 20 en 2018 à 15 en 2019. Ainsi, le nombre de jeunes accueillis est passé de 26 à 29 résidents soit une augmentation de 10%.

TYPOLOGIE ET CHIFFRES CLÉS DE LA DEMANDE D'HÉBERGEMENT

Les chiffres clés

En 2019, la demande d'hébergement de l'Association Iliade Habitat Jeunes (toutes résidences confondues) correspond à :

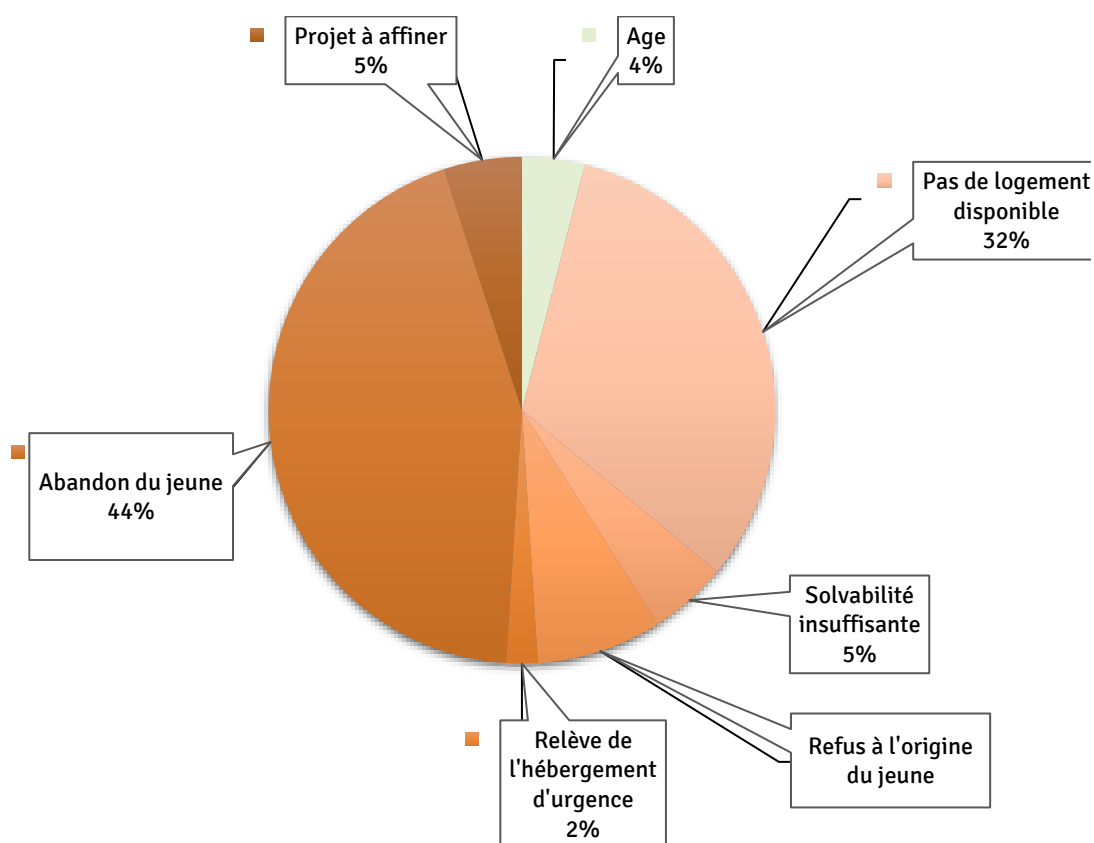
- **336** demandes de logements pour **210** jeunes admis, soit **62%** de réponses favorables, contre 56% l'an passé.
- **369** jeunes hébergés tout au long de l'année, contre **353** en 2018 ;
- **210** jeunes admis et **214** départs ; **207** jeunes admis et **188** départs en 2018, le turn over a été plus important en 2019
- **127** demandes non satisfaites contre 152 en 2018
- , dont **40** faute de logement disponible (soit **32%** des demandes non satisfaites) et **27** à l'origine du jeune (soit **18%**).

3

	CHÂTEAU GONTIER	LION D'ANGERS	SEGRÉ	SENONNES	TOTAL
Nombre de demandes	150	29	72	85	336
Nombre de jeunes hébergés	197	29	36	107	369
Nombre de personnes entrées	109	14	18	69	210
Nombre de jeunes sortis	112	10	16	76	214
Nombre de demandes non satisfaites	42	15	54	16	127

Les motifs de refus des demandes de logement

En 2019, **127** demandes n'ont pu être satisfaites dont **40** faute de logement disponible (soit **32%** des demandes non satisfaites), la solvabilité insuffisante du jeune représente **7** demandes non satisfaites soit **5%** contre 8% en 2018. Cette année, une donnée diffère considérablement par rapport à l'année précédente, celle de l'abandon du jeune qui représente **55** demandes non satisfaites soit **44%** contre 18% en 2018. Ce chiffre s'explique par le fait qu'un abandon du jeune est souvent dû au fait qu'au moment de la demande, nous n'avons pas de logement disponible, et qu'au moment où nous le rappelons, le jeune a trouvé une autre solution de logement. Enfin, autre donnée intéressante, **27** refus sont à l'origine du jeune (soit **18%**).



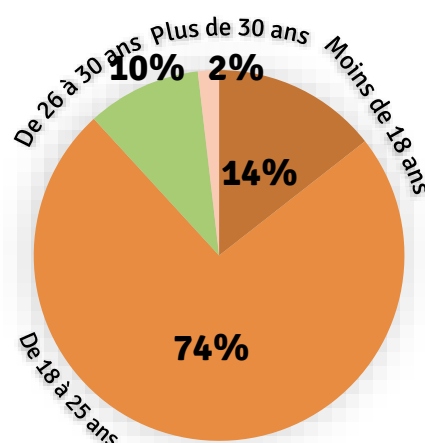
Typologie de la demande de logement

(Cf. Annexe 3 – Plans du rapport d'activité)

Une part importante des demandes de logement émanent d'hommes. Ces données expliquent la forte proportion de jeunes hommes accueillis durant l'année (72% d'hommes et 28% de femmes).



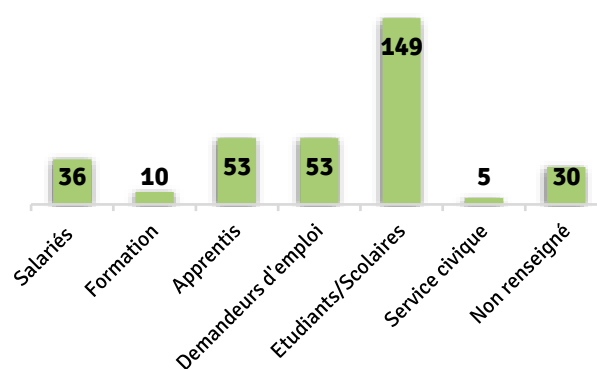
Seule une demande de logement sur 10 est émise par un jeune de plus de 26 ans. Près des $\frac{3}{4}$ des demandes sont réalisées par des jeunes entre 18 et 25 ans. Le nombre de demande émanant de mineurs a été divisé par deux par rapport à 2018.



Le profil des jeunes demandeurs de logement a évolué par rapport à 2018, en effet les étudiants/scolaires représentent **44%** des demandeurs. Ce chiffre s'explique par le nombre de jeunes MNA accueillis à Senonnes et à Château-Gontier qui sont mineurs et scolarisés.

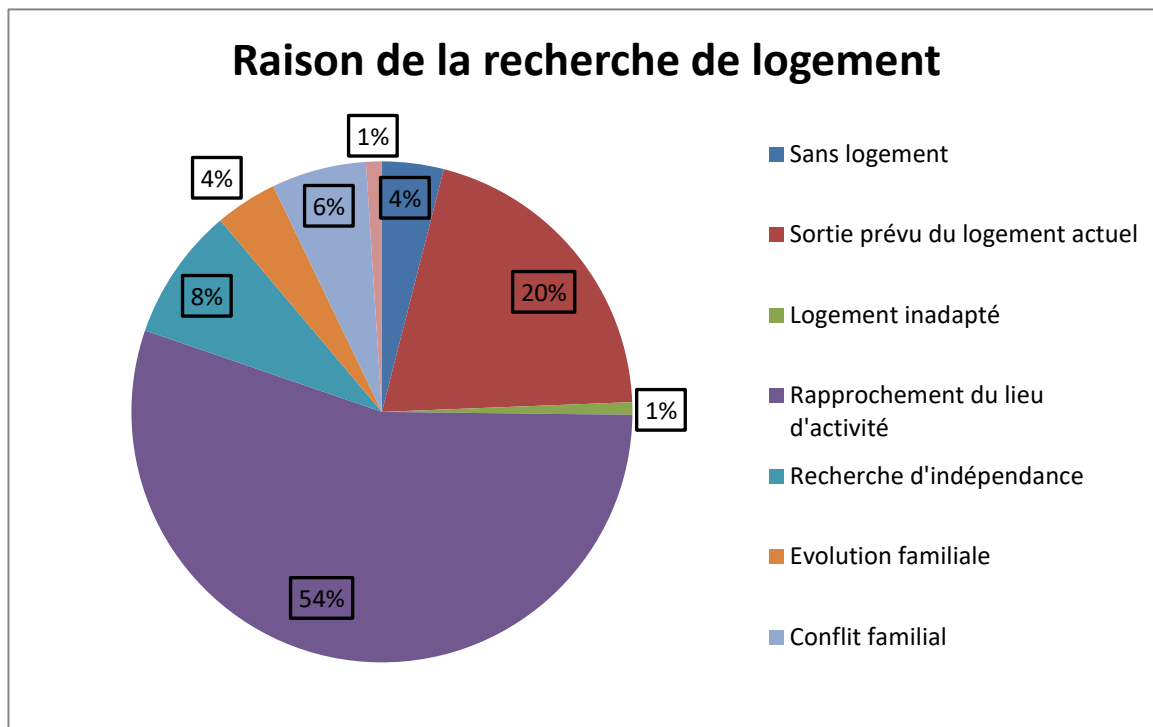
16% des demandes de logement émanent de jeunes en apprentissage (**53** jeunes).

Il est à noter que les jeunes accompagnés par la Mission Locale dans le cadre de la garantie jeune sont mentionnés dans le statut « demandeurs d'emploi » ; et donc inscrits dans un parcours professionnel.



En 2019, la raison principale de recherche de logement est liée à l'accès à l'emploi, **54%**, contre 62% en 2018. Pour **8%** des demandes, les jeunes sont en recherche d'indépendance.

Les motifs « sans logement » et « sortie prévue du logement actuel » correspondent majoritairement au public mineur non accompagné (MNA) accueilli à Château-Gontier et Senonnes. Ces données sont donc à moduler.



Les outils d'accueil

✓ Les livrets d'accueil

Depuis 2019, l'équipe socio-éducative distribue un nouveau livret d'accueil à l'entrée du résident. Les brochures sont adaptées en fonction du lieu d'implantation des résidences de l'association.



✓ La fiche inscription

La fiche d'inscription permet de recenser les informations nécessaires à l'admission d'un jeune.

Dorénavant, le résident, en signant ce document, est informé que certaines données personnelles le concernant peuvent être enregistrées sur notre nouveau logiciel informatique : le SIHAJ. Une note d'information liée aux questionnaires de satisfaction a également été ajoutée.

✓ Les questionnaires de satisfaction

Dans le mois qui suit l'entrée d'un nouveau résident, nous mesurons sa satisfaction concernant son accueil et son arrivée. Au moment de leur départ, les jeunes sont également sondés sur leur séjour. Pour cela, nous utilisons les questionnaires de satisfaction élaborés à l'échelle régionale. Chaque année, nous réalisons une analyse de ces questionnaires. (Cf: *Annexe 4 – Analyse enquête de satisfaction 2019*)

L'analyse nous permet de définir des pistes d'amélioration pour l'ensemble de nos services.

Le SIHAJ (Système d'Information Habitat Jeunes)



Après une année d'initiation en 2018, l'adaptation à ce nouvel outil se fait progressivement. Pour ce faire, l'ensemble des équipes socio-éducative et administrative changent une grande partie des outils utilisés. 2019 est donc une année de transition.

Nous avons été contraints de faire beaucoup de double saisie d'information afin d'être certain de pouvoir utiliser les données nécessaires aux bilans de fin d'année. Toutefois, beaucoup d'éléments ont pu être exploités grâce au SIHAJ.

Toutes les demandes de logements sont désormais traitées via cet outil. Des améliorations sont à apporter concernant les motifs de non-attribution, qui pour certains sont regroupés dans « relève du logement de droit commun ». Nous souhaitons dissocier tous ces motifs afin de pouvoir exploiter les données avec un maximum de précision.

La plus grosse difficulté concerne la comptabilité qui doit être mise à jour quotidiennement. Cette année, nous avons réussi à transférer la facturation exclusivement sur le SIHAJ pour la moitié de nos résidences. L'objectif étant évidemment de basculer l'ensemble de la comptabilité sur le SIHAJ en 2020.

Le suivi du bâti est géré via le SIHAJ pour la moitié des résidences. L'agent de maintenance enregistre toutes ses interventions. En 2020, il faut étendre cette méthode à toutes nos résidences.

L'ensemble des animations est désormais saisi dans le SIHAJ et classé sous différents thèmes. Le bilan 2019 des animations collectives a été fait grâce au SIHAJ. Cela permet d'avoir très rapidement, le nombre d'animations, le nombre de participants et les différents thèmes abordés avec les résidents.

Concernant les données statistiques, nous avons réussi à en exploiter une grande partie.

Perspectives 2020

L'accompagnement individualisé sera exploité grâce au SIHAJ. L'ensemble des dossiers d'accompagnement ainsi que des RDV seront exclusivement enregistrés via le SIHAJ. Cela permettra d'avoir un suivi beaucoup plus précis. Ainsi, l'ensemble des membres de l'équipe

socio-éducative auront accès aux dossiers de chacun des jeunes accompagnés et sauront précisément ce qui a déjà été mis en œuvre. Toutefois, les accès seront sécurisés et accessibles par code de sécurité.

Nous allons supprimer des dossiers afin d'éviter la double saisie notamment pour l'accompagnement individuel, l'observatoire de la demande et le dossier vert.

Nous allons mettre en place des exports comptabilité pour arrêter la double saisie de la facturation et des encaissements et répartir la saisie afin que le référent SIHAJ soit davantage dans une démarche d'accompagnement des équipes.

Nous souhaitons mettre en place de l'application « My SIHAJ » pour permettre aux résidents d'avoir accès à leurs RDV d'accompagnement, aux plannings d'animations ainsi qu'à leur avis d'échéance.

Des espaces d'accueil réaménagés

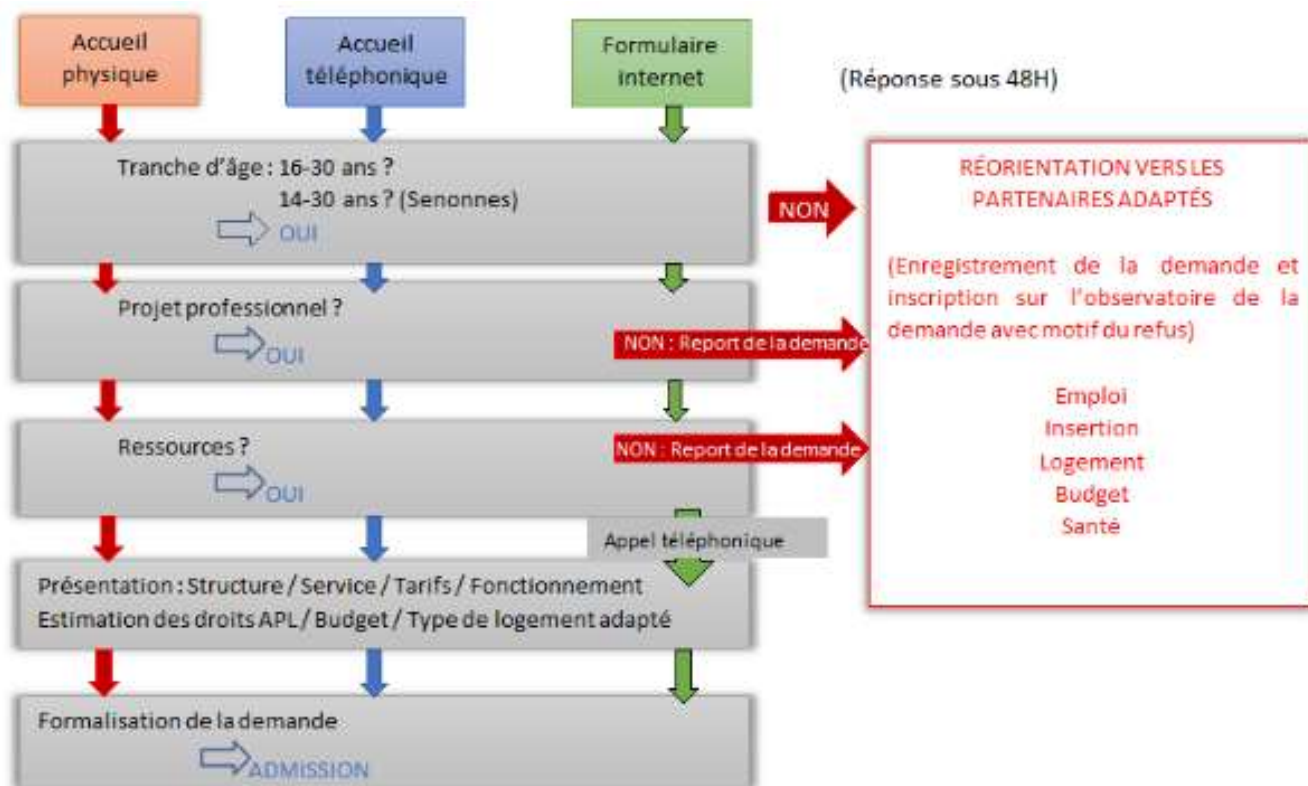
Les espaces sont très importants dans nos résidences, ils sont la première chose que les jeunes et leurs proches voient en arrivant. Nous avons, en 2019, repenser l'espace d'accueil de notre résidence Paul Armand Lepage, en y installant des petits salons, plus conviviaux. Nous sommes également en réflexion sur l'aménagement de l'espace d'accueil de notre résidence Nelson Mandela.

Celui du Lion d'Angers a également été réaménagé, avec l'installation d'un point informatique.

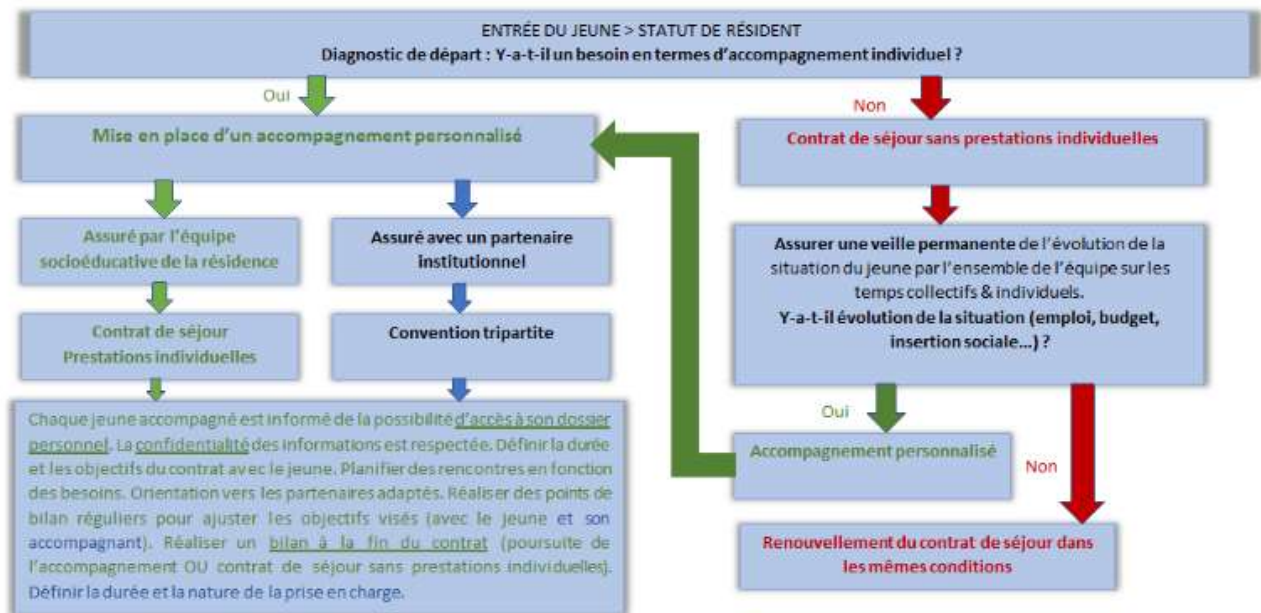


Nos procédures

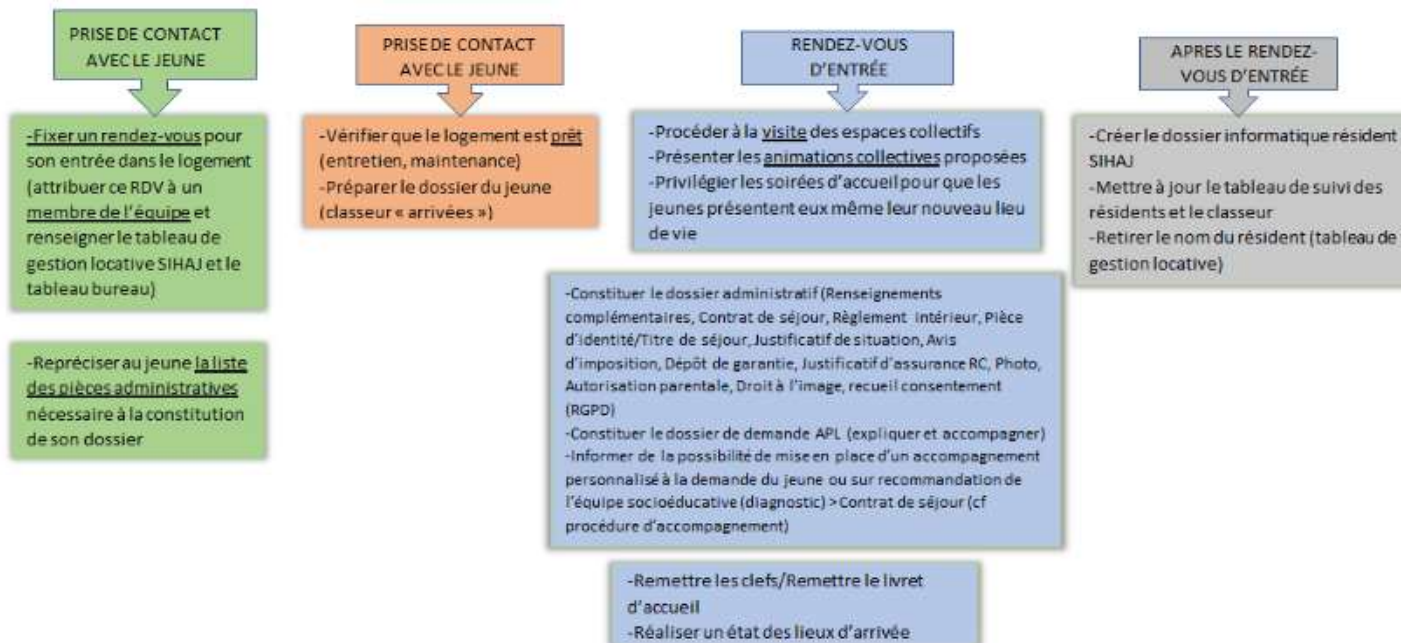
✓ Procédure d'entrée



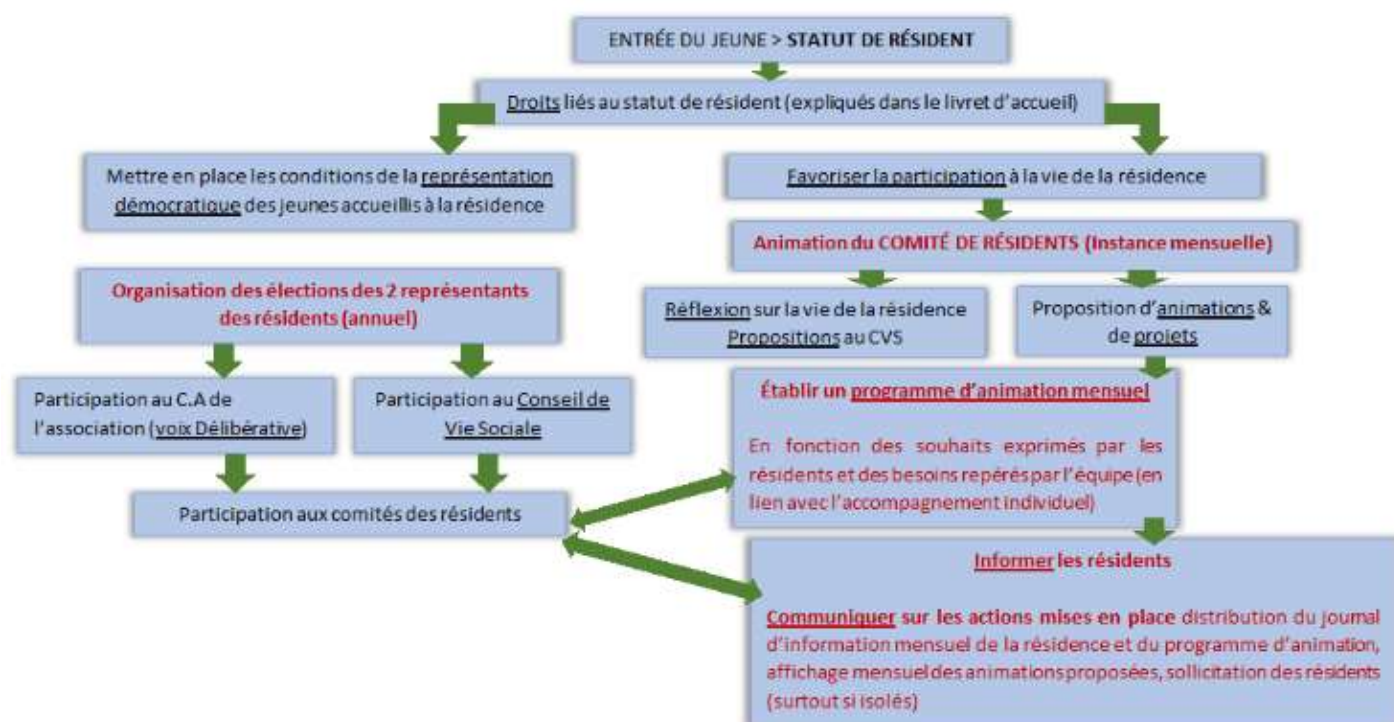
✓ Procédure d'admission



✓ Procédure d'accompagnement personnalisé



✓ **Procédure d'accompagnement collectif**



LES PROJETS ENVISAGÉS EN 2020

Forte des documents de travail créés, des projets mis en place mais aussi des retours de l'évaluation interne, l'équipe salariée, en lien avec la direction, prévoit plusieurs chantiers visant à améliorer l'accueil des jeunes (chantiers entamés en 2019 mais non finalisés) :

- Réécriture du règlement intérieur et du contrat de résidence, en lien avec le Conseil de Vie Sociale ;
- Mise à jour des fiches « urgence » placardées dans les logements ;
- Mettre à jour la saisie du SIHAJ ;
- Reconsidération de la signalétique d'accueil interne;
- Valorisation de l'accueil des nouveaux arrivants par les résidents eux-mêmes (présentation des lieux, du fonctionnement, des animations, etc.).



L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Proposer, si besoin, aux jeunes accueillis un accompagnement personnalisé vers l'autonomie dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle. Nos services d'accompagnement sont assurés par des professionnels et s'inscrivent dans un projet transversal aux différents acteurs de l'association et du territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

LA TYPOLOGIE DES JEUNES HÉBERGÉS EN 2019

En 2019, l'Association des Amitiés Sociales - Iliade Habitat Jeunes a hébergé un total de **369 jeunes** au sein de ses différentes résidences (*cf. Annexe 3 – Plans du rapport d'activité*).

	CHÂTEAU GONTIER	LION D'ANGERS	SEGRÉ	SENONNES	TOTAL
Nombre de jeunes hébergés	197	29	36	107	369

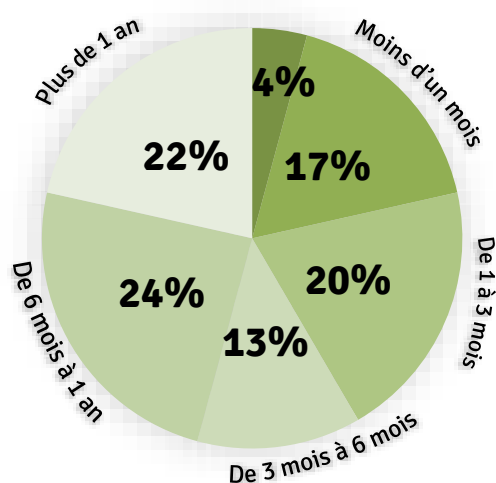


28%



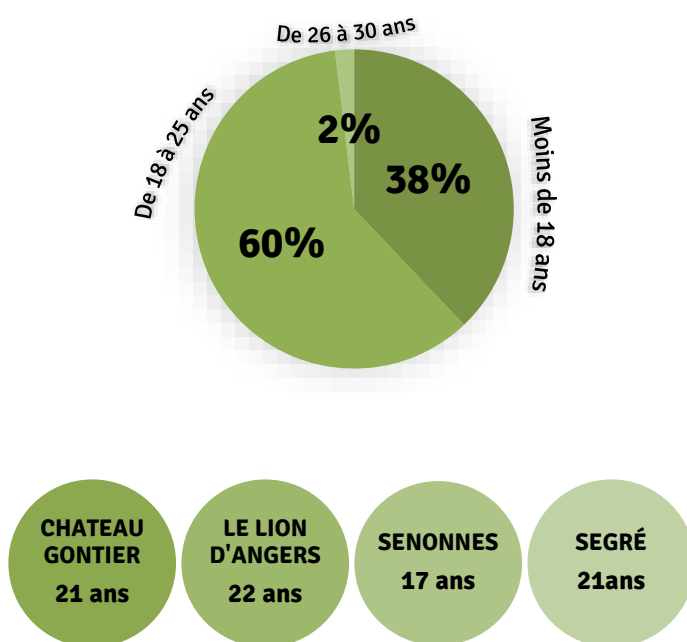
72%

Au sein des résidences de l'association, il y a majoritairement des hommes. Les résidences de Château-Gontier accueillent 73 % d'hommes, Senonnes 84% et le Lion d'Angers 76%. La résidence de Segré se vaut plus mixte avec seulement 55% d'hommes comparés aux résidences précédentes.

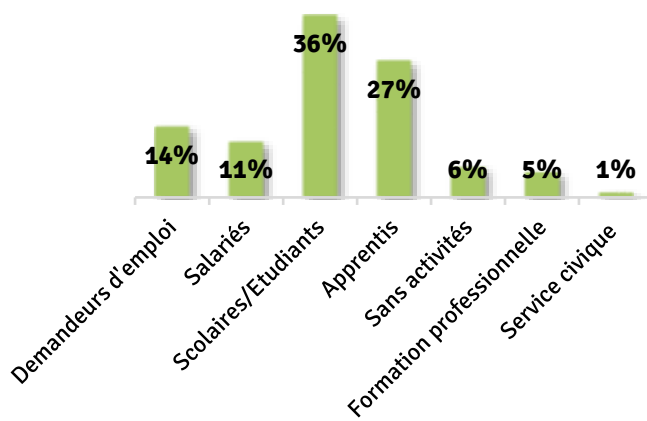


En 2019, la durée moyenne de séjour au sein de l'association est de **9 mois** contre **5.6 mois en 2018**. On peut constater une évolution importante de la durée de séjour des jeunes, en 2019.

A noter qu'en 2018, 70% du nombre de séjour au sein de l'Iliade Habitat Jeunes était de moins de 6 mois. Nous constatons qu'en 2019 le taux de présence au sein des résidences s'équilibre avec 52% de résidents y ayant séjourné moins de 6 mois.

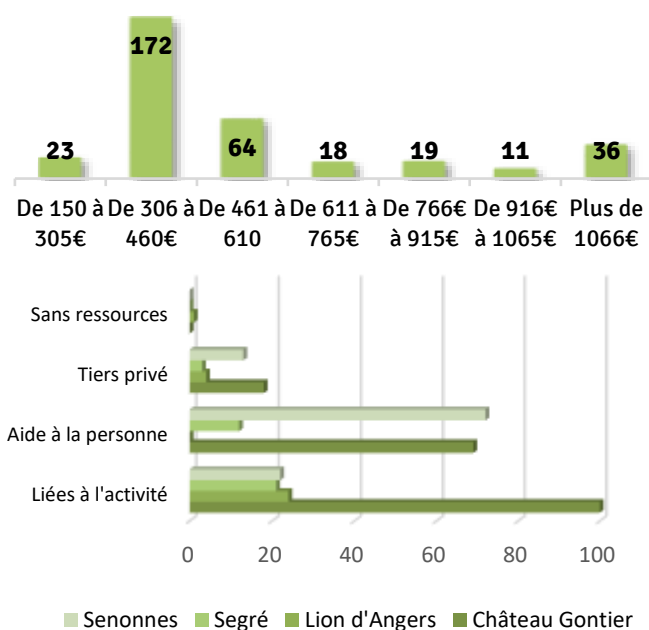


En 2019, l'âge moyen des jeunes accueillis est de **20.25 ans**. Cette moyenne d'âge s'explique par l'accueil de jeunes mineurs non accompagnés avec un pourcentage plus élevé sur la résidence de André Baslé situé à Senonnes mais également avec un fort accueil de jeunes apprentis du milieu hippiques, d'où une moyenne d'âge plus basse sur cette résidence (âge moyen 17 ans) que sur les autres résidences (Château-Gontier et Segré : 21 ans ; Le Lion d'Angers : 22 ans).



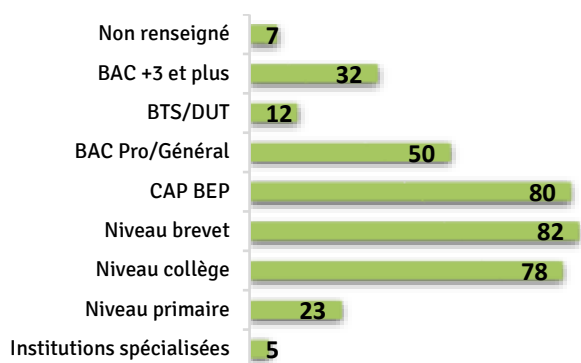
La plupart des jeunes accueillis sont dans une démarche d'apprentissage ou de formation. Près d'un tiers des jeunes sont scolarisés ou étudiants, un autre tiers est en contrat d'apprentissage ou en formation professionnelle. Au sein du dernier tiers nous retrouvons les demandeurs d'emploi correspondant en majorité à des jeunes étant en contrat « Garantie Jeunes » suivi par les Missions Locales de Segré et de Château-Gontier, ce dispositif s'inscrit dans une démarche d'accompagnement professionnel.

Une augmentation du taux de jeunes scolaires ou étudiants est présente plus particulièrement sur les résidences de Château Gontier et de Senonnes du fait de l'accueil de jeunes mineurs non accompagnés.

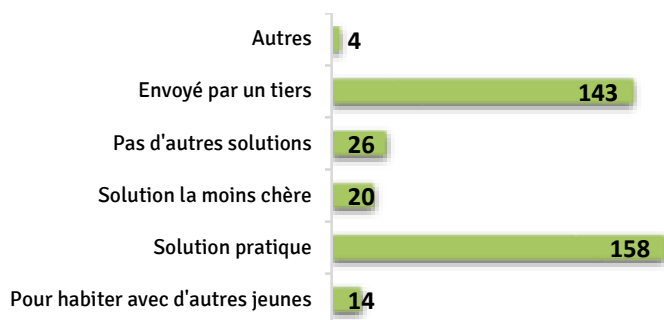


Même si les ressources des jeunes sont majoritairement liées à leur activité professionnelle (48%), on constate que 75% d'entre eux vivent sous le seuil du niveau de vie médian (867€).

Ces données s'expliquent, une nouvelle fois, par l'accueil de jeunes majeurs non accompagnés dans les résidences de Senonnes et de Château-Gontier, où 67% et 35% des ressources proviennent de l'aide à la personne ; tandis qu'au sein de la résidence Alphonse COCHARD, près de 83% des résidents ont des ressources liées à leur activité et 40% d'entre eux ont des ressources supérieures à 1066€.



25% des résidents ont un niveau bac ou supérieur. 50% des jeunes ayant un « niveau primaire ou collège » correspondant pour la plupart aux mineurs non accompagnés ayant été scolarisés dans leur pays d'origine.



La première raison d'une demande d'hébergement au sein d'une résidence Habitat Jeunes, est l'aspect « pratique » que renvoie celle-ci avec une possibilité d'accueil rapide, moins de formalités et moins de garanties demandées.

La seconde raison est que les jeunes ont été orientés par un tiers du fait de la convention nous liant au Conseil Départemental dans le cadre de l'accueil et l'accompagnement de mineurs non accompagnés ; mais aussi par le biais du travail partenarial effectué au sein de chacun des territoires.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ PROPOSÉ EN 2019, EN QUELQUES CHIFFRES

« Habiter un territoire, ce n'est pas simplement y loger, c'est aussi avoir les moyens d'y construire sa vie, de s'y sentir bien et de s'ouvrir aux autres. »

Chaque jeune accueilli au sein des résidences de l'Association des Amitiés Sociales – Iliade Habitat Jeunes est informé, à son arrivée, de la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par l'intermédiaire de l'équipe socio-éducative ; et notamment des intervenantes socio-éducatives.

Cet accompagnement, défini avec le jeune, peut être un soutien ponctuel ou suivi régulier. Il peut aborder différents domaines de la vie quotidienne :

- **L'insertion sociale** : budget, santé, alimentation, mobilité, accès et maintien aux droits, pratiques numériques, socialisation, citoyenneté ;
- **L'insertion professionnelle** : aide à la définition d'un projet professionnel, soutien dans les démarches administratives liées à l'emploi ;
- **Le parcours logement** : comportement, capacité à habiter, suivi des risques locatifs ;
- **La préparation à la sortie** : aide à la recherche et à l'accès au logement.

Ce travail est également réalisé en partenariat avec les travailleurs sociaux des différents territoires (Mission Locale, Associations tutélaires, établissements éducatifs, ASE, Maisons Départementales des Solidarités, SESSAD, SAVS, etc.), sous la forme d'un temps d'échanges (rencontres tripartites, synthèses, etc.).

307 jeunes accompagnés
sur l'ensemble des
résidences en 2019

Dont **174** bénéficiant d'un
accompagnement par un
partenaire

2686 rendez-vous
d'accompagnement
réalisés

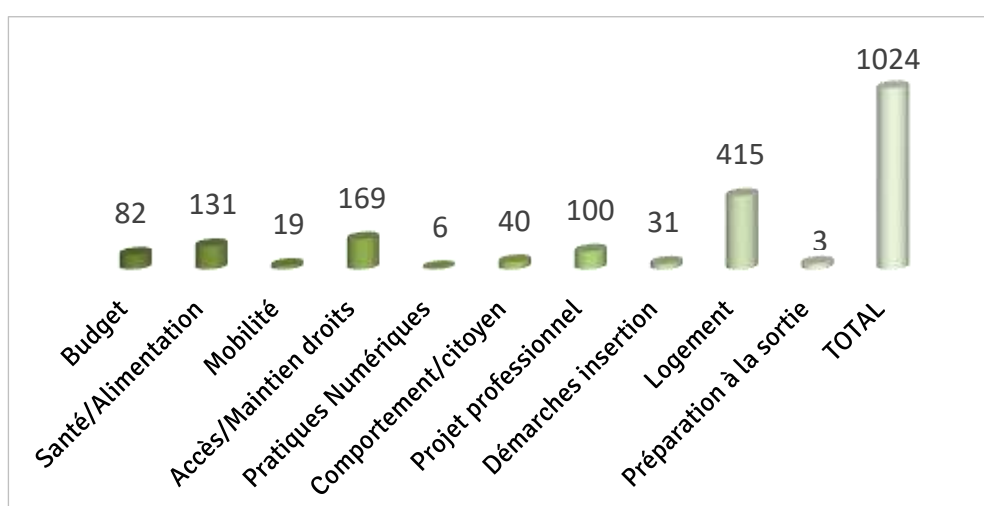


LES DONNÉES GÉNÉRALES PAR RÉSIDENCE

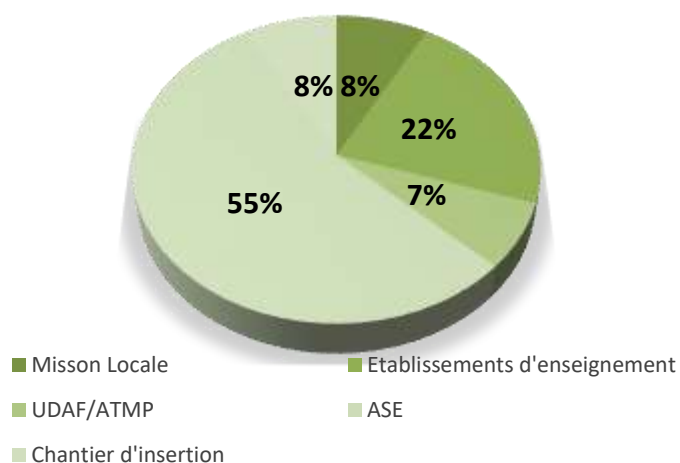
RÉSIDENCES DE CHATEAU-GONTIER

En 2019, **162 résidents** de Château-Gontier (soit 94% des jeunes accueillis) ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé. On comptabilise ainsi **1 024 rendez-vous** avec deux intervenantes socio-éducative. Cette forte hausse du nombre de rendez-vous s'explique par l'utilisation d'un nouvel outil qui a permis à l'équipe de répertorier au mieux et plus précisément le nombre d'entretiens réalisés. De plus, la mise en place de visites de logements, régulières, a augmenté considérablement les chiffres de la thématique « logement ».

La moitié de ces entretiens (57%) ont eu pour thématique, le logement, l'accès et/ou le maintien aux droits. Le thème primant étant le logement (40%), nous pouvons remarquer une évolution importante des entretiens concernant le logement (2018 : 45 entretiens ; 2019 : 415 entretiens). La mise en place de visite de logement a fait fortement augmenter cette thématique. Le second thème le plus abordé est l'accès et/ou le maintien aux droits (17%). On retrouve également la santé/l'alimentation (13%), l'aide à la définition d'un projet professionnel (10%) et le budget (8%) comme thèmes récurrents.



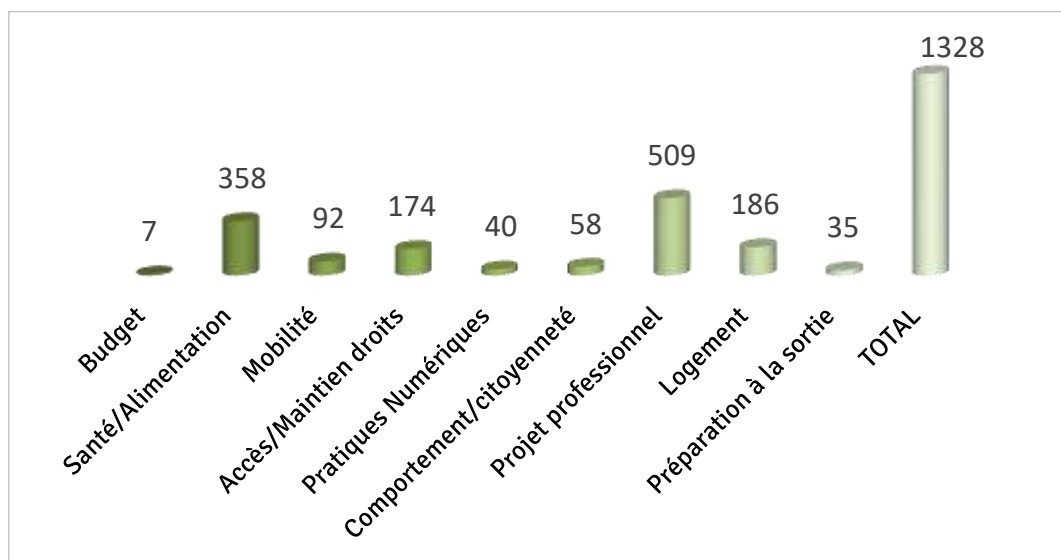
Parmi l'ensemble de ces jeunes ayant nécessités d'un accompagnement personnalisé par l'équipe socio-éducative, **71** jeunes étaient également suivis par un partenaire : principalement par l'Aide Sociale à l'Enfance (55%) mais aussi par les établissements d'enseignements/IME (22%), la mission locale (8%) et les chantiers d'insertions (8%) et UDAF/ATMP (organismes tutélaires) (7%)



RÉSIDENCE ANDRÉ BASLÉ, SENONNES

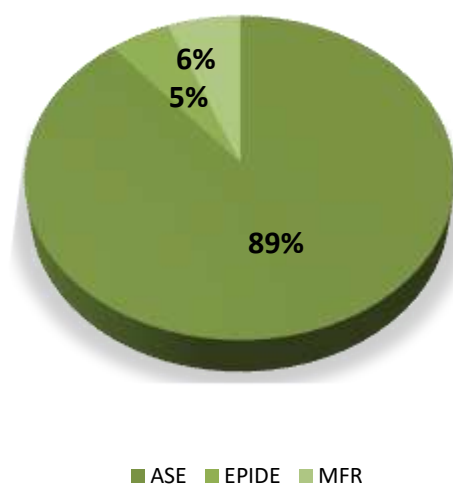
Concernant la résidence de Senonnes, **86** jeunes ont bénéficié au cours de l'année d'un accompagnement individualisé pérenne, soit **80%** des résidents. Ainsi, **1328** rendez-vous ont été réalisés en lien avec ces jeunes. Comme pour les résidences de Château-Gontier, les visites de logement augmentent considérablement le nombre de rendez-vous, permettant un meilleur suivi du bâti et de l'autonomie dans le logement. D'une manière générale, l'utilisation du SIHAJ permet de recenser tous les rendez-vous par thème et d'exploiter cet outil pour nos données statistiques.

Un résident sur deux étant des mineurs non accompagnés (MNA), il est logique de constater que les principaux thèmes abordés durant ces entretiens sont le champ professionnel, la santé/l'alimentation, le logement et enfin la mobilité. En effet, dans le cadre de la convention signée avec le Conseil Départemental de la Mayenne, il est notamment stipulé qu'un accompagnement à la santé, à la recherche de stages et à la mobilité sera proposé aux jeunes mineurs migrants par l'équipe socio-éducative.



En 2019, **82 résidents** (soit 77%) ont bénéficié d'un accompagnement en lien avec un partenaire du territoire (Aide Sociale à l'Enfance, Centre EPIDE de Combrée, Maisons Familiales Rurales).

Comme énoncé ci-dessus, les jeunes mineurs non accompagnés représentent une part importante des résidents de Senonnes. Il en découle donc logiquement que 89% des accompagnements réalisés en lien avec un partenaire le soient avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE 53).



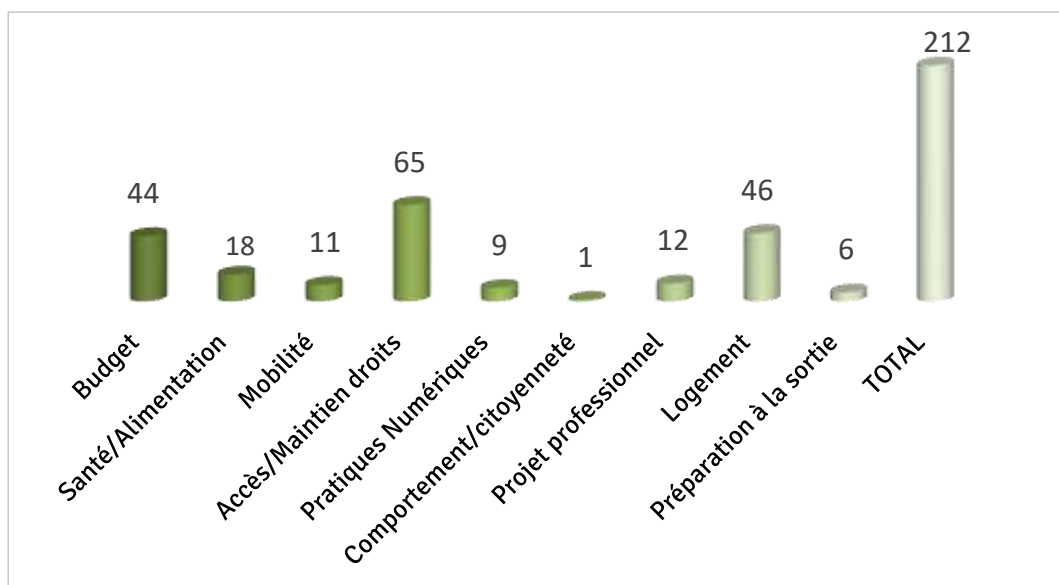
RÉSIDENCE ALPHONSE COCHARD, LE LION D'ANGERS

Sur les 29 jeunes accueillis tout au long de l'année, en 2019, **27 jeunes** ont bénéficiés d'un accompagnement individualisé, ce qui représente 93% des résidents concernés.

Ces accompagnements représentent 159 rendez-vous.

L'accompagnement effectué auprès des jeunes est global, ainsi tous les sujets peuvent être abordés, les plus récurrents sont ceux concernant l'accès et ou le maintien aux droits qui représentent 41% des entretiens réalisés. Le second thème le plus abordé est celui du logement, il est mentionné dans 29% des rendez-vous, pour finir la thématique du budget représente 27% des entretiens.

Les thématiques du logement et du budget sont également récurrentes puisqu'elles représentent à elles-deux la moitié des thématiques abordées.

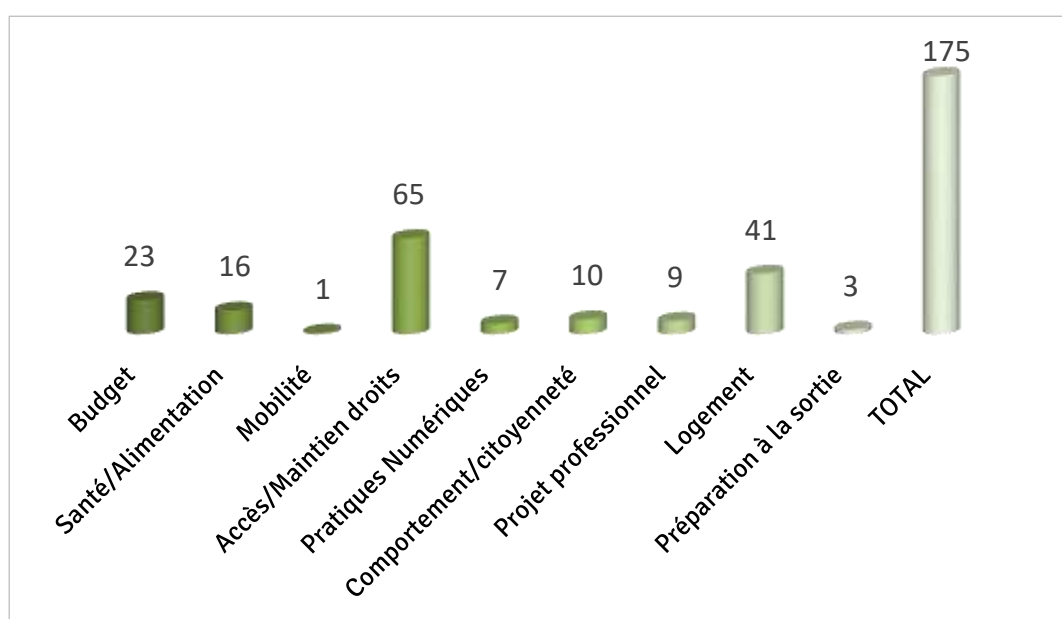


Parmi ces jeunes accompagnés, 4 ont également bénéficiés d'un suivi par un partenaire : deux résidents étaient orientés et accompagnés par un service de l'ASE, les deux autres par la Mission Locale.

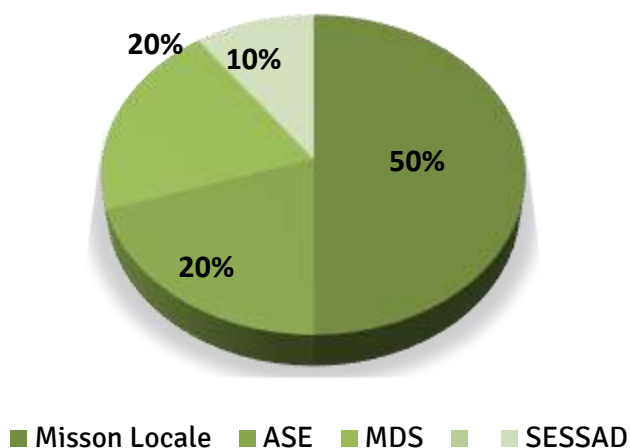
RÉSIDENCE NELSON MANDELA, SEGRÉ

En 2019, pour la résidence Nelson Mandela de Segré, **32 jeunes**, sur les 37 accueillis ont bénéficié d'un accompagnement individualisé, soit **86%** des résidents. Ces accompagnements représentent un total de **175** thématiques abordées par l'équipe socio-éducative avec les jeunes concernés, sur l'année.

Une nouvelle fois, on constate que la thématique la plus abordée en entretien est celle de l'accès et/ou le maintien des droits. La thématique du logement est également récurrente puisqu'elle est mentionnée dans plus d'un quart des rendez-vous. Le budget reste également un thème souvent abordé avec les jeunes résidents, ici dans 13% des entretiens



Parmi ces jeunes ayant eu recours à l'accompagnement instauré par l'équipe socio-éducative, 17 étaient également suivis par un partenaire ; principalement par la Mission Locale. En effet, de nombreux jeunes bénéficient du dispositif « garantie jeunes » sont accueillis au sein de la résidence de Segré.



LES SPÉCIFICITÉS DES PUBLICS ACCUEILLIS A L'ILIADÉ

Les jeunes de la filière équine...

Rappel des enjeux liés à ce public

- Adapter le projet aux besoins des jeunes, des acteurs de la filière équine et des territoires ;
- Proposer un accompagnement global et adapté à ce public très jeune dans les domaines de la vie quotidienne ;
- Proposer une offre adaptée au public dans un environnement contraint ;
- Impliquer davantage les parties prenantes dans la construction de l'action associative ;
- Valoriser les complémentarités, faire se révéler les singularités, libérer les énergies dans les gouvernances des acteurs de Senonnes ;
- Co-construire avec les acteurs de la filière, être un lien entre tous ;
- Redéfinir et s'entendre sur les principes éthiques qui guident les actions et encadrent les acteurs ;
- Être un acteur incontournable de la filière équine et facilitateur de la découverte de ses métiers.

Contexte

Cette année encore, l'Association des Amitiés Sociales - Iliade Habitat Jeunes a poursuivi ses enjeux et notamment sa volonté de co-construire avec les acteurs de la filière. Les conseils territoriaux se sont multipliés ainsi que les rencontres avec le CERGO et la société des courses Senonnes-Pouancé.

Une équipe socio-éducative, composée de deux animateurs et d'un travailleur social, a pour missions d'écouter, d'informer, d'accompagner et d'orienter les jeunes de la filière hippique dans leur quotidien et leur vie professionnelle.

...En quelques chiffres

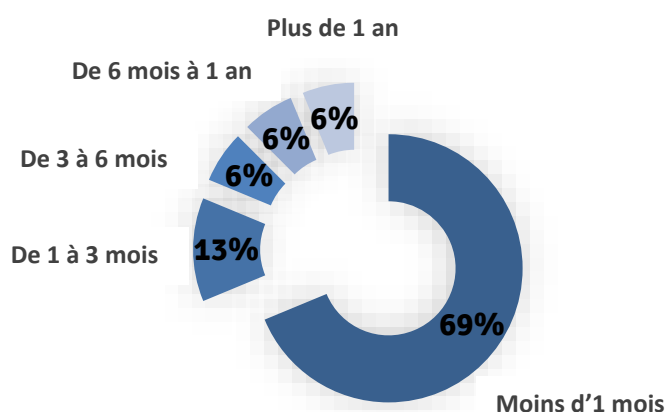
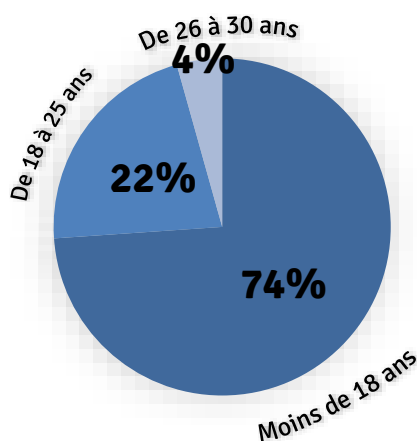
En 2019, le nombre de jeunes résidents issus de la filière équine, à légèrement augmenté par rapport à 2018, passant de 23 jeunes à **25**. Les jeunes travaillant dans le domaine hippique représentent 24% des résidents accueillis.



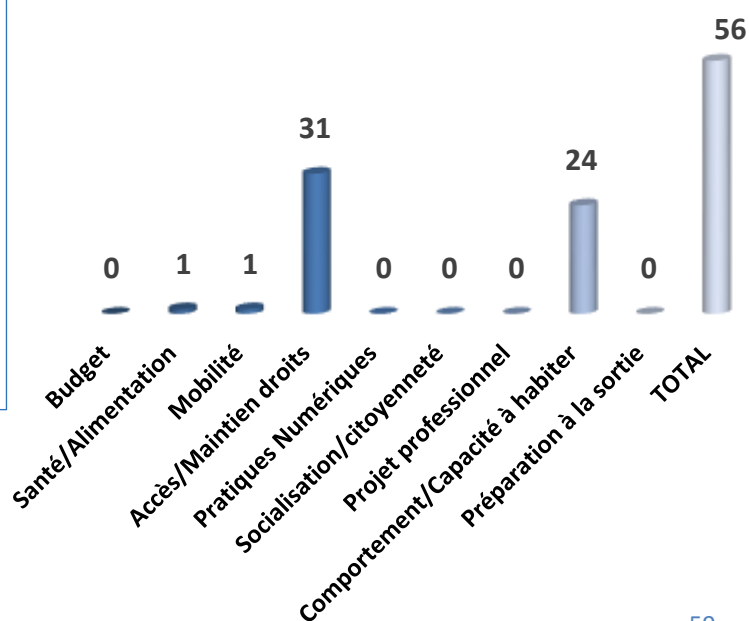
15 jeunes femmes et **10** jeunes hommes hébergés

3,4 mois de durée moyenne de séjour, identique à 2018.

En 2019, **15** apprentis, **4** salariés, **3** jeunes scolaires et 3 demandeurs d'emploi hébergés (contre **12** apprentis, **3** salariés et **8** scolaires en 2018).



56 rendez-vous d'accompagnement principalement dans les domaines du **maintien, de l'accès aux droits** et du **logement** (hygiène, comportement, capacité à habiter, suivi des impayés, etc.) mais aussi de la **santé/alimentation** (déclarations MSA, équilibre alimentaire, etc.) et la **mobilité**.



Les jeunes mineurs non accompagnés (MNA) accueillis à Senonnes et à Château-Gontier

Rappel des enjeux liés à ce public

- « Accompagner, responsabiliser, insérer les mineurs non accompagnés en les conseillant et en les aidant dans leurs démarches » ;
- « Accueillir des jeunes confiés à l'aide à l'enfance afin qu'ils disposent d'un environnement propice à leur développement dans une volonté de brassage social ».

*Convention du Conseil Départemental de la Mayenne –
Direction de la Solidarité Enfance Famille et Insertion, 2015*

Contexte

Depuis 2015 (date de la signature de la première convention entre le conseil départemental de la Mayenne et l'Association), les résidences André BASLÉ et Paul Armand LEPAGE accueillent chaque année des mineurs non accompagnés confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Un accueil et un accompagnement spécifiques sont ainsi mis en place par l'équipe socio-éducative afin de favoriser leur autonomie :

- **Accompagnement à la vie quotidienne** : découverte et apprentissage de la vie en collectivité, découverte des codes et des valeurs relatives à l'accueil en France, participation à des activités culturelles/de loisirs, des actions citoyennes, etc.
- **Accompagnement santé** : explication du système de santé français, prise de rendez-vous et accompagnement médical, accompagnement à la participation à des actions de préventions, des activités sportives, etc.
- **Accompagnement relatif à l'hygiène du logement** : mise en place de plannings ménages, accompagnement sur l'utilisation des produits ménagers, sur l'hygiène du logement, du linge, etc.
- **Accompagnement en lien avec l'alimentation** : découverte des denrées et de leur utilisation, respect des produits et des dates limite de consommation, ateliers culinaires, etc.
- **Accompagnement socio-professionnel** : atelier CV et lettres de motivation et initiation à l'informatique, accompagnement à la recherche de stages, rendez-vous avec les maîtres de stage, établissement de conventions, organisation et réalisation des navettes de stages, suivi et bilan de fin de stage, etc.
- **Gestion des transports** : création et suivi du planning navettes (école, stages, rendez-vous, etc.), réservations des transports via le réseau Pégase, travail autour de la mobilité, de la découverte du territoire, etc.
- **Accompagnement post-Habitat Jeunes** : préparation à la sortie, aide à la recherche/à l'accès au logement, accompagnement budgétaire et/ou administratif, etc.
- **-Accompagnement lié à la scolarité** : rencontre et échange avec les professeurs principaux, accompagnement à la lecture des documents administratifs
- **Lien avec les bénévoles** : relais entre les jeunes et les bénévoles
- **Lien avec les familles d'accueil** : recherche de famille d'accueil, échanges

...en quelques chiffres

En 2019, au sein de la résidence André BASLÉ (de **SENONNES**), les jeunes mineurs non accompagnés (MNA) représentent **75%** des résidents accueillis. En effet, **79** jeunes migrants ont bénéficié d'un hébergement contre 64 en 2018.



Un hébergement tremplin

1126 rendez-vous d'accompagnement

4.8 mois de durée moyenne de séjour

918 navettes réalisées, soit **808** heures de travail (environ 11h/semaine)

64 animations collectives proposées

1 permanence avec les éducateurs du Conseil Départemental

Un accompagnement personnalisé, favorisant l'autonomie, ciblé sur l'insertion sociale et professionnelle et sur l'accès à la santé

500 rendez-vous d'accompagnement dans le domaine professionnel :

128 semaines de stages

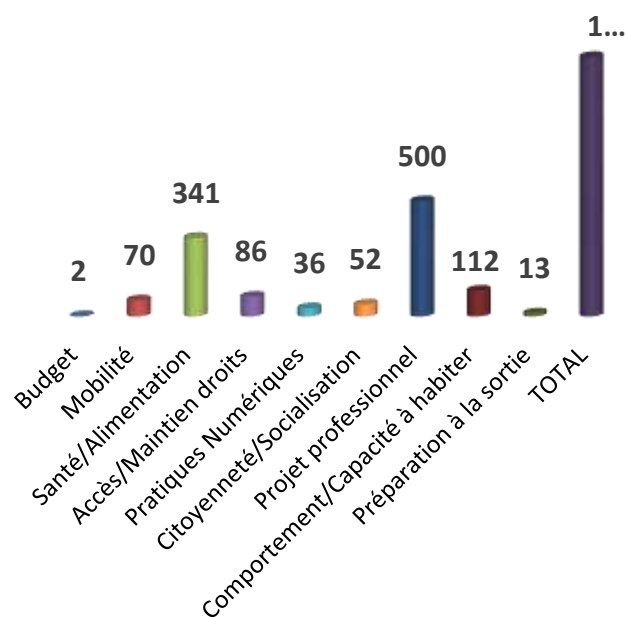
44 rencontres avec les maîtres de stages

3 ateliers CV et lettres de motivation

341 entretiens liés à la santé et/ou l'alimentation :

62 consultations de médecine générale

27 consultations de médecine spécialisée



Mais aussi...

- Un **accompagnement à la vie quotidienne** (hygiène, entretien du logement, alimentation, etc.)
- Des initiations à l'**informatique**
- Des **cours d'apprentissage de français** (dispensés par un groupe de bénévoles)
- **14** entretiens d'accompagnement « **post-habitat jeunes** » (préparation à la sortie, aide à la recherche et à l'accès, etc.)
- **Coordination avec le SESAME (ASE 53)** : permanences mensuelles, synthèses d'accompagnement, échanges téléphoniques, etc.

En 2019, au sein des résidences de CHATEAU-GONTIER (Paul Armand Lepage et René Perrault), les jeunes mineurs non accompagnés (MNA) représentent **20%** des résidents accueillis. En effet, **40** jeunes migrants ont bénéficié d'un hébergement.



Un hébergement tremplin

288 rendez-vous d'accompagnement

5.1 mois de durée moyenne de séjour

136 animations collectives proposées

6 permanences avec les éducateurs du Conseil Départemental

0 Synthèse alors que 2 de programmées

Un accompagnement personnalisé, favorisant l'autonomie, ciblé sur l'insertion sociale et professionnelle et sur l'accès à la santé

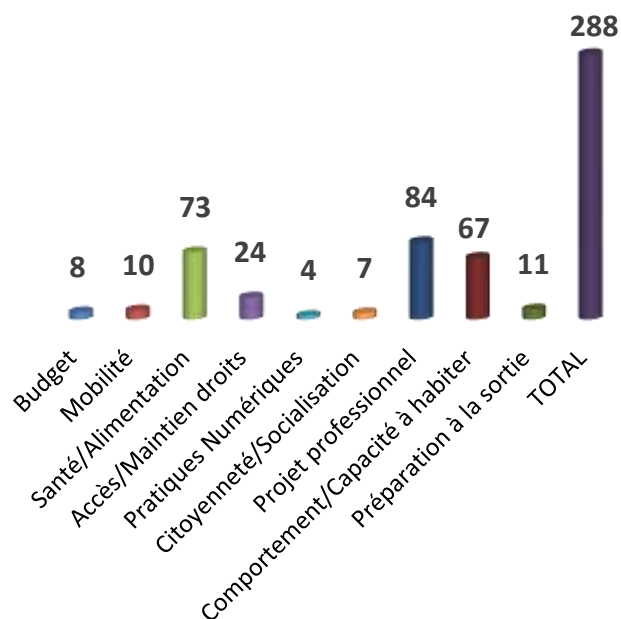
84 rendez-vous d'accompagnement dans le domaine professionnel :

48 semaines de stages

Les jeunes MNA sont scolarisés en CAP ou Bac PRO dans les différents lycées de Château-Gontier et Laval

73 entretiens liés à la santé et/ou l'alimentation

11 entretiens liés à la préparation à la sortie : 3 jeunes en fin de CJM avec lesquels nous avons cherchés des familles d'accueils



Mais aussi...

- Un **accompagnement à la vie quotidienne** (hygiène, entretien du logement, alimentation, etc.)
- Des initiations à l'**informatique**
- Des **cours d'apprentissage de français** (dispensés par une bénévole)
- **2 interventions demandées par les CHU de Nantes et d'Angers**, pour expliciter la prise en charge de ces jeunes. Interventions réalisées par la Direction et une intervenante socio-éducative.

- **Les personnes victimes de violences conjugales...**

BILAN du protocole de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2017/ 2019 – Département 53

Action 1 : Poursuivre le travail engagé : accompagnement et hébergement des personnes victimes de violences conjugales, mise en sécurité des personnes victimes de violences conjugales.

12 femmes ont été accueillies dans le cadre de ce dispositif de 2017 à 2019 :



3 femmes seules



9 femmes et **19** enfants

L'ACCOMPAGNEMENT

Durée du contrat d'accompagnement et d'hébergement : 2 mois

Partenaires pendant le séjour

Centre Départemental de la Solidarité : Assistante sociale référente de la personne/ rendez-vous PMI

Centre Intercommunal d'Action Sociale : demande de bons alimentaires/élection de domicile.

Gendarmerie : information des personnes hébergées pour leur sécurité.

Association Départemental Aide aux Victimes d'Infractions Pénales : rencontre avec la juriste_systématiquement dépôt de plainte ou pas et en fonction des besoins rendez-vous avec la psychologue, spécialisée auprès des victimes (enfants et adultes)

Et également en fonction de la situation de la personne : C.I.D.F.F, Citad'Elle, Service logement de la ville de Château-Gontier, les bailleurs sociaux 53...

- **Action 2 :** Prévenir les situations de violences par des actions collectives dans les établissements scolaires (prévention) et de l'association Iliade Habitat jeunes auprès des public jeunes

Actions menées en 2019

Action dans le cadre du collectif de lutte contre les violences intra-familiales au lycée Pierre et Marie Curie le **25/04/2019** : Théâtre de l'échappée : lecture à voix haute sur le thème du harcèlement. Association Femmes solidaires: échange autour de l'exposition « Les jeunes conter le sexisme » Atelier M'ta vie : sur le thème des stéréotypes



SOIREE DEBAT
MARDI 26 NOVEMBRE 2019
à l'espace Pierre Henry à 20h00



Projection du film « JUSQU'À LA GARDE » suivi d'un débat animé par Laurette Audouit et Mélina Marie, bénévoles de l'association Femmes Solidaires 53.



Soirée projection du film « jusqu'à la garde » suivi d'un débat animé par Laurette AUDOUIT et Mélina Marie, bénévoles de l'association « Femmes solidaires » Mardi 26 novembre 2019 à Illiade Habitat Jeunes

Action 3 : Pérenniser l'accompagnement des victimes (formation d'un binôme au sein de l'association). Formation/Sensibilisation de l'ensemble de l'équipe sur les violences

Participation aux colloques :

Jeunes femmes victimes de violences dans le couple : une réalité méconnue (le 15/02/2018)

Enfants exposés aux Violences Conjugales (le 23/03/2018 et le 12/11/2019)

La prostitution : comment et pourquoi se mobiliser? (le 19/09/2019)

Action 4: Projet d'ouverture d'un deuxième logement dédié aux victimes de violences conjugales avec le collectif VIF

Mais également...

Participation au Grenelle Violences : signature de l'association Iliade Habitat Jeunes à la signature du contrat local contre les violences sexistes et sexuelles Mercredi 18 septembre 2019

Ce contrat a vocation à faire mieux circuler l'information et permettre de protéger davantage les femmes victimes jusqu'à ce qu'elles soient totalement en sécurité.

Ils ont particulièrement pour objectifs de:

- Favoriser un partage d'informations entre les forces de l'ordre, le parquet, les acteurs du champ sanitaire et social, ainsi que les élus locaux, afin de repérer le plus en amont possible les femmes victimes de violences ;
- Améliorer la prise en charge des victimes sur le territoire avec une coordination de tous les moyens existants dans le parcours de la victime ;
- Prévenir et agir sur des situations de violences dans leur globalité ;
- Permettre un suivi des situations et la reconnaissance du travail de chacun des partenaires.



Les jeunes accompagnés par l'ADAPEI...

Rappel des enjeux liés à ce public

- Proposer un logement à des jeunes en situation de handicap, en partenariat avec l'IME de Château-Gontier ;
- Préparer le jeune à l'autonomie en travaillant sur différents volets de la vie quotidienne : alimentation/ santé, hygiène/ entretien du logement ;
- Aider le jeune à acquérir de l'indépendance par rapport à sa famille en vue d'une installation dans un logement autonome ;
- Valoriser les complémentarités, les différences des uns et des autres jeunes : apprendre à vivre ensemble malgré la différence ;

Contexte

Comme convenu en 2018, l'Iliade a mis à disposition un deuxième logement équipé d'une kitchenette.

Pour la deuxième année de partenariat entre l'IME et l'Iliade, l'équipe de professionnels a reçu 3 jeunes.

Les jeunes sont présents du lundi au vendredi et prennent beaucoup de plaisir à participer aux animations proposées en soirée avec les autres résidents.

Afin de travailler l'autonomie et les apprentissages liés à la gestion d'un logement, les résidents alternent entre confection de repas à l'appartement et partage du dîner au restaurant avec les autres jeunes.

...en quelques chiffres

En 2019, la jeune femme ayant séjourné l'année précédente a quitté la résidence en juillet afin d'intégrer un ESAT et un foyer d'hébergement. Une fête a été organisée en son honneur avec les résidents de Château-Gontier.

Depuis septembre 2 jeunes hommes ont un logement au sein de la résidence Paul Armand Lepage et sont très acteurs sur la vie collective.



1



2

LES ACTIONS MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les ateliers CV et LM

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, il est proposé aux résidents de Senonnes, en lien avec la Maison de Services Au Public (MSAP) de Pouancé (49), des ateliers Curriculum Vitae (CV) et lettre de motivation.

Cette action se divise en deux temps :

- Méthodologie, proposée par la MSAP ;
- Rédaction informatique, mise en place par l'intervenante socio-éducative de l'association.

Cet atelier, instauré le samedi, est principalement investi par les jeunes mineurs non accompagnés dans le cadre de leur recherche de stages, mais aussi pour leur futur projet professionnel.

Ainsi, en 2019, **3** ateliers ont pu être proposés, réunissant **21** résidents. Ils seront bien évidemment reconduits en 2020.



L'accompagnement dans le logement (entretien & hygiène)

Nombre de jeunes accueillis au sein de nos résidences Habitat Jeunes vivent leur première expérience face au logement, ils sortent pour la plupart, pour la première fois du cocon familial. Il est donc nécessaire d'accompagner ces jeunes dans l'entretien et la bonne hygiène de leur logement (référence au règlement intérieur de l'association signé à l'arrivée). Une explication peut leur être donnée quant à l'utilisation des produits d'entretien.

Pour veiller à la tenue de leur logement, les équipes des différents sites ont mis en place un planning de visite des logements. Ces dernières suivent un rythme mensuel. Le jeune est averti préalablement de la visite des professionnels dans son logement, nous privilégions les passages en présence du jeune.

En cas d'absence du jeune, un « ticket état du logement » est laissé dans son logement pour lui préciser les points d'amélioration à effectuer, si besoin est.

Les visites des logements ont donc été mises en place afin d'accompagner le jeune dans son autonomie pour une bonne hygiène de vie mais aussi pour prévenir d'éventuels mauvais traitements des logements. Pour e faire des outils ont été créés comme le tableau ci-dessous :

N° LGT	Visite Du / / Au / /	Remarques de visite - Voir la fois suivante	Visite Du / / Au / /	Remarques de visite - Voir la fois suivante
001 25m²				
002 25m²				
003 25m²				
004 15m²				
005 20m²				

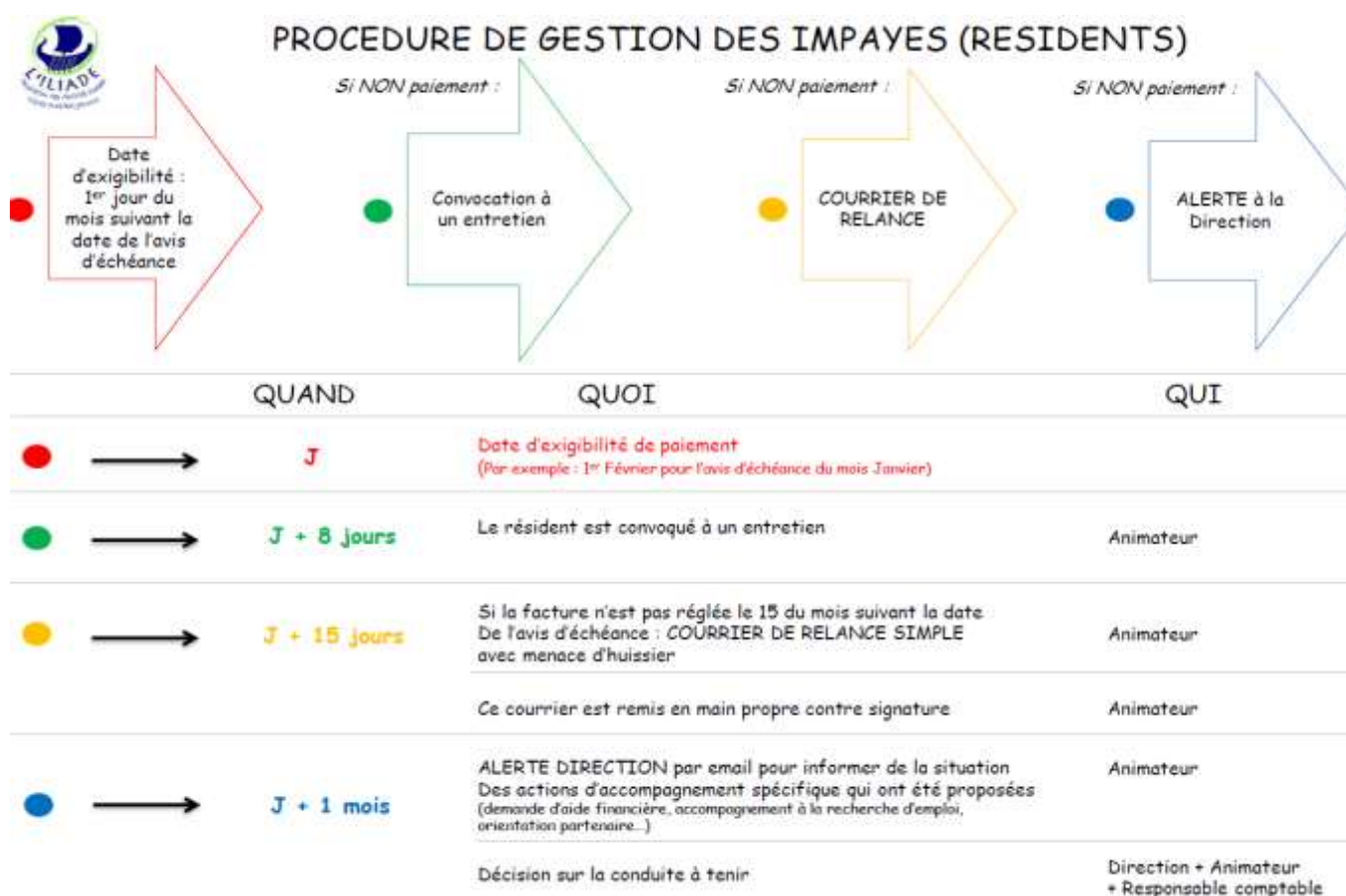
Afin que le jeune comprenne la démarche des professionnels et ne prenne pas cette visite pour une intrusion, cela lui est expliqué lors de l'entretien d'accueil, l'objectif étant que le jeune soit acteur de cet accompagnement.

Le suivi des impayés

Comme dit précédemment pour l'entretien des logements, les jeunes au sein de nos résidences vivent très majoritairement leur première expérience autonome, il n'est donc pas évident pour eux de gérer leur budget. N'étant pas habitués à avoir des factures régulières, ils ont parfois besoin d'être accompagnés. En effet, l'équipe socio-éducative va expliquer au jeune l'importance et son devoir de s'acquitter chaque mois de son loyer. Il peut être proposé au résident la mise en place d'une AEB (Action Educative Budgétaire) qui va permettre de faire le point sur ses revenus et ses dépenses.

Le prélèvement automatique est systématiquement proposé au résident à son arrivée, avec 3 dates au choix. Des points mensuels sont effectués entre la comptable et les intervenantes socio-éducatives afin de repérer les jeunes qui pourraient être en difficulté face au paiement de leur loyer.

En cas d'impayés de loyer, les professionnels suivent une procédure qui a été mise en place par la direction :



L'accompagnement vers l'accès aux droits

Sur l'ensemble des résidences Iliade Habitat Jeunes, mis à part la résidence de Senonnes, « l'accès aux droits » est le thème le plus abordé lors des entretiens individuels. En effet, en 2019, ce sont au total **473** rendez-vous qui ont été consacrés à ce sujet.

L'accès au droit c'est quoi :

✓ *Accès à la santé*

Accès à la Couverture Maladie Universelle (CMU), à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)
Aide à la souscription d'une mutuelle

✓ *Accès et maintien dans le logement*

Accès et suivi de l'Aide Personnalisée au Logement (APL)
Accès à l'Aide au Logement Temporaire (ALT)
Accès aux aides Loca Pass (Avance Loca Pass, Garantie Loca Pass, Visale)

✓ *Accès à un revenu/ à des ressources*

Accès à la Prime d'activité
Accès à l'Allocation Aide au Retour à l'Emploi (ARE)
Accès au Revenu de Solidarité Active (RSA)
Accès à l'aide Mobili-Jeune (pour les alternants)

Chaque jeune, à son entrée dans une des résidences, est reçu par un intervenant socio-éducatif. Les échanges avec le jeune permettent d'établir un diagnostic et d'évaluer si oui ou non le jeune a besoin d'un accompagnement individuel.

Dans le cas où le résident nécessite d'être accompagné, des rendez-vous réguliers sont fixés, la fréquence varie selon chaque jeune, selon ses projets et ses besoins. Si le jeune est accompagné par une structure partenaire, une convention tripartite est signée entre l'association Iliade Habitat Jeunes, le jeune et la structure accompagnante (Mission Locale, ASE, ADAPEI 53, CIAS, EPIDE, ATMP, etc.).

La préparation à la sortie

Au sein des 6 résidences, 21% des jeunes quittent leur logement pour un logement autonome. Les démarches effectuées à l'accompagnement à la sortie sont :

- ✓ Demande de logement H.L.M
- ✓ Accompagner pour faire une demande d'Aide financière à l'accès (F.S.L accès/demande en ligne Action logement en fonction des besoins du jeune)
- ✓ Orientation auprès de l'ADLJ (permanence au sein de la résidence Paul Armand Lepage)

- ✓ Sur les territoires du Lion d'Angers et de Segré, nous effectuons un travail de collaboration avec une élue, les orientations sont à double sens.
- ✓ Sur le territoire de Château-Gontier, nous avons un partenariat avec le service logement de la ville.

Les rencontres partenaires

Dans le cadre des accompagnements individuels, et comme énoncé auparavant, l'équipe socio-éducative rencontre régulièrement les acteurs des différents territoires. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive puisque l'Iliade a un réseau de partenaires pour les jeunes et leur suivi très large :

- **SESAME** (Service Educatif Spécialisé dans l'Accompagnement des Mineurs Etrangers)
- **ASE** (Aide Sociale à L'Enfance)
- **IME** (Institut Médico Educatif)
- **Missions Locales**
- **AFASEC** (Association Formation Action Sociale Ecurie Courses)
- **EPIDE** (Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi)
- **Action Logement**
- **CIAS/CCAS** (Centre Inter/Communal d'Action Sociale)
- **CPS** (Comité Pilotage Santé)
- **CSAPA 53** (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)
- **SESSAD 49 et 53** (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)
- **ATMP/UDAF** (Association Tutélaire des majeurs Protégés) /Union Départementale aux Affaires Familiales
- **Comité Santé à Senonnes**
- **Comité et actions FVVC** (Femmes Victimes de Violences Conjugales)
- **Etablissements scolaires** (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, Lycée Blaise Pascal)
- **Association d'insertion** (A2I)
- **MSAP** (Maison de Services Au Public)
- **Formation radicalisation** (service renseignements de la Mayenne)
- **CDS** (Conseil Départemental de la So

LES PROJETS ENVISAGÉS EN 2020

Synthèses d'accompagnement pour les mineurs non accompagnés (MNA)

En 2019, à l'initiative du Conseil Départemental, et plus précisément du SESAME (Service Educatif Spécialisé dans l'Accompagnement des Mineurs Etrangers), des synthèses d'accompagnement devaient être mises en place, pour suivre les jeunes dans leur parcours d'intégration, scolaire et social. En revanche, l'ASE a annulé les synthèses et aucunes n'ont été réalisées. Le projet est reconduit en 2020.

Maintenir la dynamique des rencontres partenariales et des actions mises en place

Afin de proposer un accompagnement adapté et personnalisé à chacun des résidents, les rencontres partenariales seront maintenues en 2020, principalement sous forme de rendez-vous tripartites.

Quant aux actions mises en place, nous instaurerons, en plus des ateliers habituels, des actions en lien avec le projet santé de l'association « Relations sexuelles et affectives, parlons-en ! ».



L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Accompagner les résidents dans leur vie quotidienne, à travers l'action collective, notamment en leur facilitant l'accès aux loisirs, à la culture, à la compréhension de la langue, à inciter leur prise de responsabilités et d'initiatives dans un environnement ouvert à la diversité, à favoriser leur engagement citoyen.

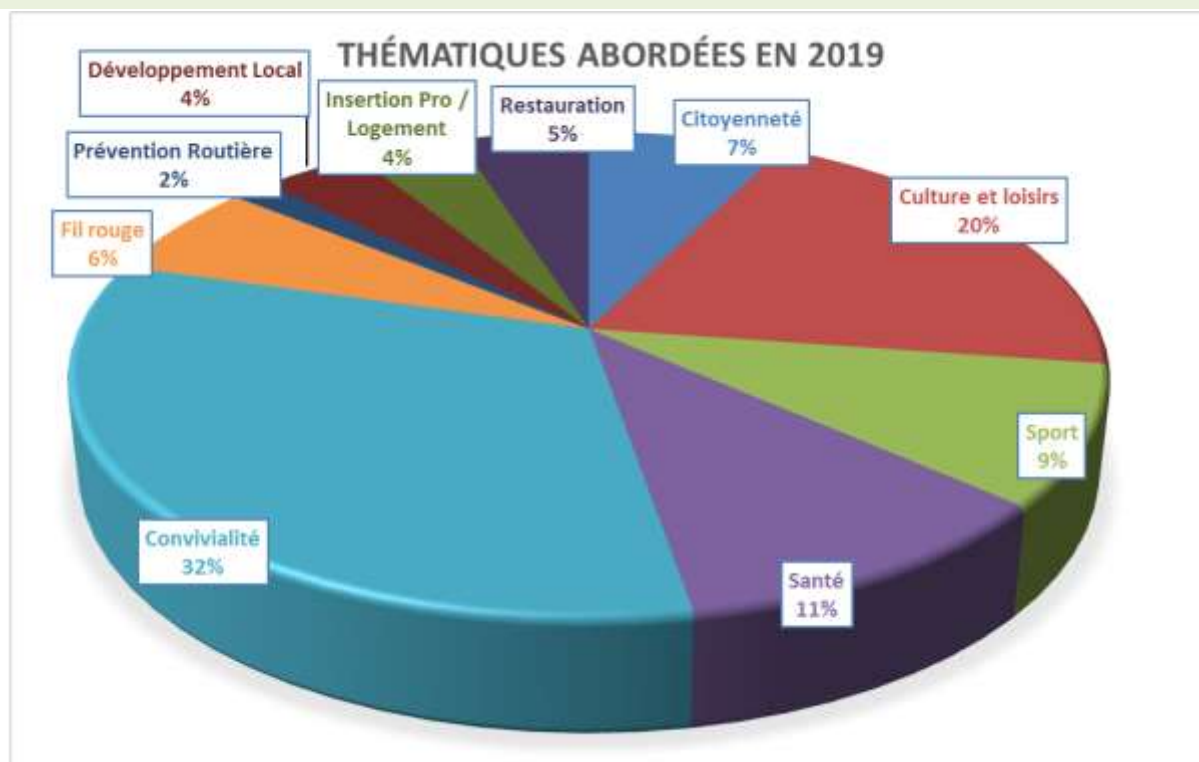
L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE PASSÉE

Les chiffres à retenir

Comme pour l'an passé, notre outil SIHAJ nous a permis de comptabiliser dans le détail le nombre d'actions mises en place, la participation de nos résidents ainsi que le nombre de personnes extérieures touchées par nos actions. A noter que le maintien du renfort de deux services civiques et la réorganisation de nos temps de présence en soirée, a eu pour effet, une nette augmentation du nombre d'animations proposées sur l'année, puisque nous sommes passés de 171 animations en 2018 à 218. Les participations de nos résidents augmentent également légèrement (1477 en 2018) tandis que la visibilité de nos actions a été très nettement renforcée.

ANIMATIONS PROPOSÉES	PARTICIPATIONS	VISIBILITÉ
218 Animations	1531 Résidents	4732 Personnes extérieures impactées



Nous essayons de couvrir un large panel de thématiques mais il peut apparaître surprenant que celle liée à l'insertion professionnelle et au logement ne représente que 4% de nos actions sur l'année, surtout au regard de notre mission première, qu'est l'accompagnement vers l'autonomie via le logement. Cette double thématique, c'est notre quotidien, et elle relève plus de l'accompagnement personnalisé que de l'accompagnement collectif. Comme pour l'année précédente, il est important de préciser ici, qu'en termes de visibilité de nos actions sur les territoires, nous ne prenons en compte que celles dont nous sommes à l'origine, celles que nous pilotons et celles pour lesquelles nous sommes un acteur porteur, à l'initiative de l'action. (Cf: *Annexe 5 – Tableaux de bord animations 2019*)

VOYAGE A LA RENCONTRE DE L'AUTRE : PROJET FIL ROUGE 2017/2020

Pour rappel, notre projet découle du constat suivant ; nous accueillons des publics de plus en plus différents du fait de leurs origines, leurs parcours et statuts socio-professionnels. Le manque d'interactions entre ces différentes populations pose parfois problèmes.

Afin de lutter contre les préjugés et de favoriser le respect de l'autre, le « voyage à la rencontre de l'autre » que nous allons construire ensemble sera l'occasion d'aller au-delà de nos aprioris afin de mieux connaître le monde qui nous entoure, en commençant par celui qui se trouve juste à côté de nous.

Il nous semble important, aux vues des évolutions actuelles de notre société, de développer cette démarche d'aller vers l'autre, une démarche nécessaire et citoyenne.

« LA DIVERSITE CULTURELLE », FIL CONDUCTEUR DES ACTIONS MENÉES EN 2019

Après la thématique du handicap développée en 2017, des femmes à l'honneur en 2018, nous avons souhaité aborder celle de la diversité culturelle en 2019.

En lien avec notre projet socio-éducatif, voici les objectifs que nous nous sommes fixés avec ce projet :

- Donner la parole aux résidents et mettre en valeur leurs compétences ;
- Favoriser l'interaction entre eux en développant leur curiosité ;
- Promouvoir l'ouverture culturelle ;
- Les rendre acteurs de la sensibilisation auprès de leurs pairs ;
- Les impliquer dans l'action bénévole locale ;
- Ouvrir nos résidences sur l'extérieur ;
- Promouvoir l'activité locale ;
- Promouvoir l'utilisation d'outils numériques modernes ;
- Sensibiliser la jeunesse de nos territoires sur des grands thèmes de société (la citoyenneté, l'économie sociale et solidaire, le développement durable) ;
- Leur faire prendre conscience que cette démarche d'aller vers l'autre est une véritable plus value ;
- Créer et développer du lien social ;
- Les sensibiliser à la différence.

Tout au long de l'année, nous avons utilisé plusieurs supports et nos résidents ont pu échanger avec des personnes de divers horizons, sur le sujet.

Les émissions de radio, en partenariat avec l'Autre Radio, nos résidents ont eu l'opportunité de poursuivre le projet d'une mensuelle radiophonique. Ils ont ainsi pu échanger avec des personnalités politiques, des représentants d'institutions, des entrepreneurs, Cet outil leur permet également de travailler leur prise de parole, à l'heure où les réseaux sociaux sont rois.

En lien avec la mensuelle radiophonique, **La fête de la musique**, est l'occasion de se servir d'un événement festif qui rassemble pour aborder un thème qui nous est cher, avec le plus grand nombre. Cette année, nous avons sollicité les artistes amateurs et professionnels qui se sont produits sur scène, ainsi que les spectateurs qui acceptaient de jouer le jeu, afin qu'ils viennent au micro s'exprimer sur cette large notion de diversité culturelle. Les définitions des uns et des autres étaient riches et variées. Comme les années précédentes, nous avons décidé, de prolonger notre partenariat avec la ville de Château-Gontier, qui bien plus qu'un soutien technique, nous a donné carte blanche sur notre action. Nous avons donc animé une émission de radio de 19h à 1h et en direct, en lien avec l'Autre Radio. Une dizaine de résidents se sont impliqués sur cette soirée et d'autres sont venus en simples spectateurs. Plus de 1500 spectateurs sont venus écouter les concerts, et par la même occasion, l'émission de radio animée par nos résidents.

La diversité culturelle passant par l'ouverture culturelle, nos résidents ont été invités à participer au **Saveurs Jazz Festival**, qui se déroule à Segré, début juillet. L'occasion pour nos jeunes de découvrir, pour la première fois pour certains, de nouveaux styles musicaux et l'univers d'un festival de musique.

Deux soirées d'échanges ont également été proposées cette année. La première a permis à nos jeunes de visionner des courts-métrages réalisés par des résidents d'un autre habitat jeunes, sur le thème de la différence. Après la projection, nos jeunes ont pu dialoguer avec les autres jeunes sur ce projet. La seconde était en lien avec l'une des émissions de radio, avec Jean Arthuis, Député européen, entre autres. Le thème était l'Europe. Les résidents ont pu en amont de cette émission, répondre à



un sondage sur l'Europe, et participé à une soirée avec la Maison de l'Europe de Laval, et notamment échanger avec des SVE (Services Volontaires Européens).

Enfin, **trois autres actions** ont été proposées à nos jeunes, en lien avec notre fil rouge 2017 sur le handicap. Un échange avec l'association Schizo Jeun's, une soirée dansante avec les vacanciers porteurs de handicap de Tourisme Loisir, que nous accueillons, chaque année en période estivale, sur notre site de Senonnes, et une soirée d'initiation à langue des signes, proposée par l'un de services civiques, lui-même porteur de handicap. Ces actions ont sensibilisé nos résidents à la différence, souvent en lien avec la diversité culturelle.

Notre projet fil rouge 2019 sur la thématique de la diversité culturelle comptabilise 87 participations de résidents pour 13 actions proposées sur l'année.



« Si J'avais su ... » : projet prévention routière

Les objectifs du projet

- Sensibiliser les jeunes aux dangers de la route sous l'emprise ou non d'alcool et/ou de substances psychoactives.
- Prendre conscience des conséquences irréversibles que peut entraîner un accident.
- Favoriser un impact durable en renouvelant les actions de manière régulière
- Leur donner la parole sur le sujet.
- Rendre les jeunes acteurs de leur conduite.

Les **deux journées de sensibilisation** au lycée Blaise Pascal ont été renforcées cette année par l'intervention de la Brigade motorisée de Segré avec l'adjudant PANIZZOLI qui a présenté le matériel utilisé par la gendarmerie lors des contrôles routiers.

Les élèves ont ainsi découvert les différents appareils de contrôle de la vitesse ainsi que les différents moyens de dépistage de consommation d'alcool et/ou de produits stupéfiants.

L'intervention du **SDIS 49** a été modifiée par rapport aux années précédentes. Au lieu de simuler un accident, différents ateliers étaient mis en place dans les locaux du SDIS 49 de Segré.

- Atelier 1 : "me mettre en sécurité"
- Atelier 2 : "l'appel d'urgence"
- Atelier 3 : "le geste de secours"
- Atelier 4 : L'utilisation du défibrillateur
- Atelier 5 : présentation du véhicule de secours routier
- Atelier 6 : la PLS

Puis, comme les années précédentes, la **Fondation de la route et la sécurité routière** ont mis en place différents ateliers : Simulateur voiture tonneau, parcourt avec lunettes de simulation d'alcoolémie, simulateurs 2 roues, ainsi que le témoignage de Lionel CHAUVÉAU par la fondation de la route.

L'action « **Passe ou repasse ton code** » avec l'Auto-école **BARTHE** de Segré a eu lieu le 21 novembre 2019 à la résidence Nelson MANDELA de Segré. Elle a réuni une



quinzaine de résidents qui ont pu échanger sur les risques liés à la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants

L'enregistrement d'une **émission de radio** qui devait se faire en même temps que la **soirée cocktail sans alcool** en décembre avec l'autre radio et la participation du **CSAPA 53** à la résidence Nelson MANDELA a dû être reporté en 2020, faute d'avoir pu accorder les emplois du temps des uns et des autres. Cette soirée sera l'occasion de faire les cocktails en direct, de les goûter tout en échangeant sur les dangers de la consommation d'alcool.

Environ 500 élèves du lycée Blaise Pascal ont participé aux journées de sensibilisation. Ils ont alterné les différents ateliers proposés. Ces jeunes de la 3^{ème} prépa pro à la terminale sont âgés de 15 à 20 ans environ.

La soirée repasse ton code a réuni une quinzaine de résidents. Certains ont pu tester des outils de simulation d'état d'ivresse, et ils ont tous pu s'essayer à une leçon de code de la route.

La sensibilisation par Lionel CHAUX a encore eu un réel impact auprès des jeunes. Comme précisé dans l'article du courrier de l'ouest, il insiste sur l'émotion et les réactions sont fortes.

L'intervention du SDIS était plus que les années précédentes. Les élèves ont vraiment été mis à contribution lors des ateliers de PLS, d'utilisation du défibrillateur. Le nombre d'élèves étant moins important que sur un atelier unique, les élèves étaient plus attentifs.

L'intervention du gendarme PANIZZOLI a également marqué les esprits. Le fait qu'une personne des forces de l'ordre soit présente en uniforme impose tout de suite du respect de la plupart des jeunes. Lorsqu'il arrive pour présenter le matériel de dépistage de stupéfiant et qu'il demande : « Qui veut essayer ? » Les jeunes restent surpris.



La culture et les loisirs, des supports multiples

Les objectifs du projet :

- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs, en multipliant les supports et en proposant des prix attractifs, pour l'ensemble de nos résidents.
- Développer le partenariat local en sens.

Comme nous l'avions mentionné dans notre précédent rapport d'activités, nous souhaitions, en 2019, mettre en place de **véritables parcours culturels**. Partant de l'exemple de notre collaboration avec le **Carré Scène Nationale** à Château-Gontier, nous avons voulu collaborer avec une autre salle de spectacle, **Le Cargo de Segré**. Pour ce faire, nos résidents ont pu rencontrer la chargée des relations avec le public du Cargo, qui leur a présenté le programme de la saison 2019-2020. Avec les résidents, nous avons alors choisi une série de spectacles qu'ils souhaitaient aller voir.

De septembre à décembre 2019, ce ne sont pas moins de 5 spectacles auxquels les résidents ont pu assister. Et d'autres sont à venir en 2020. Sur Château-Gontier, les jeunes ont également pu aller voir plusieurs spectacles comme chaque année, notamment dans le cadre du festival Quel cirque !

Un **cycle cinéma** est proposé chaque année à nos résidents, cycle qui rencontre un succès.

2019 était aussi l'année des **projets vidéo**. Un groupe de résidents s'est investi dans la **réalisation de court-métrages** parodiant la série Bref, diffusée sur Canal Plus. Les jeunes ont s'initier à la réalisation et au montage vidéo. Ils ont également pu jouer les comédiens et ont eux-mêmes écrit les scénarios.

Comme chaque année, les jeunes nous sollicitent beaucoup pour des **soirées de loisirs**, type **bowling, karting, escape game** ou encore **laser game**. Ces soirées attirent naturellement beaucoup de jeunes et sont l'occasion de passer un vrai bon moment ensemble.

Enfin d'autres soirées ont été organisées, à la demande des résidents, sur le thème du **jeu vidéo**. Ils ont pu s'essayer au **rétro gaming**.

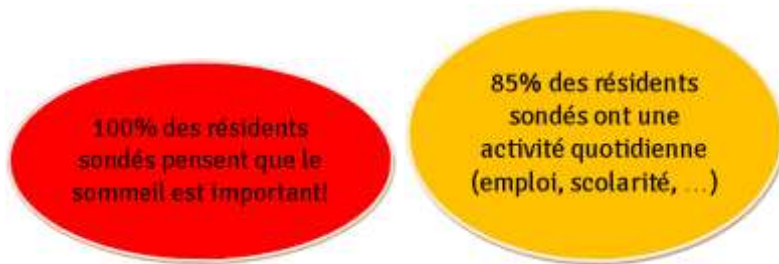
Au total, ce sont **plus de 300 participations** qui sont à dénombrées sur ce projet « Culture et Loisirs », pour **plus de 40 animations proposées** sur l'année.



Projet Santé : « Bien manger, bien bouger, pour bien dormir »

Les objectifs du projet :

- Leur démontrer qu'il existe un véritable lien entre alimentation, activités physiques et sommeil.
- Les inciter à pratiquer une activité physique régulière.
- Les inciter à faire attention à leur alimentation, notamment aux différents rythmes de celle-ci.
- Les sensibiliser aux différentes causes d'un mauvais sommeil (mauvaise alimentation, écrans, consommations de produits excitants, ...).
- Les sensibiliser aux différentes conséquences d'un mauvais sommeil (mauvaise concentration, maladies, ...).



Pour lancer ce projet santé, nous avons réalisé un sondage auprès de nos résidents. 51 jeunes ont accepté de se prêter au jeu.

Les résultats de ce sondage étaient très parlants, et nous ont conforté dans notre choix de mettre en place ce projet santé.

Ci-dessous, les résultats détaillés de ce sondage :

Selon une étude de l'INPES, de 2013, près de **30% des jeunes de 15-19 ans sont en dette de sommeil**, ils déclarent en moyenne un temps de sommeil de 7h37.

A l'adolescence, la **durée minimum** de sommeil doit se situer **entre 8h et 9h**.

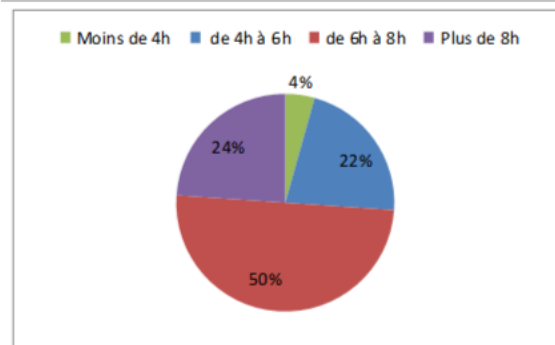
Le sondage effectué auprès de nos résidents montre que **76% d'entre eux dorment moins de 8h par nuit**. Constat plus marquant, **22% dorment moins de 6h, et 4% moins de 4h**. Leur dette de sommeil semble donc avérée.

Selon la même étude, les jeunes déclarent une heure moyenne de coucher à 23h04, alors que **l'heure limite de coucher ne devrait pas dépasser 22h**.

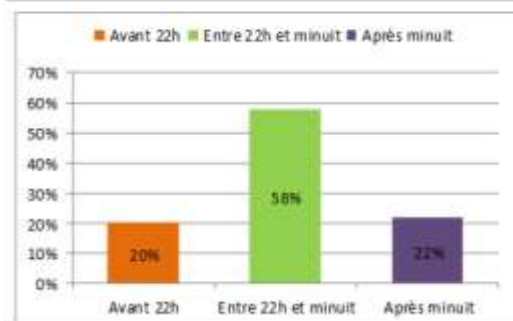
Selon notre sondage, **58% de nos résidents se couchent entre 22h et minuit**, et **22%, après minuit**. Nous pouvons donc noter que dans leur grande majorité, ils se couchent plus tard que l'heure conseillée.

La sieste est désormais reconnue comme très bénéfique. Le monde de l'entreprise s'en est saisi pour répondre aux besoins des salariés. Les salles de sieste, les fauteuils de sieste, et autres outils, se développent

Combien d'heures je dors, en moyenne, par nuit?



A quelle heure je m'endors, en moyenne?



de plus en plus.

Selon notre sondage, **plus de la moitié de nos résidents disent ne pas faire de sieste**. Et pour ceux qui disent prendre le temps d'en faire une, si possible quotidiennement, **80% déclarent en faire une de plus d'une heure**.

Les études montrent que pour qu'une **sieste** soit **réparatrice et efficace**, il ne faut pas qu'elle dépasse les **30 à 45 minutes**.

Nos résidents qui déclarent utiliser ce temps de repos, ne font en réalité pas la sieste mais dorment véritablement. Ceci s'explique probablement par le rythme de travail auquel ils sont confrontés. La journée commence très tôt, pour beaucoup d'entre eux.

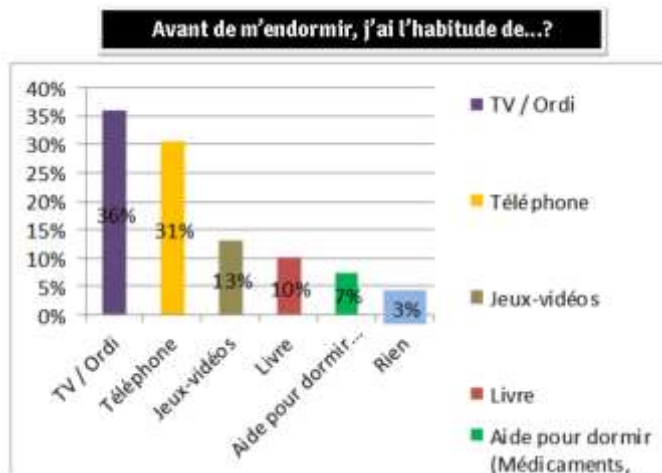
C'est désormais prouvé et reconnu par de nombreux spécialistes, **une exposition aux écrans avant le coucher, retarde considérablement la mise en sommeil de notre cerveau**.

Notre sondage montre que **80% de nos résidents s'exposent aux écrans avant de s'endormir** (TV, ordinateur, téléphone, jeux vidéo). Si l'on reprend les chiffres de l'heure moyenne de coucher, vus plus haut (80% après 22h), cela implique que l'heure véritable de la mise au repos de leur cerveau, est encore plus tardive. Il est intéressant de noter ici que **7% de nos résidents sondés déclarent avoir besoin d'une aide pour s'endormir**. Ceci peut s'expliquer par des comportements anxieux, des problématiques d'addictions, que l'on peut retrouver ailleurs dans la société, et qui ne sont pas propres aux jeunes que l'on accueille.

Des solutions existent déjà pour favoriser un bon sommeil

Bannir les excitants après 17h (café, thé, vitamine C, coca, alcool, tabac).

Pas de dîner trop copieux.



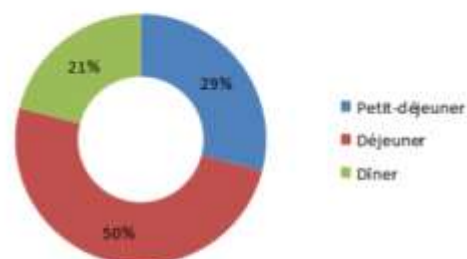
Dîner aux alentours de 19h30 - 20h, soit deux heures avant de se coucher, afin de ne pas digérer en position allongée.

Eviter les pratiques sportives « dynamisantes » avant le coucher.

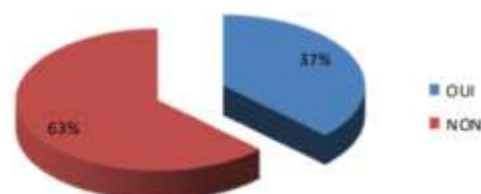
Bouger suffisamment pendant la journée.

Installer un climat propice à l'endormissement : **relaxation, méditation, obscurité** (sauf si lecture d'un Livre papier), silence, musique douce.

Pour moi, le repas le plus important est le...?



Je pratique une activité physique régulière?



Suite à ce sondage, nous avons donc mis en place une série d'actions, tout au long de l'année, pour essayer de faire changer les mentalités.

Dans un premier temps nous avons voulu aborder l'alimentation, c'est pourquoi nous avons souhaité leur proposer **des soirées d'échanges avec des professionnels de santé** (Diététicienne, naturopathe, ...). Ces soirées ont permis de parler des différents sucres et des graisses qu'ils peuvent trouver dans leur alimentation et de leur permettre d'en prendre conscience pour améliorer celle-ci. Les résidents ont aussi pu avoir des conseils pour améliorer leur alimentation et ainsi leur hygiène de vie.

En parallèle de ces soirées d'échanges, nous avons proposé des **ateliers culinaires**, pour donner des astuces afin de diminuer les apports le soir, comme vu avec les professionnels rencontrés.

Dans un second temps, nous avons travaillé avec nos résidents sur les moyens de se relaxer. Pour cela, nous avons fait appel à **l'entreprise sociale « Effet Papillon »**, qui a entre autres développer une application qui permet via **un outil de réalité virtuelle**, de se plonger dans des univers relaxants. En plus de cet



outil, nos jeunes ont pu s'essayer à la **sophrologie**.

Enfin, nous leur avons proposer des **animations sportives innovantes et ludiques**, en parallèle de notre projet sport. De la capoeira, à la rando VTT, en passant par le Kyudo ou encore le Swin Golf, autant de soirées qui ont su attirer un nombre important de résidents.

Notre projet santé 2019 nous a permis de réunir pas moins de **245 jeunes** sur l'année. **24 actions** ont été proposées.



Le sport dans tous ses états !

Les objectifs du projet :

- Favoriser la pratique physique et sportive de nos résidents.
- Aborder les notions de vivre et faire ensemble, de fair play,
- Utiliser le sport comme porte d'entrées pour aborder les thématiques de santé.

Sans compter les animations sportives du projet santé, **une vingtaine d'animations sur le thème du sport** ont été proposées à l'ensemble de nos résidents en 2019. Nous comptabilisons plus de **140 participations** sur ces actions.

Outre les classiques soirées Foot en salle, très prisées de nos résidents, nous avons voulu les amener à découvrir de nouvelles pratiques sportives, comme l'Ultimate, le badminton, le volley-ball,

Pour réaliser les objectifs de ce projet sport, nous conventionnons chaque année avec les collectivités pour pouvoir disposer, sur des créneaux en soirée, d'équipements sportifs adaptés.

Comme en 2018, le renfort de deux jeunes services civiques a permis de mener au mieux ces actions.

En 2020, nous souhaitons développer toujours plus ce projet, et amener nos résidents à prendre réellement conscience des bienfaits d'une pratique sportive régulière, à l'instar de ce que nous avons fait cette année, à travers notre projet santé.



Des lieux pour mieux se rencontrer !

Les objectifs du projet :

- Accompagner nos résidents afin qu'ils s'approprient au mieux les espaces collectifs mis à leur disposition, sur chacun de nos sites.
- Proposer des temps d'ouverture libres, pour permettre aux jeunes d'user de ces espaces en autonomie.
- Favoriser la prise en compte de leurs envies.

La convivialité est un axe majeur, que nous souhaitons développer au sein de nos résidences. C'est pourquoi, nous estimons important de proposer à nos résidents des temps informels, pour favoriser les échanges simples. En 2019, le renfort de 2 services a permis de multiplier ces derniers. **Plus de 70 soirées** ont été proposées en 2019, pour **plus de 400 participations**.

Tous **ces moments conviviaux** sont l'occasion, pour nos résidents de partager des moments entre eux, au sein d'une résidence, entre résidences, avec les salariés et administrateurs.

Les **soirées associatives** (soirée de rentrée, soirée de fin d'année) permettent à tous, résidents, salariés, administrateurs, de se rencontrer, et d'échanger, via des formats ludiques.

Des **repas à thème, des soirées jeux de plateaux, ou extérieurs**, toutes les formes sont possibles et imaginables, si nous leur laissons la main libre.

Les **temps d'ouverture libre** sont, quant à eux, l'occasion de passer du temps ensemble, de rencontrer les autres, et pour certains, de sortir de leur isolement. Nos résidences se veulent être de véritables lieux de vie, où tous les savoirs faire peuvent s'exprimer.

Ce sont aussi des moments, où les résidents peuvent s'approprier, en autonomie les **espaces collectifs** qui leur sont dédiés.



Citoyenneté : une notion à appréhender

Les objectifs du projet :

- Sensibiliser nos résidents à la notion de citoyenneté.
- Sensibiliser nos résidents à la notion d'éco-citoyen.
- Leur donner des pistes faciles à appréhender pour réduire leur impact sur l'environnement.
- Les rendre acteurs du développement durable au sein de nos résidences.
- Les inscrire dans des initiatives locales.

La citoyenneté, qui passe par l'investissement bénévole de nos résidents sur des actions territoriales, est un axe important pour le projet Habitat Jeunes.

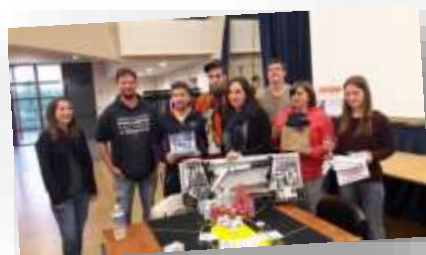
En 2019, nous avons mis en place un **tournoi de poker**, en partenariat avec le poker club 49, sur le Lion d'Angers. Le but était de reverser les fonds pour meubler un logement dans lequel nous accueillons les personnes victimes de violences intrafamiliales.

Le Téléthon réunit chaque année beaucoup de bénévoles et d'associations. Depuis longtemps, notre association s'engage à y participer et implique des résidents dans l'organisation de cet événement. Certains d'entre eux se sont ainsi mobilisés, pour servir la soupe le temps d'une soirée.

L'encadrement bénévole des athlètes handisport sur le Triathlon pour la troisième année consécutive, a été couronné de succès. Les résidents s'y sont pleinement investis. Nous espérons pouvoir réitérer cette action en 2020.

Dans le cadre de la **fête de l'Europe** organisée par la Maison de l'Europe de Laval, nous avons proposé une soirée sur les élections européennes.

La ville de Château-Gontier a organisé son traditionnel **Rallye Pédestre**, conjuguant épreuves physiques et jeux d'adresse, de réflexion, accessibles à tous. Cet événement fait appel au sens de la « débrouillardise », à la curiosité et aux connaissances de la ville de Château-Gontier et de son histoire. En 2019 le fil rouge du Rallye étant « Enquête du trésor d'Azé », il s'agissait au travers de la recherche d'un trésor (fictif !), de découvrir le patrimoine de la commune d'Azé. L'épreuve étant située à la Chapelle du Genêteil (Centre d'art contemporain), nous avons mis en place une animation « Art time » sur les œuvres d'art exposées



dans ce lieu. Au cours de la journée, 2 jeunes de l'Illiad sont venus donner un « coup de mains », 4 jeunes ont formé une équipe pour tenter de trouver le trésor parmi les 136 participants au Rallye Pédestre.

Le **projet ECO** revient chaque année et amène nos résidents à prendre conscience de l'importance des thématiques liées à l'environnement. Dans le cadre de ce projet sur l'écologie et le développement durable, nous avons accompagné un groupe de jeunes au VandB Fest. Ils ont participé à une action de sensibilisation en partenariat avec l'organisme Aremacs. Il s'agissait de sensibiliser les festivaliers au tri des déchets et nettoyer le camping et les villages du festival.

Nous pouvons ajouter à cela, les émissions de radio (évoquées plus haut), qui ont permis aux résidents présents de mieux comprendre le rôle des élus locaux. Nos résidents ont pu échanger avec Mesdames DOINEAU Elisabeth et BANNIER Géraldine, respectivement Sénatrice et Députée, ainsi qu'avec Jean Arthuis, Député européen.

Il ne faut pas non plus oublier tout ce qui est mis en place, au sein de nos résidences, quant à la **représentativité de nos résidents** et la **prise en compte de leur parole**, à travers le CVS et les comités de résidences notamment (Cf : ci-après).



Une restauration animée

Les objectifs du projet :

- Faire de la restauration un espace convivial, un lieu de rencontres.
- Sensibiliser les usagers de nos restaurants aux thématiques de développement durable, de tri sélectif, ...
- Utiliser des formes diverses pour toucher le plus grand nombre (Petits jeux réguliers, repas à thèmes, concerts, expos, ...).

Chaque année, nous proposons, à tous, de participer à de **petits jeux concours**, type quizz et jeux de hasard à la cafétéria de résidence Paul Armand Lepage de Château-Gontier.

Nous avons également fait le choix d'utiliser le temps de restauration, pour offrir à l'ensemble des résidents, salariés et usagers extérieurs, **des prestations culturelles**. Nous mettons en place régulièrement **des concerts et des expositions**.

A titre d'exemple, cette année, les duos **Liv'in Proff et French songs** ainsi que **Sébastien Chanteux** sont venus faire des représentations musicales, **Camille BONDON** est revenue pour partager des mots doux.

Ces temps d'animation, nous les exportons même au-delà de nos murs, à travers le portage des repas, dans les écoles primaires notamment.

En janvier nous avons été partager la **galette des rois**, lors de la semaine du goût nous avons été animer **un atelier « découverte de fruits insolites »**, dans les écoles du territoire de Château-Gontier.

Sur la commune de Senonnes, nous avons proposé plusieurs temps d'animation aux enfants de l'école, comme par exemple une **projection de film** pour la fin d'année.



BUDGET RÉALISÉ EN 2019

Nature de l'action	Coût total de l'action	Financement partenaire : CAF 53	Financement partenaire : PDASR 49	Financement partenaire : Conseil Régional	Financement partenaire : Ville de Segré	Participation des usagers	Autofinancement
Projet Fil Rouge 2017-2020: "Voyage à la rencontre de l'autre" / Focus sur la diversité culturelle en 2019.	1 060,00 €	300 €					760,00 €
Projet Santé: "Bien manger, bien bouger, pour bien dormir!"	3 764,80 €	1 000 €		1 000 €	600 €	87 €	1 077,80 €
Si j'avais su...! (Prévention routière)	1 853,20 €		1 200 €		600 €		53,20 €
La culture et les loisirs: des supports multiples!	2 588,50 €	500 €			600 €	361 €	1127.50 €
Le Sport dans tous ses états!	204,00 €	44 €					160,00 €
Des lieux pour mieux se rencontrer!	637.29 €	200 €					437.29 €
La citoyenneté: une notion à appréhender! (Projet ECO, ...)	845,67 €	200 €					645,67 €
Une restauration animée!	830,00 €	250 €					580,00 €
Total	11 783.46 €	2 494 €	1 200 €	1 000 €	1 800 €	448 €	4841.46 €
Total Subventions	6494.00€						

Il est à noter ici, comme mentionné dans notre rapport d'activités 2018, que le budget réalisé ne prend en compte que les projets collectifs, mis en place dans le cadre de l'accompagnement collectif. Le budget socio-éducatif englobe d'autres éléments. A titre d'exemple, une subvention de 2.60€ (pour un repas à 8.20€) est attribuée à chaque repas résident, pour que celui-ci ne revienne qu'à 5.60€. Cette subvention est imputable au budget socio-éducatif global. Il en est de même pour les repas qui sont pris par l'équipe socio-éducative sur des temps d'animations, par les prestataires et autres partenaires. Ces repas pris dans nos restaurants représentent un coût annuel de plus de 1500€.

Nous pouvons remarquer qu'au regard du budget total, directement lié aux animations proposées dans le cadre de l'accompagnement collectif, une part très importante provient de subventions. Il nous semble important de le souligner et de remercier l'ensemble de nos partenaires financiers, sans lesquels, nous ne pourrions pas mettre en place des projets aussi ambitieux, sans trop faire appel aux ressources des résidents, même si nous accordons une grande importance au fait de ne pas rendre tout gratuit.

LA CAISSE DE SOLIDARITÉ ET LES COMITÉS DE RÉSIDENTS

La Caisse de solidarité

La Caisse solidarité permet d'effectuer une demande individuelle ou collective pour un projet. Le projet peut être une passion et/ou un besoin fondamental. Il peut aussi favoriser la convivialité autour d'une activité (culturelle, sportive ou de loisir).

La Caisse de solidarité est gérée par le Conseil de Vie Sociale. *(Cf: Annexe 6 – Règlement intérieur CVS)*

La Caisse de solidarité aide financièrement, en proposant des prêts à 0% ou des dons en fonction des demandes, tous les résidents qui en font la demande, à condition qu'ils soient à jour de leur cotisation (4€/mois). Il leur suffit de s'adresser à un membre de l'équipe socio-éducative et de remplir une demande d'aide.

Type de demande		% participation C.S
Besoins fondamentaux		0 % à 100 %
Loisirs personnels		40 % à 60 %
Loisirs collectifs		50 %

En 2019, 4 dossiers individuels ont été déposés. Tous ont été acceptés par les membres du CVS : 2 sous forme de prêt et 2 dons.

Ces demandes ont concerné des financements de :

- 1 permis de conduire
- 1 réparation de véhicule
- 1 titre de séjour
- 1 formation professionnelle

Suite à la proposition des prêts, un dossier est resté sans nouvelle du demandeur. L'autre a été mis en place mais des difficultés concernant le respect de l'échéancier ont été observées. Le prêt a néanmoins été remboursé.

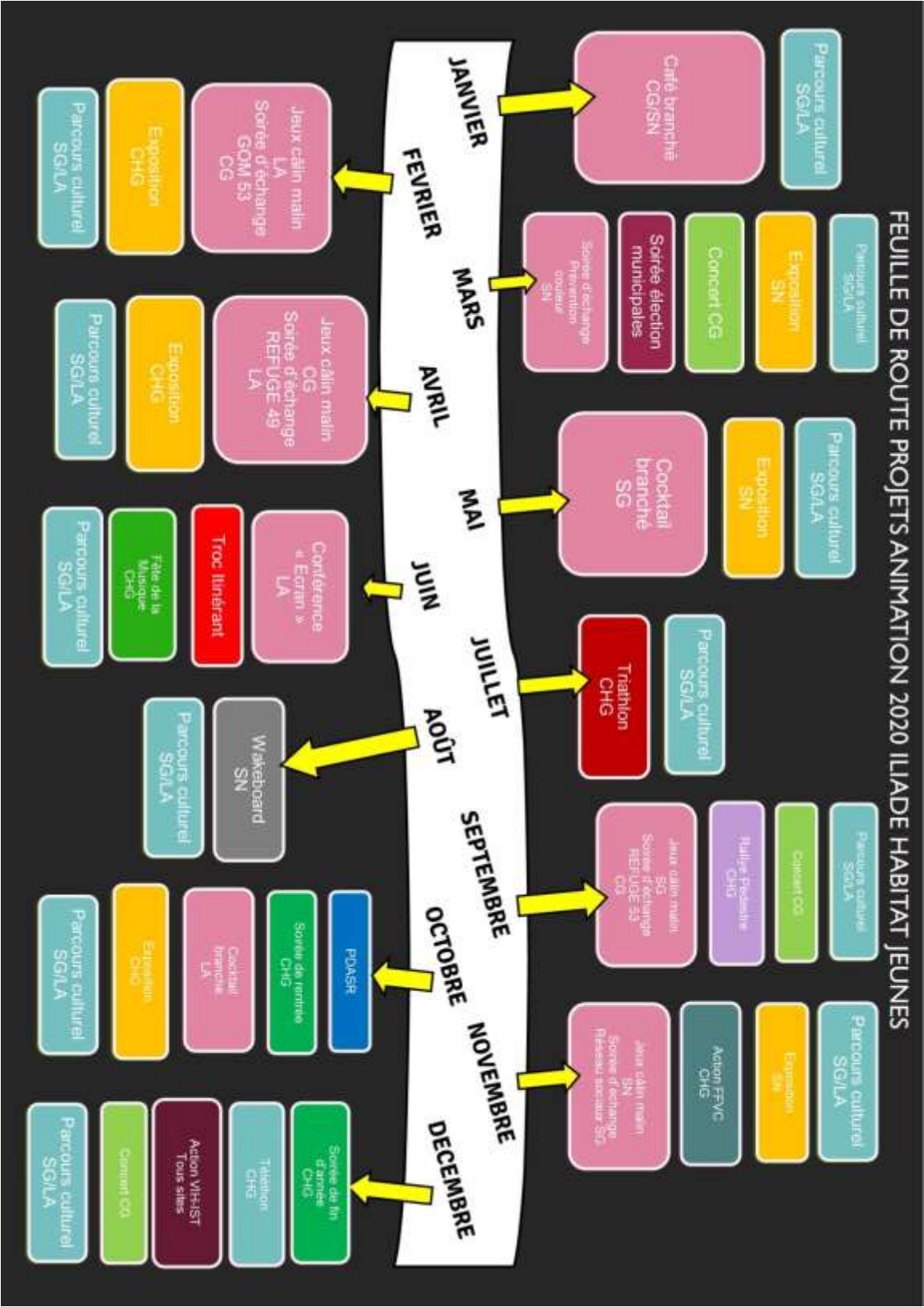
Malgré la sollicitation et l'accompagnement d'un animateur pour des projets collectifs, aucune demande n'a été déposée.

En 2020, nous devons davantage faire connaître cette caisse de solidarité. La mise en place de la RSO avec la nomination de nouveaux représentants des résidents ainsi que des salariés devrait permettre d'apporter un nouveau souffle. Une meilleure communication va être mise en place, ainsi qu'un calendrier annuel des différentes dates de commissions, qui sera connu de tous les résidents. L'objectif est que nos résidents s'approprient pleinement ce bel outil, et qu'ils l'utilisent régulièrement, pour des besoins individuels ou collectifs.

Les Comités de résidences

Un comité de résidents est programmé tous les deux mois, afin de donner la parole aux résidents et d'avoir leur avis sur ce qui se passe au sein de chaque résidence, notamment en termes d'animations collectives.

Ces comités permettent de faire un réel bilan sur ce qui a été proposé les semaines précédentes. Ils sont de vrais temps de paroles pour les jeunes. Et cette parole est remontée au Conseil de Vie Sociale, par l'intermédiaire des représentants de chaque résidence.





LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Mobiliser ses compétences d'observation et d'expertise pour répondre aux besoins de tous les jeunes et usagers du territoire qui la sollicitent et qui sont concernés par ses interventions, à être actrice à part entière de la vie de son territoire, à proposer des services, des prestations et des espaces adaptés aux besoins locaux et favorisant la mixité sociale et le développement local.

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL A TRAVERS LA GOUVERNANCE

Les Conseils Territoriaux : Segré/Lion d'Angers, Pacte territorial à Senonnes.

Pour rappel :

Présentation des objectifs des conseils territoriaux 49 et 53	➤ Construire des réponses adaptées à la demande des jeunes et des territoires ➤ Créer les conditions d'une mixité entre les situations de jeunesse ➤ Inscrire les projets habitats jeunes au cœur du territoire ➤ S'appropriier le territoire, le maîtriser, participer à la vie locale ➤ Travailler et construire avec les élus locaux, les jeunes et partenaires
Des enjeux identifiés et partagés	• Faire fonctionner notre travail en partenariat sur le mode de la complémentarité • Favoriser les synergies, simplifier et accélérer les démarches pour tous (jeunes, élus, association ILIADE, partenaires, entreprises...) • Mieux articuler nos actions respectives en respectant les compétences des uns et des autres • Donner de la cohérence aux actions prioritaires au regard des besoins des jeunes et du territoire • Agir ou interagir pour les jeunes et le territoire • Etre un outil facilitateur pour les jeunes et le territoire.

Initiés en 2017, les conseils territoriaux du 49 (Lion d'Angers et Segré) nous permettent d'être au plus près des élus et partenaires pour co-agir, être en veille et coconstruire pour la jeunesse accueillie. Ils sont également l'occasion de travailler ensemble sur les projets d'extension de nos résidences.

En 2018 pour travailler à une meilleure compréhension du projet Habitat Jeunes sur le SECTEUR DE SENONNES POUANCE, un conseil territorial s'est également créé. L'Iliade en est le porteur et l'animateur. Un Pacte territorial (*Cf: Annexe 7 – Pacte territorial et Livret idées reçues*), signé le 7 avril 2019, est né de ce conseil territorial. Ce pacte précise les enjeux quant à la mise en œuvre d'actions concrètes sur le territoire de Senonnes, pour mieux faire face aux difficultés rencontrées par les jeunes de la filière équine.

A titre d'exemple, les jeunes mineurs doivent être systématiquement orientés vers notre résidence, dans un souci de mise en sécurité de ce public, souvent vulnérable. Nous mesurons déjà les bienfaits de ce pacte territorial. Sur 15 jeunes apprentis recensés sur le territoire, 12 étaient hébergés au sein de notre résidence, fin 2019.

Le développement territorial à travers la gouvernance en 2019, c'est aussi :

- La signature du protocole de lutte contre les violences faites aux femmes
- La signature de la charte famille MSA en Pays de Craon
- De nouvelles conventions partenariales signées (Anjou Sport Nature, Adapei...)
- Des interventions pour divers partenaires (CHU, Mission Locale, MFR...)

UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL A TRAVERS L'ACCOMPAGNEMENT

Formation & Emploi

✓ **Le CLEE (Segré et en 2019/2020 à Château-Gontier sur le logement – Présence de la Direction)**

Le CLEE a rejoint le CLEFOP (Conseils locaux emploi, formation et orientation professionnelles) présidé par le sous-préfet. Différentes réunions ont permis de travailler sur différents thèmes tels que la mobilité et l'emploi avec différents partenaires tels que le Pôle emploi, la Mission Locale, les MSAP, les établissements d'enseignements,

Culture

✓ **Le Collectif Fête de la musique (Château-Gontier):** Depuis trois ans, notre action sur la fête de la musique de Château-Gontier est intégrée à notre fil rouge. (Cf : Accompagnement Collectif). Notre partenariat avec l'Autre Radio, radio associative locale, n'a plus à faire ses preuves, et la collectivité soutient notre initiative chaque année.

Faire de la prévention, de la sensibilisation sur un thème de société, avec en toile de fond, un événement festif, est pour nous l'opportunité d'être au plus près de la réalité de nos jeunes et ainsi leur faire passer des messages forts. Ajouter à cela, un support ludique qui les amène à dépasser certaines de leurs appréhensions, comme la difficulté de prendre la parole.

Santé

✓ **Le Comité Pilotage Santé (Château-Gontier)**

En continuité avec 2018, cette année le Comité Pilotage Santé a poursuivi le travail autour du projet de mise en place de séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle. Le groupe d'écriture s'est réuni 4 fois dans le but de trouver un financeur et de monter le projet.

Le groupe de travail, par l'intermédiaire d'un de ces membres, le CSAPA, a répondu à un appel à projets de l'ARS mais a reçu une réponse négative. L'ARS nous a orientés vers la Maison des Adolescents. En effet, au sein de cette dernière, des groupes de travail, d'échanges, existent déjà, or la MDA étant un de nos partenaires, il n'est pas judicieux de participer à ces séances.

Une piste s'offre au CPS, un appel à projet lancé par la Fondation de France autour de la maladie psychique des jeunes. La MDA sera la structure porteuse de ce projet et le Comité répondra au projet pour le 15 janvier 2020.

✓ **Le Comité Pilotage Santé (Senonnes)**

Nous avons été à l'initiative en 2018 d'un nouveau groupe de travail sur le territoire de Senonnes, en parallèle du travail effectué au niveau de notre gouvernance, qui voulait rassembler l'ensemble des partenaires en lien avec les jeunes de la filière équine. Une première rencontre avait permis de faire les mêmes constats. En terme de santé, plusieurs actions peuvent être mises en place concernant ces jeunes.

Aucune rencontre n'a été programmée en 2019, mais les premiers liens créés avec divers partenaires ont permis une meilleure communication, et un meilleur accompagnement de nos résidents. Nous souhaitons pouvoir une nouvelle fois réunir le maximum de professionnels autour de la table et aborder avec eux la situation des jeunes de la filière hippique sur le territoire de Senonnes, en 2020.

✓ **Collectif Addictions et Contrat Local de Santé (Senonnes / Pays de Craon)**

Faute de temps, nous n'avons pas pu nous inscrire sur les différents ateliers proposés par le collectif sur les addictions sur le Pays de Craon, en 2019. Pour autant, nous continuons de collaborer avec les professionnels du secteur, en fonction des besoins de nos résidents. Nous espérons pouvoir participer à nouveau à ces temps d'échanges en 2020.

Nous poursuivons également notre engagement au sein du Contrat Local de Santé du Pays de Craon. Nous avons participé à l'écriture du prochain CLS 2020-2022, dont la signature officielle était prévue le 13 janvier 2020

✓ **Le Comité Action Logement (Château-Gontier) :**

Cette année, le comité logement s'est réuni une seule fois lié au départ de la coordinatrice du Point Information Jeunesse qui animait le collectif et était en relation avec les établissements scolaires du territoire.

La plaquette en direction des jeunes regroupant les partenaires du logement, et donnant les premières clefs pour faciliter l'accès à un logement autonome a été diffusée sur le territoire de Château-Gontier.

Le comité s'est réuni fin 2019 et a programmé une nouvelle demi-journée en direction des professionnels en 2020.

Mobilité

✓ **La Charte des solidarités avec les familles (Craon)**

En 2019, nous avons intégré un nouveau groupe de travail sur le Pays de Craon, le Comité technique de la Charte des solidarités avec les familles, piloté par la MSA. Ce groupe s'est donné pour objectif d'élaborer un plan d'actions pour les années à venir dans plusieurs domaines, avec les objectifs suivants :

- Favoriser l'accès aux droits et aux services par l'information, l'orientation et le développement de nouveaux services.
- Favoriser le lien social, l'engagement citoyen et renforcer les solidarités.
- Développer une culture partagée de la prévention, notamment en mobilisant les "ressources" des familles.
- Encourager les dynamiques locales par la participation des familles et la mobilisation des acteurs. *(Cf: Annexe 8 – Convention de partenariat Charte territoriale des solidarités avec les familles / exemplaire non-signé)*

Les différentes rencontres de ce COTECH ont notamment permis de mettre l'accent sur les problématiques liées à la mobilité en milieu rural, mais aussi les difficultés rencontrées dans le secteur associatif, en terme d'engagements. Un plan d'actions construit en COTECH a été validé par le Comité de Pilotage fin 2019. Une action phare, un forum mobilité, a également été proposé en octobre et a réuni bon nombre de professionnels, représentants de collectivités locales et du monde associatif.

En amont de ce forum, plusieurs enquêtes ont été menées sur le territoire du Pays de Craon, pour questionner les entreprises sur la mobilité, et les associations sur l'engagement citoyen, afin d'évaluer les éventuels besoins en la matière.

Des réponses vont être apportées dans les années à venir, et notamment en 2020, au travers du plan d'actions validé en fin d'année. A titre d'exemple, des outils numériques pour faciliter la mobilité des personnes vont être expérimentés.

L'Illade Habitat Jeunes est directement concernée par ces problématiques, nous allons poursuivre notre

engagement au sein de groupe de travail.

Citoyenneté

✓ **Le Rallye Pédestre (Château-Gontier)**

Cf. Accompagnement collectif. Porté par la ville de Château-Gontier, ce rallye était centré sur la découverte des monuments d'Azé, ce qui a permis aux résidents de s'intéresser à l'histoire du patrimoine. Parmi les 9 épreuves, nous avons tenu un stand sur le parcours d'environ 6/7kms. Cet événement est soutenu par l'association des commerçants Castel +.

✓ **L'engagement citoyen sur l'ensemble des territoires**

L'Iliade Habitat Jeunes est reconnu comme un acteur majeur sur le territoire de Château-Gontier par les différents partenaires avec qui nous collaborons. Nous sommes inscrits depuis longtemps déjà dans un réseau local qui œuvre en direction des citoyens. Nous sommes d'ailleurs à l'initiative de plusieurs projets.

Certaines actions et groupes de travail récemment n'ont plus à faire leurs preuves (l'action Prévention Routière sur le territoire de Segré par exemple). Tous nos territoires sont désormais concernés par notre engagement au niveau local. En témoigne notre action sur le territoire du Lion d'Angers en 2019 (Tournoi de poker organisé avec le Poker Club 49).

En 2019, nous avons intégré de nouveaux groupes de travail, dans différents domaines. Notre expertise est régulièrement sollicitée par nos partenaires.

Nous gardons toujours en tête l'objectif premier de notre projet associatif « Donner envie, créer du lien ». Nous œuvrons au quotidien, et sur l'ensemble de nos territoires afin d'atteindre cet objectif.

✓ **La Charte « avec les familles » sur le territoire du Lion d'Angers et Erdre -en -Anjou**

Depuis Février 2019, nous participons à un groupe de travail qui se compose de parents, élus et professionnels pour mener ensemble un projet de territoire partagé.

Acteurs-clé des territoires ruraux, la MSA a élaboré une charte « Avec les familles » en partenariat avec la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.

Cette démarche participative vise à **réduire les inégalités d'accès aux services par les familles.**

La Charte permet de répondre efficacement aux besoins des familles des territoires, c'est une démarche en 4 étapes qui coordonne le diagnostic, l'analyse et le plan d'actions :

1. **Etablir un diagnostic territorial global** sur la base d'enquêtes menées auprès des familles et le recueil des données des acteurs locaux
2. **Mener une réflexion commune** sur la priorisation des besoins des familles et les actions associées.
3. **Elaborer un plan d'action partagé** qui vise à optimiser les actions existantes ou en réaliser de nouvelles en réponse aux besoins des familles sur le territoire concerné.
4. **Evaluer les actions** menées auprès des familles concernées par la démarche.

Les familles et acteurs locaux participent à trois groupes-projets :

- ✓ L'éducation et la parentalité

- ✓ **La santé et l'environnement**
- ✓ L'articulation des temps

Nous sommes inscrits sur la thématique « La santé et l'environnement »

Les actions menées dans ce cadre permettent de :

- ✓ Développer l'accès aux services pour les familles
- ✓ Créer du lien social
- ✓ Construire des réseaux d'entraide
- ✓ Développer de la citoyenneté
- ✓ Faciliter le quotidien des familles
- ✓ Améliorer le cadre de vie

Les actions menées en 2019...

- ✓ Participation à la journée « Les Sources du goût »
- ✓ Ateliers « Nesting »



Les actions 2020...

- ✓ Ateliers "Nesting"
- ✓ Intervention de Stéphane Blocqueaux : "les jeunes, internet et les mondes virtuels: Quel impact identitaire?" au Lion d'Angers le Mardi 2 juin 2020

✓ **Le Troc itinérant (pour la semaine Habitat Jeunes)**

Pour la troisième année, nous avons mis en place un troc itinérant durant la semaine Habitat Jeunes, initiée par l'URHAJ (Union Régionale des Habitat Jeunes) sur les différents territoires où nos résidences sont implantées. Le principe est simple. On donne, on troc ou on se sert, tout en créant du lien. Cette action écocitoyenne a pour but de sensibiliser à la réutilisation, au recyclage. Pour pérenniser cette action dans le temps nous souhaitons ouvrir un local au sein de la résidence de Château-Gontier pour 2020. Ce local sera ouvert pour les résidents et usagers sur le même principe que le troc itinérant.

✓ **Le Forum des Associations**

Pour la première fois, depuis 14 ans, le Forum des Association s'est déroulé à l'espace St Fiacre de Château-Gontier les 7 et 8 septembre 2019. Nous y avons un stand pour représenter l'association et promouvoir nos services à l'ensemble de la population.





LA RESTAURATION

LA LOCATION DE SALLES

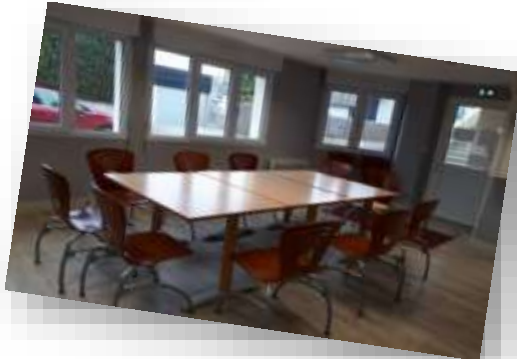
Proposer un service de restauration de qualité, diversifié à des prix optimisés, un service ouvert sur l'extérieur pour favoriser la mixité sociale, le travail avec les producteurs locaux. Un service qui propose des repas complets pour répondre aux besoins primaires des jeunes. Faire de la restauration un outil essentiel pour aborder les questions autour de la santé et du développement durable.

RESTAURATION ET LOCATION DE SALLES EN 2019

DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ, DE PARTAGE ET D'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

L'association dispose de :

- 4 salles à Château-Gontier
- 1 salle au Lion d'Angers
- 1 salle à Segré
- 1 salle à Senonnes



L'Espace Pierre Henry

En plus de sa restauration collective, l'Illade a créé, à l'été 2018, un restaurant dans l'espace Pierre Henry 100% local, des menus en cocottes et des menus à la planche y sont servis.

Il s'agit d'un lieu qui valorise l'approvisionnement local et ses producteurs, ce lieu prend son sens dans une démarche de développement durable (approvisionnement à moins de 35KMS de notre siège social).

Cet espace est dédié à recevoir des réunions, des séminaires, des réceptions professionnelles mais aussi des spectacles, des ateliers théâtre, ...





CE SONT SUR CET ESPACE PIERRE HENRY en 2019:

- 2450 menus cocottes et cocktails servis ;
 - 650 petits déjeuners d'entreprises ;
 - Plus de 40 partenaires qui ont utilisés les salles ;
 - Plus de 500 personnes différentes qui par ce biais ont découvert l'habitat jeunes ;
 - 24 producteurs locaux avec lesquels nous travaillons.
-

Les p'tits déj' entreprises



Chaque jeudi matin depuis janvier 2018, il nous permet également d'accueillir 22 chefs d'entreprises qui échangent avec la direction de l'Illade sur l'actualité, les préoccupations des uns et des autres.

Ce rapprochement vers les entreprises a permis une meilleure connaissance des acteurs économiques du territoire du projet Habitat Jeunes, de la typologie des jeunes accueillis.

CE RAPPROCHEMENT PERMET, DANS CE CONTEXTE DE DIFFICULTE A RECRUTER, DE METTRE EN RELATION JEUNES DE LA STRUCTURE ET ENTREPRISES DU TERRITOIRE. Une réelle plus-value pour tous.

En décembre 2019, l'Illade a également reçu 47 chefs d'entreprises du club des entrepreneurs du Sud Mayenne, pour expliquer ce qu'est l'association et les liens qui peuvent être faits entre leurs entreprises et les jeunes.



L'atelier théâtre

L'Illade met à disposition, chaque mardi soir, ses lieux pour que les personnes en situation de handicap viennent s'échapper, jouer.

Lieux pour les partenaires...

L'ADLJ, la chambre des métiers et de l'artisanat, SGS et LA POSTE pour le passage du code aux jeunes de la résidence mais également aux jeunes du territoire, une psychologue pour des tests psychotechniques, les clubs de sport, Anjou sport nature pour la formation BPJEPS SPORT et bien d'autres encore, viennent toutes les semaines faire vivre et contribuer à la richesse du projet habitat jeunes et font lien avec les résidents et le territoire.

LA RESTAURATION EN 2019

Evolution du nombre de repas servis de 2015 à aujourd'hui

2015	44 000
2016	51 176
2017	78 837
2018	94 074
2019	98 313 AU 30/11/2019 PROJECTION AU 31/12/2019 104 000

Quelques faits marquants de 2019 :

- ✓ Maintien de la Convention avec le GEIST pour l'accueil d'enfants trisomiques (sur la restauration de l'Iliade) comme fonction support à l'autonomie, début du travail le 6/11/2018 ;
- ✓ Maintien et augmentation des accueils de personnes en situation de handicap pour une immersion, des stages dans le milieu ordinaire. la restauration de l'Iliade support à l'inclusion, responsabilité sociétale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- ✓ Maintien des accueils d'artistes, pour dynamiser la restauration entre 12H et 14H.

Notre restauration se veut être un support pour sensibiliser au bien mangé, au gaspillage. Elle est un lieu de découvertes et d'apprentissage. Nos équipes de restauration et socio-éducative, vont régulièrement proposer des animations dans les écoles dont nous assurons le portage des repas (*Cf : Annexe 9 – Revue de Presse 2019*)).

LES PRIORITES EN 2020

- ✓ Faire de la restauration, un lieu d'expérimentation et d'inclusion (poursuivre le partenariat avec l'ADPEI, convention à faire avec le SPIP et job coach, dispositif Pole Emploi), accueil d'un apprenti en situation d'autisme en septembre 2020.
- ✓ Maintenir les actions culturelles et musicales.
- ✓ Maintenir et multiplier les déplacements et actions sur la sensibilisation au bien mangé et au gaspillage alimentaire.
- ✓ Maintenir les formations des personnels.
- ✓ Développer des actions dans le cadre de la RSO sur le secteur restauration.
- ✓ Continuer à développer l'espace Pierre Henry.
- ✓ Valoriser les sources d'approvisionnement locales.
- ✓ **Film publicitaire à finaliser (projection rapide) pour communiquer dans les salles de cinéma de Château-Gontier et de Segré.**





CONCLUSION ET CHIFFRES CLES

CONCLUSION ET CHIFFRES CLÉS 2019

- ✓ Notre démarche qualité évolue et devient une démarche RSO ;
- ✓ Poursuite de la modernisation de nos outils de travail porte déjà ses fruits (SIHAJ / ...) ;
- ✓ Nos trois Tiny Houses sont plébiscitées ;
- ✓ Taux de remplissage de l'hébergement confirmé ;
- ✓ Augmentation significative du nombre de repas adhérents servis et portés (104 000 en 2019);
- ✓ Une année très riche en projets ;
- ✓ De nombreuses rencontres entre partenaires ;
- ✓ Professionnalisation des pratiques : formations, procédures ;
- ✓ Des efforts significatifs sur l'implication des équipes dans tous les travaux menés (procédures, travaux, organisation de travail).

369 jeunes accueillis

Une moyenne de séjour de 9 mois

Age moyen des résidents : 20.25 ans

38% de jeunes actifs (dont apprentis)

36% de scolaires et étudiants

2686 RDV d'accompagnement réalisés

218 animations proposées

127 demandes de logement non satisfaites (32% par manque de logement disponible)

21% des jeunes accèdent à un logement autonome à la sortie

179 logements dont 3 Tiny Houses et 6 nouveaux au Lion d'Angers

Equipe de 20 salariés

2 services civiques pour co-animer des actions

Une restauration sociale ouverte à tous (la barre des 100 000 repas dépassée en 2019)

1 nouvel Espace Pierre Henry (Salles de réunions et Restauration durable 100% local)

1 démarche RSO engagée

1 formation à l'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux validée



ANNEXES